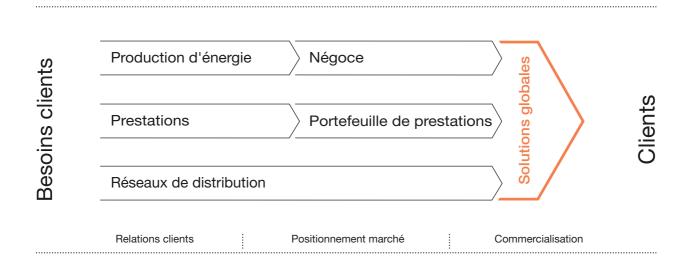


# Groupe BKW Rapport financier 2013



Le groupe BKW est un fournisseur de prestations énergétiques majeur en Suisse. Il emploie plus de 3000 collaborateurs. Avec ses partenaires, il approvisionne en courant plus d'un million de personnes. Le groupe BKW est présent à tous les niveaux de l'approvisionnement énergétique: de la production au transport en passant par le négoce et la vente. En plus de sa mission d'approvisionnement, il développe, met en œuvre et exploite des solutions énergétiques globales pour les clients privés et commerciaux, mais aussi pour des entreprises d'approvisionnement en énergie et des communes. Le groupe BKW participe aussi à des programmes de recherche pour le développement de technologies innovantes visant à garantir un approvisionnement sûr et durable.

# Tous les maillons de la chaîne de valeur ajoutée sous un même toit



# Chiffres & repères 2013

# **Groupe BKW**

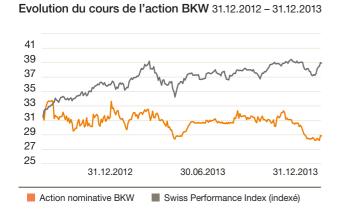
### **Finances**

en millions de CHF	2013	2012 adapté	2011	2010 adapté	2009
Prestation globale	2733,7	2859,8	2632,8	2788,1	3592,6
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	292,8	451,9	138,1	474,1	501,6
Bénéfice net/perte nette	-216,7	130,5	-66,2	228,3	298,5
Cash-flow d'exploitation	310,8	321,5	292,4	274,8	602,7
Investissements en immobilisations corporelles	215,1	209,3	256,8	317,7	289,7
Total du bilan	7675,5	7338,4	7082,9	6569,6	6519,0
Fonds propres	2365,7	2476,6	2654,9	2904,7	3244,3
- en % du total du bilan	30,8	33,7	37,5	44,2	49,8

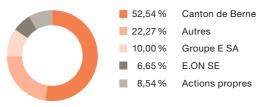
### Indications par action

CHF	2013	2012 adapté	2011	2010	2009
Valeur nominale	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Cours boursier					
- Cours à la fin de l'exercice	28,65	31,40	36,45	70,70	80,50
- Cours le plus haut de l'exercice	33,75	39,25	79,95	82,85	108,00
- Cours le plus bas de l'exercice	28,00	28,80	28,00	62,90	63,35
Résultat par action (part actionnaires BKW)	-4,51	2,70	-1,43	4,54	5,74
Fonds propres (part actionnaires BKW)	48,11	51,15	55,22	60,57	61,87
Capitalisation boursière, en millions de CHF	1 383,3	1 497,5	1723,4	3359,9	4190,5

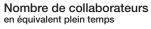
Du fait de la cession des activités de vente en Allemagne au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la prestation globale, le résultat d'exploitation et les chiffres liés à l'énergie ont été corrigés de ces activités pour l'année 2010, mais pas pour l'année 2009, ce qui limite les possibilités de comparaison.

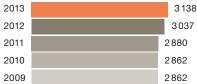


# Actionnaires





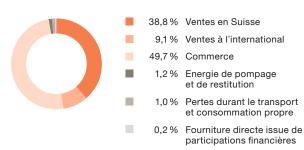




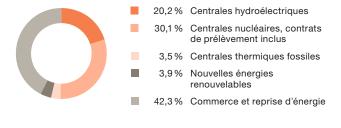
### Economie électrique

GWh	2013	2012	2011	2010 adapté	2009
Fourniture					
Ventes en Suisse	7536	7 465	8186	8153	8075
Ventes à l'international	1762	1 696	1630	1838	5768
Commerce	9637	10384	10332	11838	12638
Energie de pompage et de restitution	240	260	295	331	509
Pertes durant le transport et consommation propre	196	199	202	236	265
Fourniture directe issue de participations financières	30	36	76	111	55
Total	19401	20 040	20721	22507	27310
Production et approvisionnement (participations financières incluses)					
Centrales hydroélectriques	3912	3963	3406	3743	4052
Centrales nucléaires, contrats de prélèvement inclus	5833	5769	5373	5921	5784
Centrales thermiques fossiles	679	475	703	700	648
Nouvelles énergies renouvelables	756	604	383	188	94
Commerce et reprise d'énergie	8221	9229	10856	11955	16732
Total	19401	20 040	20721	22507	27310





# Production et approvisionnement 2013



# Sommaire

# Rapport financier 2013

- 2 Résultat financier
- 12 Comptes du groupe BKW
- 93 Périmètre de consolidation
- 96 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés
- 98 Comptes annuels de BKW SA
- 105 Répartition du bénéfice
- 106 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
- 108 Informations pour les investisseurs
- 110 Chiffres-clés concernant la production

Photo de couverture: Mont-Crosin, le plus grand parc éolien de Suisse.

A l'automne 2013, la société Juvent SA gérée par BKW a modernisé pour la première fois en Suisse une centrale éolienne. Elle a remplacé les quatre plus anciennes turbines, ce qui a permis d'augmenter la puissance de 40%.

# Résultat financier

# Très bon résultat d'exploitation – provisions et corrections de valeur importantes

Dans un contexte économique et régulatoire extrêmement exigeant, le groupe BKW<sup>1</sup> a réalisé en 2013 un très bon résultat d'exploitation. Ce résultat est notamment dû à l'augmentation de la production, à des prix de l'énergie en grande partie couverts ainsi qu'à des activités réseau stables. Il est toutefois aussi marqué par des charges extraordinaires élevées liées aux installations de production, de sorte que BKW affiche une perte en 2013.

BKW a réalisé un très bon résultat d'exploitation en 2013. Dans le cadre de la clôture de l'exercice et en raison de distorsions sur le marché de l'électricité, elle a cependant dû procéder à des provisions et à des corrections de valeur importantes sur des installations de production. Ceci a ainsi conduit à un résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA) de 292,8 millions de CHF et à un résultat d'exploitation de -171,6 millions de CHF en incluant les sociétés associées (EBIT) pour l'exercice 2013. Corrigés des charges extraordinaires, l'EBITDA s'est élevé à 487,5 millions de CHF et l'EBIT à 316,9 millions de CHF. Le résultat financier a été inférieur à celui de l'exercice précédent et a eu un effet analogue sur le résultat de l'exercice. Concernant les impôts sur le bénéfice, les charges ont augmenté, notamment en raison des modifications de la taxe «Robin des Bois» adoptées en Italie pour les entreprises du secteur de l'énergie. La perte nette de l'exercice 2013 s'est élevée à -216,7 millions de CHF. Corrigé des charges extraordinaires liées aux ajustements de valeur des installations de production, le bénéfice net s'est inscrit à 166,4 millions de CHF.

### Corrections de valeur et provisions extraordinaires défavorables

Le contexte et les conditions-cadres du marché de l'énergie restent toutefois extrêmement exigeants et influencent les résultats actuels et futurs de BKW. Dans le cadre des travaux de clôture, BKW a examiné la valeur effective de ses installations de production et de ses participations dans de telles installations ainsi que ses contrats d'acquisition d'énergie y afférant. Sur la base de l'estimation de l'évolution du marché, elle a dû constituer d'importantes provisions exceptionnelles pour des contrats d'acquisition d'énergie défavorables et des corrections de valeur pour des installations de production en Suisse et à l'étranger. Les centrales les plus récentes sont concernées, indépendamment de la situation géographique et de la technologie. Les corrections de valeur se sont élevées à 488,5 millions de CHF. Sur cette somme, 194,7 millions de CHF revenaient aux provisions pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables et ont ainsi été inscrits en tant que charges d'approvisionnement en énergie. 293,8 millions de CHF reviennent aux charges liées aux corrections de valeur et sont par conséquent inscrits dans les amortissements. Corrigé de ces charges extraordinaires, l'EBITDA s'élève à 487,5 millions de CHF (7,8 % de moins que l'exercice précédent). Le résultat d'exploitation corrigé (EBIT) a diminué de 7,1 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 316,9 millions de CHF. Corrigé des impôts, le bénéfice net s'est inscrit à 166,4 millions de CHF (-17,0 % par rapport à l'exercice précédent).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le groupe BKW englobe la société BKW SA et les autres sociétés du groupe. Pour faciliter la lecture, il est désigné ci-après par l'abréviation «BKW». Lorsqu'il est question de BKW SA ou de BKW Energie SA, le nom de la société concernée est explicitement mentionné.

### Passage du résultat présenté au résultat corrigé

en millions de CHF	2013 présenté	2013 Corrections	2013 corrigé	2012 présenté	2012 Corrections	2012 corrigé	Variation en % corrigé
Prestation globale	2733,7	_	2733,7	2859,8		2859,8	-4,4 %
Charges d'exploitation	-2440,9	194,7	-2246,2	-2407,9	76,8	-2331,1	-3,6%
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	292,8	194,7	487,5	451,9	76,8	528,7	-7,8%
Amortissements et dépréciations	-494,4	293,8	-200,6	-233,0	35,4	-197,6	1,5 %
Résultat des sociétés associées	30,0	_	30,0	-7,1		-7,1	_
Résultat d'exploitation	-171,6	488,5	316,9	211,8	112,2	324,0	-2,2%
Résultat financier	-64,2	_	-64,2	-50,1		-50,1	28,1 %
Résultat avant impôts sur le bénéfice	-235,8	488,5	252,7	161,7	112,2	273,9	-7,7%
Impôts sur le bénéfice	19,1	-105,4	-86,3	-31,2	-42,2	-73,4	17,6 %
Bénéfice net/perte nette	-216,7	383,1	166,4	130,5	70,0	200,5	-17,0 %

# Modification des principes de présentation des comptes et changements dans le périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS). Au cours de l'exercice 2013, plusieurs modifications des normes IFRS ont entraîné une adaptation des résultats de 2012:

- L'entrée en vigueur d'IFRS 11 «Partenariats» a entraîné l'obligation de consolider proportionnellement deux participations auparavant comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, c'est-à-dire qu'elles devront être intégrées aux comptes du groupe avec leurs parts respectives d'actifs et de passifs ainsi que de produits et de charges. Cette modification influe sur le résultat d'exploitation, mais pas sur le résultat de l'exercice.
- La version révisée d'IAS 19 «Avantages du personnel» contient plusieurs nouveautés importantes, qui se traduisent par une volatilité accrue de l'avoir/engagement de prévoyance du personnel et des fonds propres consolidés. C'est pourquoi les fonds propres ont diminué de 246,8 millions de CHF au 31 décembre 2012. Un engagement de prévoyance est désormais comptabilisé à la place de l'avoir issu des plans de prévoyance.

Par ailleurs, l'inscription au bilan des droits d'émission et des certificats verts a été modifiée: ceux-ci ne sont plus comptabilisés dans les actifs incorporels mais dans les stocks. Le changement concerne uniquement le mode de présentation des certificats, pas leur évaluation.

Dans l'optique d'une mise en œuvre efficace de sa nouvelle stratégie d'entreprise, BKW a adapté la structure organisationnelle du groupe au 1er juillet 2013. Dans le cadre de cette adaptation, les informations sur les segments sont désormais présentées pour les quatre segments «Production», «Renouvelables & Efficacité», «Marché» et «Réseaux». Conformément à la mesure interne des résultats, la composante «résultat d'exploitation» comprend désormais aussi le résultat des sociétés associées. Par ailleurs, le recentrage sur les activités de service a conduit à des adaptations des inscriptions de produits dans la «prestation globale». Divers produits qui étaient comptabilisés jusqu'à présent dans les «autres produits d'exploitation» sont maintenant rattachés au «chiffre d'affaires net». Le montant de la «prestation globale» reste identique.

Les principaux changements suivants ont été effectués au cours de l'année sous revue dans le périmètre de consolidation du groupe BKW: en Italie, le parc éolien Green Castellaneta S.p.A. et la société CHI.NA.CO S.r.I. comprenant cinq petites centrales hydroélectriques ont été acquis. Par ailleurs, BKW a repris la majorité de la société Tamarete Energia S.r.I. (maintenant 60 %). Comme prévu, le réseau de transport a été cédé à Swissgrid.

### Recul de la prestation globale, développement des activités de service

En 2013, la prestation globale a diminué de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 2 733,7 millions de CHF. Sur les 2 567,0 millions de CHF de chiffre d'affaires net réalisé auprès des clients externes, 1 962,7 millions reviennent à l'«énergie» (–6,1 % par rapport à l'exercice précédent), 406,6 millions de CHF (–14,6 %) aux «réseaux» et 197,7 millions de CHF (+12,4 %) aux «prestations». L'«énergie» englobe notamment la vente des produits énergétiques, les ventes d'électricité du négoce, le résultat du négoce d'énergie pour compte propre et de la couverture des variations du prix de l'énergie ainsi que les autres activités liées à l'énergie. Les «réseaux» comprennent les rétributions pour l'utilisation du réseau de distribution du groupe et les «prestations» englobent notamment les prestations globales dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la gestion intelligente de l'énergie ainsi que les prestations de construction et d'ingénierie de la construction du réseau et des installations électriques.

# Production: augmentation de la production, mais des prix du marché en nette diminution

Le segment Production exploite et entretient les grandes centrales du groupe ainsi que les petites centrales hydroélectriques. Outre la centrale nucléaire de Mühleberg, le parc de centrales comprend les centrales hydroélectriques en Suisse et à l'étranger ainsi que les centrales thermiques fossiles en Italie et en Allemagne. Le segment Production élabore des projets et conçoit de nouvelles installations ou agrandit les centrales existantes.

en millions de CHF	2013 corrigé	2012 corrigé	Variation en %
Fourniture d'électricité	1 117,0	1112,6	0,4 %
Produits des autres activités liées à l'énergie	34,1	27,2	25,4 %
Produits des prestations	11,5	17,2	-33,1 %
Autres produits d'exploitation et prestations propres activées	40,6	31,3	29,7 %
Prestation globale	1 203,2	1188,3	1,3%
Approvisionnement en électricité	-552,8	-488,9	13,1 %
Matériel et prestations de tiers	-114,4	-88,3	29,6 %
Charges de personnel	-80,8	-79,6	1,5 %
Autres charges d'exploitation	-110,3	-99,8	10,5 %
Charges d'exploitation	-858,3	-756,6	13,4 %
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	344,9	431,7	-20,1 %
Amortissements et dépréciations	-66,4	-72,5	-8,4 %
Résultat des sociétés associées	20,4	-9,7	
Résultat d'exploitation	298,9	349,5	-14,5 %

La prestation globale du segment Production a légèrement augmenté de 1,3 %, ce qui la porte à 1 203,2 millions de CHF. Les ventes d'électricité ont augmenté de 4,4 millions de CHF pour atteindre 1 117,0 millions de CHF. Le volume de production a augmenté grâce à la bonne disponibilité des centrales nucléaires et surtout des centrales fossiles thermiques, tandis que la production issue de la force hydraulique a encore diminué par rapport à l'exercice précédent en raison d'apports d'eau plus faibles. L'approvisionnement en électricité comprend un effet extraordinaire réducteur de 17,0 millions de CHF lié à l'arrêt du Tribunal fédéral concernant le remboursement des coûts des services-système de 2009 et 2010 par Swissgrid SA. Le résultat d'exploitation corrigé (EBIT) a reculé de 14,5 % pour s'inscrire à 298,9 millions de CHF. L'augmentation de la production et la diminution des coûts n'ont pu compenser que partiellement l'influence de la baisse considérable des prix de facturation internes de l'énergie et de l'augmentation des prix de revient des centrales.

# Renouvelables & Efficacité: développement de la production issue des énergies renouvelables et des activités de service

Le segment Renouvelables & Efficacité englobe la production issue des nouvelles énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne. Il fournit en outre des prestations énergétiques globales dans le domaine de l'efficacité énergétique, de la gestion intelligente de l'énergie et des installations électriques.

en millions de CHF	2013 corrigé	2012	Variation en %
Fourniture d'électricité	53,9	53,4	0,9 %
Produits des autres activités liées à l'énergie	56,2	35,7	57,4 %
Produits des prestations	64,9	58,7	10,6 %
Autres produits d'exploitation et prestations propres activées	14,4	11,3	27,4 %
Prestation globale	189,4	159,1	19,0 %
Matériel et prestations de tiers	-62,7	-41,8	50,0 %
Charges de personnel	-42,0	-40,3	4,2 %
Autres charges d'exploitation	-42,5	-31,5	34,9 %
Charges d'exploitation	-147,2	-113,6	29,6 %
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	42,2	45,5	-7,3 %
Amortissements et dépréciations	-46,8	-39,6	18,2 %
Résultat des sociétés associées	-0,5	0,7	
Résultat d'exploitation	-5,1	6,6	

La prestation globale du segment Renouvelables & Efficacité a augmenté de 30,3 millions de CHF pour s'inscrire à 189,4 millions de CHF. Les ventes de prestations de services, qui ont augmenté de 10,6 % pour atteindre 64,9 millions de CHF, ont contribué à cette augmentation. Le partenariat pour la réalisation d'installations photovoltaïques a également contribué à l'augmentation des ventes de prestations de services. Les ventes d'électricité s'élevant à 53,9 millions de CHF sont du même ordre que l'exercice précédent. La production supplémentaire réalisée grâce à l'acquisition de parcs éoliens a été neutralisée par les régimes de vent défavorables en Allemagne et la baisse des prix de l'électricité en Italie. Les produits des autres activités liées à l'énergie englobent notamment les produits de la valeur ajoutée écologique. Au cours de l'exercice sous revue, les charges d'exploitation ont été grevées des coûts de réalisation dans le domaine des prestations et de l'innovation. Le résultat d'exploitation corrigé a diminué de 11,7 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à -5,1 millions de CHF.

### Marché: le contexte de marché difficile affecte à nouveau le résultat.

Le segment Marché regroupe les activités de vente et de négoce de BKW. Il comprend la vente d'énergie en Suisse et en Italie, le négoce du courant, du gaz, des certificats, du charbon et du pétrole ainsi que le développement et la gestion de la gamme de produits et de prestations de BKW.

en millions de CHF	2013 corrigé	2012	Variation en %
Fourniture d'électricité Ventes Suisse	647,8	658,1	-1,6%
Fourniture d'électricité Ventes à l'international	154,0	187,1	-17,7 %
Fourniture d'électricité Commerce	1018,7	1 060,4	-3,9 %
Produits des autres activités liées à l'énergie	199,3	207,3	-3,9 %
Produits des prestations	0,1	2,0	-95,0 %
Résultat du négoce d'énergie pour compte propre	12,1	15,1	-19,9 %
Résultat de la couverture des variations du prix de l'énergie	23,6	6,0	293,3 %
Autres produits d'exploitation	62,5	54,7	14,3 %
Prestation globale	2118,1	2190,7	-3,3 %
Approvisionnement en électricité	-1818,5	-1969,4	-7,7 %
Charges des autres activités liées à l'énergie	-228,8	-208,1	9,9 %
Matériel et prestations de tiers	-21,4	-37,3	-42,6 %
Charges de personnel	-49,1	-50,5	-2,8 %
Autres charges d'exploitation	-62,8	-56,6	11,0 %
Charges d'exploitation	-2180,6	-2321,9	-6,1 %
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	-62,5	-131,2	-52,4 %
Amortissements et dépréciations	-3,0	-1,9	57,9 %
Résultat des sociétés associées	5,7	0,1	
Résultat d'exploitation	-59,8	-133,0	

La prestation globale du segment Marché a légèrement diminué de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2 118,1 millions de CHF. Les ventes d'électricité en Suisse ont diminué de 1,6 % pour atteindre 647,8 millions de CHF du fait de l'évolution des prix. La baisse des prix de vente moyens n'a pas pu être compensée par la légère augmentation des ventes. Les ventes à l'international ont pu augmenter, mais la nette baisse des prix a eu des répercussions négatives. Les ventes d'électricité ont diminué de 33,1 millions de CHF pour atteindre 154,0 millions de CHF. Les ventes d'électricité du négoce ont également diminué de 3,9 % en raison du contexte de marché pour atteindre 1 018,7 millions de CHF. Le résultat du négoce d'énergie pour compte propre a enregistré un recul de 3,0 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent, dû à l'évolution négative des prix à la fin de l'année, tandis que le résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité a augmenté de 17,6 millions de CHF pour s'inscrire à 23,6 millions de CHF. Le résultat d'exploitation corrigé s'inscrivant à -59,8 millions de CHF a fortement progressé de 73,2 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Cependant, il s'avère de nouveau négatif, notamment en raison de la différence entre les coûts d'approvisionnement interne du segment Production et les prix de vente aux clients.

# Réseaux: augmentation des ventes de prestations ainsi que du résultat d'exploitation

Le segment Réseaux construit, exploite et entretient le réseau de distribution appartenant au groupe et fournit des prestations énergétiques dans le domaine de la mise en place et de l'entretien de réseaux électriques et de télécommunication ainsi que d'installations relevant des infrastructures destinées aux transports.

en millions de CHF	2013	2012	Variation en %
Rémunérations pour l'utilisation du réseau de distribution	391,9	394,3	-0,6 %
Produits des prestations	130,5	107,1	21,8 %
Produits des autres activités liées à l'énergie	10,4	68,4	-84,8 %
Autres produits d'exploitation et prestations propres activées	94,1	54,7	72,0 %
Prestation globale	626,9	624,5	0,4 %
Matériel et prestations de tiers	-92,9	-116,2	-20,1 %
Charges de personnel	-135,5	-125,5	8,0 %
Autres charges d'exploitation	-168,8	-173,5	-2,7 %
Charges d'exploitation	-397,2	-415,2	-4,3 %
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	229,7	209,3	9,7 %
Amortissements et dépréciations	-75,0	-73,1	2,6 %
Résultat des sociétés associées	4,4	1,8	
Résultat d'exploitation	159,1	138,0	15,3 %

La prestation globale du segment Réseaux a été stable avec 626,9 millions de CHF (+0,4 % par rapport à l'exercice précédent). Les rémunérations pour l'utilisation du réseau de distribution (utilisation du réseau) sont du même ordre qu'en 2012. Les ventes de prestations ont augmenté de 21,8 % pour atteindre 130,5 millions de CHF, notamment grâce à des mandats de maintenance du réseau de transport vendu. Les produits de l'utilisation du réseau de transport, qui étaient inscrits dans les autres activités liées à l'énergie au cours de l'exercice précédent, ont en revanche été supprimés. Dans l'ensemble, les charges d'exploitation ont diminué de 18,0 millions de CHF malgré la hausse continue des effectifs dans les activités de service. Cela est dû à une baisse des coûts d'utilisation du réseau de transport ainsi qu'à la réalisation d'économies. Le résultat d'exploitation a augmenté de 21,1 millions de CHF pour s'établir à 159,1 millions de CHF. Cette évolution tient principalement au bénéfice de 31,3 millions de CHF réalisé grâce à la vente du réseau de transport à Swissgrid, inscrit dans les «autres produits d'exploitation», ainsi qu'au remboursement des coûts des services-système de 2009 d'un montant de 12,2 millions de CHF, diminuant les charges inscrites dans le poste Matériel et prestations de tiers. En 2012, les «autres produits d'exploitation»comprenaient un effet extraordinaire lié à la comptabilisation dans le compte de pertes et profits des différences de couverture 2011 et 2012 sur le réseau de transport, d'un montant de 17,0 millions de CHF, versées en dédommagement par Swissgrid à BKW suite au transfert du réseau très haute tension.

### Solide résultat d'exploitation corrigé et charges fiscales exceptionnelles

Les charges corrigées d'approvisionnement en énergie de tous les segments se sont élevées à 1 402,9 millions de CHF en 2013 (1 531,7 millions de CHF l'exercice précédent), ce qui représente une diminution de 8,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est due à des quantités prélevées plus faibles et a en outre été influencée de manière positive par l'effet extraordinaire lié au remboursement des coûts imputés aux entreprises partenaires pour les services-système.

Les frais de personnel ont augmenté de 21,4 millions de CHF pour s'établir à 382,5 millions de CHF. Cela est dû premièrement à une augmentation des effectifs dans le domaine des prestations suite à la nouvelle stratégie et deuxièmement à l'augmentation des charges en raison des nouvelles règles comptables concernant la prévoyance du personnel. L'augmentation des charges du personnel a cependant été atténuée par les mesures liées au personnel prises dans le cadre du programme de réduction des coûts. Les charges de matériel et de prestations de tiers ont enregistré une hausse de 10,1 millions de CHF pour s'inscrire à 211,3 millions de CHF, notamment du fait de l'accroissement des charges liées à l'exploitation et à la maintenance des centrales. Les charges d'exploitation restantes ont finalement augmenté de 12,4 millions de CHF pour atteindre 249,5 millions de CHF, essentiellement en raison des redevances et des émoluments plus élevés mais aussi du fait des frais exceptionnels liés à l'adaptation de la structure organisationnelle.

Les charges d'amortissement corrigées enregistrent une hausse de 3,0 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 200,6 millions de CHF. Cette évolution est principalement imputable aux nombreuses acquisitions et achèvements de centrales. Le résultat d'exploitation corrigé a légèrement diminué de 7,1 millions de CHF pour atteindre 316,9 millions de CHF. Tant les ventes d'énergie que les réseaux et les activités réseau ont réalisé un résultat d'exploitation positif dans un contexte toujours exigeant.

Le résultat financier a reculé de 14,1 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent, ce qui le porte à -64,2 millions de CHF. Cette baisse tient d'une part à l'évolution moins favorable du marché des actions, qui a eu un effet négatif sur le rendement des actions détenues par le fonds de désaffectation et le fonds de gestion (actions inscrites au bilan à leur valeur de marché) ainsi que des dépôts-titres. Au cours de l'exercice sous revue, les fonds d'Etat ont enregistré un bénéfice de 51,1 millions de CHF, ce qui reste cependant inférieur de 7,3 millions de CHF à l'excellent bénéfice de 2012. D'autre part, les charges d'intérêts ont progressé de 7,9 millions de CHF et les charges liées aux intérêts des provisions de 4,8 millions de CHF. La charge d'impôts sur le bénéfice corrigée a connu une nette augmentation de 12,9 millions de CHF pour s'établir à 86,3 millions de CHF grâce à un effet extraordinaire. Cet effet extraordinaire est dû à la modification du taux d'imposition s'appliquant aux entreprises italiennes du secteur de l'énergie (taxe «Robin des Bois»). L'amendement adopté en Italie a engendré, au 30 juin 2013, une hausse de 26,1 millions de CHF des impôts différés passifs. Le bénéfice net corrigé de BKW a diminué de 34,1 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 166,4 millions de CHF.

### Les fonds propres et la situation de financement demeurent solides

Le solde du bilan, qui s'élève à 7 675,5 millions de CHF, a enregistré une nette hausse de 337,1 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent (+ 4,6 %). L'actif immobilisé a progressé de 8,9 %, notamment du fait de l'acquisition d'installations de production, de nouveaux apports de capitaux pour l'achèvement de la centrale à Wilhelmshaven ainsi que de l'accroissement de valeur des fonds d'Etat de désaffectation et de gestion et de l'augmentation des prêts octroyés aux sociétés associées. Au passif, ce sont surtout les provisions exceptionnelles pour des contrats d'acquisition d'énergie défavorables ainsi que les provisions pour l'élimination des déchets nucléaires qui ont augmenté, tandis que les engagements de prévoyance du personnel ont considérablement diminué conformément à la norme IAS 19. Les fonds propres ont reculé de 4,5 % par rapport à fin 2012 pour s'établir à 2 365,7 millions de CHF. Leur part dans le total du bilan a diminué, passant de 33,7 % à 30,8%.

La situation financière de BKW demeure également solide. Le premier refinancement des emprunts en cours n'est pas dû avant 2018. Le crédit consortial conclu par BKW en octobre 2011 pour un montant de 300 millions de CHF n'a toujours pas été utilisé, si bien que le cadre de financement visant à renforcer ses réserves de liquidités reste inchangé. Au cours de l'exercice sous revue, BKW a également placé une obligation nominative d'un montant de 150 millions d'EUR et d'une durée de 20 ans. Ce placement assure à BKW la congruence monétaire du financement de ses investissements à l'étranger.

# Forte entrée de capitaux liés à l'activité d'exploitation, activité d'investissement importante

Avec 310,8 millions de CHF, l'entrée de capitaux liés à l'activité d'exploitation est également forte au cours de l'exercice sous revue, c'est pourquoi elle n'a que légèrement diminué par rapport aux 321,5 millions de CHF de l'exercice précédent, malgré une perte nette. Cela est principalement dû au fait que les corrections de valeur extraordinaires et les provisions exceptionnelles réalisées au cours de l'exercice sous revue sont sans incidence sur les liquidités.

Les investissements dans les immobilisations corporelles, les sociétés du groupe et les sociétés associées ont entraîné une sortie de capitaux de 488,6 millions de CHF (270,7 millions de CHF l'exercice précédent). Les investissements réalisés concernaient principalement l'acquisition et la construction d'installations de production ainsi que l'extension du réseau de distribution. L'activité d'investissement a entraîné une sortie de capitaux de 532,1 millions de CHF.

Fortement marquée par le placement de l'obligation nominative, l'activité de financement a entraîné une entrée de capitaux de 118,7 millions de CHF (41,0 millions de CHF l'exercice précédent).

Les liquidités ont diminué de 102,4 millions de CHF pour s'établir à 496,8 millions de CHF.

## Dividende

Un dividende de 1,20 CHF par action sera proposé lors de l'assemblée générale du 9 mai 2014. Le rendement du dividende s'élève donc à 4,2 % (sur la base du cours à la fin de l'année). La proposition relative au montant du dividende se fonde sur le bénéfice annuel corrigé des ajustements de valeur et des provisions extraordinaires pour les installations de production sans incidence sur les liquidités de 166,4 millions de CHF. Le taux de distribution est ainsi d'environ 40 % et reflète la continuité de la politique appliquée par BKW en matière de dividendes.

### Perspectives

Pour l'exercice en cours, BKW table sur la persistance d'un contexte de marché exigeant, de la faiblesse des prix de l'énergie et d'une pression sur les marges. Conjuguée à l'influence des normes régulatoires et à un franc toujours fort, cette situation déterminera également le résultat opérationnel de l'exercice 2014. Du fait de la stabilité des activités réseau, de la production assurée en grande partie depuis longtemps ainsi que de la poursuite du développement des activités de service, BKW prévoit un résultat d'exploitation et un bénéfice net (sous réserve de contrôles des valeurs effectives) du même ordre que les chiffres corrigés présentés pour l'exercice 2013.

# Compte de pertes et profits consolidé

en millions de CHF	Note	2013	2012 (adapté)
Chiffre d'affaires net	9	2567,0	2742,6
Prestations propres activées		45,3	49,8
Autres produits d'exploitation		121,4	67,4
Prestation globale		2733,7	2859,8
Approvisionnement en énergie	11	-1597,6	-1608,5
Matériel et prestations de tiers		-211,3	-201,2
Charges de personnel	12	-382,5	-361,1
Autres charges d'exploitation	13	-249,5	-237,1
Charges d'exploitation		-2440,9	-2407,9
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations		292,8	451,9
Amortissements et dépréciations	14	-494,4	-233,0
Résultat d'exploitation avant résultat des sociétés associées		-201,6	218,9
Résultat des sociétés associées	19	30,0	-7,1
Résultat d'exploitation		-171,6	211,8
Produits financiers	15	76,9	75,9
Charges financières	15	-141,1	-126,0
Résultat avant impôts sur le bénéfice		-235,8	161,7
Impôts sur le bénéfice	16	19,1	-31,2
Perte nette/bénéfice net		-216,7	130,5
dont:			
- Part des actionnaires BKW		-216,7	128,4
- Participations ne donnant pas le contrôle		0,0	2,1
Résultat par action en CHF (dilué et non dilué)	17	-4,51	2,70

# Comptes du groupe BKW Compte de résultat global consolidé

en millions de CHF	2013	2012 (adapté)
Perte nette/bénéfice net	-216,7	130,5
Bénéfices/pertes actuariels (sociétés du groupe)		
- Bénéfices/pertes actuariels	135,0	44,7
- Impôts sur le bénéfice	-29,7	-9,8
Bénéfices/pertes actuariels (sociétés associées)		
- Bénéfices/pertes actuariels	19,1	0,6
- Impôts sur le bénéfice	-1,5	-0,1
Total des postes non recyclables dans le compte de pertes et profits, après impôts	122,9	35,4
Changes		
- Changes	12,6	-8,1
- Transfert au compte de pertes et profits	0,7	1,4
- Impôts sur le bénéfice	0,0	0,1
Actifs financiers disponibles à la vente		
- Ajustements de valeur	-2,3	-28,3
- Transfert au compte de pertes et profits	0,7	0,0
- Impôts sur le bénéfice	0,3	3,6
Opérations de couverture		
- Ajustements de valeur	0,5	-0,8
- Transfert au compte de pertes et profits	0,0	3,3
- Impôts sur le bénéfice	-0,2	-0,6
Total des postes recyclables dans le compte de pertes et profits, après impôts	12,3	-29,4
Autres éléments du résultat global	135,2	6,0
Résultat global	-81,5	136,5
dont:		
- Part des actionnaires BKW	-81,5	134,4
- Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	2,1

# Comptes du groupe BKW Bilan consolidé

en millions de CHF	Note	31.12.2013	31.12.2012 (adapté)	01.01.2012 (adapté)
Actif				
Immobilisations corporelles	18	2985,2	2822,0	2871,9
Participations dans des sociétés associées	19	1 187,3	1 006,0	991,7
Produits dérivés	31	58,2	72,0	32,6
Immobilisations financières à long terme	20	1 153,0	991,6	911,0
Actifs incorporels	21	164,7	224,1	211,0
Impôts différés actifs	16	42,5	16,9	8,6
Total actif immobilisé		5 5 9 0, 9	5132,6	5026,8
Stocks	22	133,5	104,4	74,3
Créances	24	773,7	661,7	607,9
Impôts actifs en cours		9,1	8,9	38,3
Produits dérivés	31	105,2	155,0	75,6
Immobilisations financières à court terme	20	300,5	234,0	209,9
Comptes de régularisation	23	265,8	157,4	176,3
Liquidités	35	496,8	599,2	526,8
Total actif circulant		2084,6	1 920,6	1 709,1
Actifs détenus en vue de la vente	8	0,0	285,2	254,8
Total actif		7675,5	7338,4	6990,7
Passif Capital-actions	25	132,0	132,0	131,1
Réserves provenant de capitaux		35,0	35,0	35,0
Réserves provenant de bénéfices	OF	2467,0	2759,8	2663,5
Autres réserves	25	8,2	-127,0	-133,0
Actions propres		-319,2	-360,6	-363,7
Total part des actionnaires BKW		2323,0	2439,2	2332,9
Participations ne donnant pas le contrôle		42,7 2365,7	37,4 2476,6	43,9
Total fonds propres Provisions à long terme		2045,9	1835,9	2376,8 1692,6
Engagements financiers à long terme	27	1563,3	1 351,7	1245,9
Impôts différés passifs	16	470,4	420,3	424,4
Engagement de prévoyance du personnel	30	52,9	177,3	215,6
Produits dérivés	31	33,0	39,4	33,3
Autres engagements à long terme	28	230,8	211,2	193,2
Total engagements à long terme		4396,3	4035,8	3805,0
Autres engagements à court terme		567,8	409,0	409,2
Provisions à court terme	26	62,3	39,4	36,1
Engagements financiers à court terme	27	26,7	24,3	46,5
Impôts passifs en cours		13,4	23,6	29,0
		10.4		
	31			
Produits dérivés	31	85,2	157,2	99,4
Produits dérivés Comptes de régularisation	31 23	85,2 158,1	157,2 122,7	99,4 147,9
Produits dérivés		85,2	157,2	99,4
Produits dérivés Comptes de régularisation Total engagements à court terme	23	85,2 158,1 <b>913,5</b>	157,2 122,7 776,2	99,4 147,9 <b>768,1</b>

# Variation des fonds propres consolidés

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves provenant de capitaux	Réserves provenant de bénéfices	Actions propres	Autres réserves	Part des actionnaires BKW	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Fonds propres au 31.12.2011 (présentés)	131,1	35,0	2941,6	-363,7	-133,0	2611,0	43,9	2654,9
Modifications de la présentation des comptes			-278,1			-278,1		-278,1
Fonds propres au 31.12.2011 (adaptés)	131,1	35,0	2663,5	-363,7	-133,0	2332,9	43,9	2376,8
Bénéfice net (adapté)			128,4			128,4	2,1	130,5
Autres éléments du résultat global (adaptés)					6,0	6,0		6,0
Résultat global (adapté)			128,4		6,0	134,4	2,1	136,5
Dividendes			-47,7			-47,7	-0,6	-48,3
Augmentation du capital-actions 1	0,9		17,3			18,2	-18,2	0,0
Transactions avec les actions propres			-1,7	3,1		1,4		1,4
Rémunérations en actions			0,4			0,4		0,4
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle			0,3			0,3	-4,5	-4,2
Changements dans le périmètre de consolidation			-0,7			-0,7	2,2	1,5
Apport de fonds propres via des participations ne donnant pas le contrôle						0,0	12,5	12,5
Fonds propres au 31.12.2012 (adaptés)	132,0	35,0	2759,8	-360,6	-127,0	2439,2	37,4	2476,6
Perte nette			-216,7			-216,7		-216,7
Autres éléments du résultat global					135,2	135,2		135,2
Résultat global			-216,7		135,2	-81,5	0,0	-81,5
Dividendes			-57,6			-57,6	-0,9	-58,5
Transactions avec les actions propres			-19,1	41,4		22,3		22,3
Rémunérations en actions			0,7			0,7		0,7
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle			-0,1			-0,1	0,1	0,0
Changements dans le périmètre de consolidation						0,0	3,7	3,7
Apport de fonds propres via des participations ne donnant pas le contrôle						0,0	2,4	2,4
Fonds propres au 31.12.2013	132,0	35,0	2467,0	-319,2	8,2	2323,0	42,7	2365,7
1 on raison du squazzo out des actions de RKW Energie SA nor	. á a b a a a á a	DKV	V O A /-f	-1- 05)				

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> en raison du squeeze-out des actions de BKW Energie SA non échangées en BKW SA (cf. note 25)

# Flux de trésorerie consolidés

en millions de CHF	Note	2013	2012 (adapté)
Résultat avant impôts sur le bénéfice		-235,8	161,7
Ajustement pour			
- Amortissements et dépréciations	14	494,4	233,0
- Résultat des sociétés associées	19	-30,0	7,1
- Résultat financier	15	64,2	50,1
- Bénéfices/pertes sur la cession d'actifs immobilisés		-35,4	-1,2
- Variation des provisions à long terme (hors intérêts)		124,5	50,0
- Taux de dissolution des droits d'utilisation cédés		-9,9	-9,5
- Variation résultant de l'évaluation de dérivés énergétiques		-19,9	-49,9
- Autres positions sans incidence sur les flux de trésorerie		12,5	5,0
Variation de l'actif circulant net (hors immobilisations, engagements financiers à court terme et produits dérivés)		-19,6	-71,7
Impôts sur le bénéfice payés		-32,7	-49,8
Autres dépenses financières		-1,5	-3,3
Cash-flow résultant de l'activité d'exploitation		310,8	321,5
Investissements en immobilisations corporelles	18	-215,1	-209,3
Désinvestissements en immobilisations corporelles		15,5	20,1
Acquisition de nouvelles sociétés du groupe	7/35	-198,8	-1,2
Cession de sociétés du groupe		79,5	0,6
Investissements dans des sociétés associées	19	-74,7	-60,2
Désinvestissements dans des sociétés associées		0,8	4,8
Investissements en immobilisations financières à long et court termes		-174,0	-111,3
Désinvestissements en immobilisations financières à long et court termes		22,5	40,2
Investissements en actifs incorporels	21	-22,2	-12,4
Intérêts perçus		9,8	8,3
Dividendes perçus		24,6	30,7
Cash-flow résultant de l'activité d'investissement		-532,1	-289,7
Vente/achat d'actions propres	25	16,0	0,8
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0,0	-3,0
Apport de capital via des participations ne donnant pas le contrôle		0,3	12,5
Augmentation des engagements financiers à court et à long terme		199,1	146,9
Diminution des engagements financiers à court et à long terme		-28,7	-67,1
Augmentation des autres engagements à long terme		30,7	37,8
Diminution des autres engagements à long terme		-1,5	-5,6
Intérêts versés		-38,7	-33,0
Dividendes distribués		-58,5	-48,3
Cash-flow résultant de l'activité de financement		118,7	41,0
Différences de change sur liquidités		0,2	-0,4
Variation nette des liquidités		-102,4	72,4
Liquidités au début de l'exercice		599,2	526,8
Liquidités à la fin de l'exercice	35	496,8	599,2

# Annexe aux comptes du groupe

#### **ACTIVITÉ** 1

BKW SA, dont le siège se trouve à Berne (CH), constitue, conjointement avec les sociétés du groupe, un important fournisseur d'énergie en Suisse et offre un large éventail de prestations destinées aux clients privés et commerciaux. Dans les pays voisins de la Suisse, le groupe dispose de ses propres canaux de distribution. BKW couvre l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée, depuis la production jusqu'à la vente d'énergie aux clients finaux, en passant par le transport et le négoce. En plus de fournir de l'énergie, BKW développe, implémente et exploite des solutions complètes en matière d'énergie pour des clients privés et commerciaux ainsi que pour des entreprises d'approvisionnement en énergie et des communes.

#### PRINCIPES DE LA PRÉSENTATION DES COMPTES 2

#### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes du groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de BKW. Ils satisfont par ailleurs aux exigences du droit suisse des sociétés anonymes. La date de clôture des comptes pour le groupe est le 31 décembre. Les comptes du groupe sont établis en francs suisses (CHF).

Ils sont établis sur la base des coûts d'acquisition historiques; les exceptions sont décrites dans les principes de comptabilisation et d'évaluation.

#### 2.2 APPLICATION DES NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS **DURANT L'EXERCICE 2013**

Les normes révisées et nouvelles normes mentionnées ci-dessous sont applicables pour la première fois à l'exercice 2013 de BKW:

- IFRS 10 «Etats financiers consolidés»
- IFRS 11 «Partenariats»
- IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités»
- IFRS 13 «Evaluation de la juste valeur»
- Amendement à IAS 1 «Présentation des états financiers»
- Amendement à IAS 19 «Avantages du personnel»
- Amendement à IAS 28 «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises»
- Amendements à IFRS 7 «Instruments financiers: informations à fournir»
- Amendement à IAS 36 «Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers» (application précoce)
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2009-2011
- Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 «Etats financiers consolidés, Partenariats et Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités: Dispositions transitoires»

A l'exception de la mise en application d'IFRS 11 et de l'amendement à IAS 19, ces modifications n'ont eu aucun impact sur la situation financière, le patrimoine et les résultats financiers de BKW. Conformément à la norme IAS 8, les changements ont été appliqués de manière rétroactive. Ils sont expliqués sous la note 6. Les effets sur le bilan et le compte de résultat sont en outre présentés sous forme de tableau. Les conséquences sur les flux de trésorerie étant négligeables, un rapprochement détaillé n'est pas nécessaire. Les valeurs de 2012 ont été adaptées en conséquence dans les données annexes.

IFRS 12 se traduira par l'ajout ou la modification des publications concernant les sociétés du groupe, les accords conjoints et les entreprises associées.

#### 2.3 APPLICATION DES NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS À L'AVENIR

Bien que publiées à la date du bilan, les normes et les interprétations (nouvelles ou révisées) ci-dessous ne seront applicables que pour les exercices ultérieurs. BKW prévoit d'appliquer les modifications dès la date de leur entrée en vigueur (pour les exercices ouverts à compter de la date indiquée entre parenthèses ou après).

- IFRS 9 «Instruments financiers» (à déterminer)
- IFRIC 21 «Droits ou taxes» (1er janvier 2014)
- Amendements à IAS 32 «Instruments financiers: présentation» (1er janvier 2014)
- Amendements à IAS 39 «Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture» (1er janvier 2014)
- Amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 «Comptabilité de couverture» (à déterminer)
- Amendements à IAS 19 «Avantages du personnel intitulé Régimes à prestations définies: cotisations des membres du personnel» (1er juillet 2014)
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010 2012
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2011 2013

Les conséquences éventuelles résultant de l'application de ces normes et interprétations nouvelles ou révisées sont en cours d'examen. Pour l'instant, on ne table sur aucun impact majeur des modifications sur la situation financière, le patrimoine et les résultats financiers de BKW.

#### 3 CONSOLIDATION

#### 3.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La consolidation se fonde sur les comptes des différentes sociétés du groupe qui ont été établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes. Les soldes, transactions, bénéfices et charges internes au groupe sont entièrement éliminés.

Pour toutes les sociétés du groupe, la date de clôture est le 31 décembre. Pour certaines entreprises associées et dans le cas d'un accord conjoint, la date de clôture est différente de celle de BKW, car ces sociétés clôturent leur exercice comptable le 30 septembre afin de faire coïncider ce dernier avec l'année hydrologique. Pour la consolidation de ces sociétés, la clôture est fixée en principe au 30 septembre. Des ajustements sont effectués pour les transactions importantes réalisées entre la date de clôture des sociétés et celle de BKW.

#### 3.2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

# Sociétés du groupe

Les sociétés sous contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale: leurs actifs et leurs passifs, de même que leurs charges et leurs produits, sont inscrits à 100 %. Les parts des actionnaires n'exerçant pas de contrôle dans les fonds propres et dans les résultats des sociétés sous contrôle sont présentées séparément dans les fonds propres consolidés et dans le compte de pertes et profits consolidé. Les produits et les charges internes au groupe se compensent mutuellement, de même que les actifs et les passifs internes au groupe. Les bénéfices intermédiaires résultant de ventes et prestations internes au groupe, mais non encore réalisés par la vente à des tiers, sont éliminés. Il n'existe aucune restriction majeure au transfert de liquidités des filiales à la société mère.

# Accords conjoints

Les sociétés sous contrôle commun («joint control») sont traitées comme des entreprises communes («joint-ventures») ou une activité commune («joint operation»). En principe, une unanimité convenue contractuellement est nécessaire pour l'existence d'un «joint control». Lorsque celle-ci fait défaut, un «joint control» peut aussi résulter indirectement de l'ensemble des dispositions contractuelles et de leur application au cas par cas. Pour les «joint operations», l'intégration dans les comptes du groupe se fait avec leurs parts respectives d'actifs et de passifs ainsi que de produits et de charges; pour les joint-ventures, elle se fait au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

## Entreprises associées

Les participations dans les sociétés sur lesquelles BKW peut exercer une influence déterminante sans toutefois en détenir le contrôle sont classées dans la catégorie des sociétés associées et évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. En règle générale, on parle d'une influence déterminante lorsque la part des droits de vote est située entre 20 et 50 %. Dans certaines circonstances, on peut déjà être en présence d'une influence déterminante si la part des droits de vote est inférieure à 20 % lorsqu'il existe des droits contractuels. C'est notamment le cas pour les entreprises partenaires.

Les entreprises partenaires sont des sociétés qui construisent et exploitent des centrales ou gèrent les droits de prélèvement d'énergie de centrales et planifient des entrepôts nucléaires. L'énergie produite par ces sociétés est achetée au coût de revient selon des accords contractuels. Les entreprises partenaires sont rattachées au segment Production.

#### ACQUISITION ET CESSION DE SOCIÉTÉS DU GROUPE 3.3

Les sociétés nouvellement acquises par BKW sont intégrées aux comptes du groupe à la date de la prise de contrôle. Les actifs nets acquis sont évalués à leur juste valeur (fair value) et intégrés selon la méthode de l'acquisition. Lorsque le prix d'achat est plus élevé que la valeur des actifs nets acquis, la différence correspondante est portée à l'actif au titre de goodwill. Toute différence négative constatée est immédiatement inscrite au compte de pertes et profits.

Les sociétés du groupe sont sorties du bilan à la date de la perte de contrôle. BKW inscrit la différence entre le produit de la vente et la valeur des actifs nets cédés au compte de pertes et profits à cette même date. L'éventuel goodwill ainsi que les différences de change cumulées et les variations de valeurs enregistrées sur les instruments financiers inscrites dans les autres éléments du résultat global sont éliminés via le compte de pertes et profits avec les plus-values et les moins-values résultant de la vente.

#### 3.4 **CHANGES**

Le rapport financier est établi en francs suisses (CHF). BKW comptabilise les transactions en devises au cours du jour. Les gains et pertes de change découlant de telles transactions et de la réévaluation des positions en devises à la date de clôture du bilan sont pris en compte dans le résultat financier.

Pour la conversion en francs suisses des comptes annuels des sociétés du groupe qui établissent leur bouclement en devises, les principes suivants sont appliqués:

- bilan converti au cours en vigueur à la date de clôture du bilan (31 décembre);
- compte de pertes et profits converti au cours moyen de l'exercice;
- flux de trésorerie convertis au cours moyen de l'exercice.

	Cours de change au 31.12.2013	Cours de change au 31.12.2012	Moyenne 2013	Moyenne 2012
CHF/EUR	1,2262	1,2090	1,2302	1,2054

Le goodwill et les adaptations de la juste valeur des actifs nets de sociétés établissant leurs comptes en devises réalisés à l'occasion de l'affectation du coût d'acquisition sont comptabilisés en devises.

Les différences de change résultant de la conversion des comptes annuels de sociétés du groupe, sociétés associées et accords conjoints établis en devises sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

#### PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION 4

#### 4.1 PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les ventes d'énergie aux clients finaux et aux partenaires de distribution sont considérées comme réalisées et sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires dès lors que les livraisons correspondantes ont eu lieu. Le chiffre d'affaires des mandats de fabrication des différents clients est inscrit au bilan selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux (percentage of completion). Le produit proportionnel est inscrit en fonction de l'avancement des mandats.

Dans le négoce d'énergie, la présentation du chiffre d'affaires varie en fonction de l'objet des transactions. Certaines opérations de négoce d'énergie sont conclues dans le cadre de la gestion active du parc de centrales ou en vue de la couverture physique de contrats de fourniture ou de prélèvement d'énergie. Ce type d'opérations de gestion est réparti en opérations pour compte propre et en opérations de couverture. Le chiffre d'affaires brut généré par les opérations pour compte propre est comptabilisé dans le chiffre d'affaires à la date de la livraison, sous «Fourniture d'électricité Négoce»ou sous «Activités liées au gaz», selon le cas. Les opérations de couverture résultent d'activités plus vastes des opérations de gestion du portefeuille de production qui comprennent la conclusion d'autres opérations pour la couverture de la production propre. Ces opérations de couverture supplémentaires sont considérées comme des instruments financiers. D'autres opérations de négoce sont effectuées dans l'unique intention de dégager une marge commerciale. Ces opérations répondent également à la définition d'instruments financiers.

Les activités liées à l'énergie qualifiées d'instruments financiers sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture du bilan, et leur résultat net, réalisé ou non, est comptabilisé dans le chiffre d'affaires sous «Résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité»ou sous «Résultat du négoce de dérivés énergétiques». Le résultat se compose de deux éléments: des bénéfices ou pertes effectivement réalisés dans le cadre des opérations en cours d'exécution d'une part, et des bénéfices ou pertes non réalisés résultant de l'évaluation à leur juste valeur des contrats en cours d'autre part.

#### **INSTRUMENTS FINANCIERS** 4.2

Sont considérées comme instruments financiers toutes les conventions contractuelles entraînant une inscription dans les actifs financiers de BKW et dans les passifs financiers de la contrepartie, ou inversement. Les actifs et passifs financiers se répartissent selon les catégories suivantes:

- actifs ou passifs financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits (instruments financiers et produits dérivés détenus à des fins de négoce);
- investissements financiers détenus jusqu'à l'échéance (actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'entreprise a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance);
- prêts et créances;
- actifs financiers disponibles à la vente (actifs financiers non dérivés ne pouvant être classés dans aucune autre catégorie);
- passifs financiers comptabilisés sur la base de leur valeur d'acquisition au coût amorti.

La comptabilisation et la sortie de compte des actifs financiers s'effectuent à la date de la transaction (trade date). A l'intérieur de chaque catégorie, les actifs et passifs financiers sont évalués selon les mêmes principes. La première comptabilisation s'effectue à la juste valeur (fair value). Les frais de transaction relatifs aux instruments financiers qui n'appartiennent pas à la catégorie des «objets financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits» sont ajoutés au prix d'acquisition ou d'émission de l'instrument financier. Après cette première comptabilisation, les instruments financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits sont inscrits au bilan à leur juste valeur, les variations de valeur étant portées au compte de pertes et profits. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également inscrits au bilan à leur juste valeur, mais les variations de valeur correspondantes sont saisies dans les autres éléments du résultat global, à moins qu'elles ne soient qualifiées de dépréciation (impairment) ou que l'instrument financier ne soit revendu. En cas de dépréciation, de cession ou de sortie pour toute autre raison, le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global est transféré au compte de pertes et profits. Les investissements financiers détenus jusqu'à l'échéance, les engagements concédés par BKW et les prêts et créances émis par BKW sont comptabilisés dans le bilan selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif, déduction faite des éventuelles dépréciations.

Un ajustement de valeur est effectué s'il existe des signes objectifs que la valeur effective ait pu diminuer. Les actifs comptabilisés au coût amorti subissent une dépréciation lorsque leur valeur comptable devient supérieure à la valeur actuelle des cash-flows futurs estimés. Concernant les actifs disponibles à la vente, on parle en principe de dépréciation lorsque la juste valeur de ces derniers devient inférieure à la valeur d'acquisition. S'il s'agit d'instruments de fonds propres, on considère qu'il y a dépréciation uniquement en cas de diminution significative ou durable de la valeur.

La juste valeur des titres cotés en bourse pour lesquels on peut considérer qu'il existe un marché actif est déterminée sur la base des cours publiés. La juste valeur des autres types d'instruments financiers est déterminée à l'aide de la méthode du cash-flow actualisé ou d'autres méthodes d'évaluation reconnues. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits auxquels ils sont rattachés sont réalisés, lorsque ces droits arrivent à échéance ou lorsque BKW en cède le contrôle. Les dettes financières sont décomptabilisées lorsqu'elles sont remboursées.

#### PRODUITS DÉRIVÉS 4.3

### Dérivés énergétiques

BKW pratique le négoce de contrats de type forwards avec profils fixes ou flexibles et de type futures, dont les actifs sous-jacents sont l'électricité, le gaz, le pétrole, le charbon et des certificats. Les contrats qui ont été conclus dans l'unique intention de dégager une marge commerciale et les opérations de couverture résultant d'activités élargies de gestion du portefeuille de production sont traités comme des instruments financiers et qualifiés de dérivés énergétiques. Les positions ouvertes à la date de clôture du bilan sont comptabilisées à leur juste valeur. Les créances de BKW envers ses contreparties sont portées à l'actif du bilan (poste «Produits dérivés») en tant que valeurs de remplacement positives, les engagements au passif (poste «Produits dérivés») en tant que valeurs de remplacement négatives. On procède à une compensation (netting) des transactions en cours présentant des valeurs de remplacement positives ou négatives lorsque les réglementations contractuelles correspondantes le prévoient et que la compensation directe est juridiquement admissible et réalisable. Les pertes et gains réalisés et non réalisés sur dérivés énergétiques sont comptabilisés comme résultat du négoce pour compte propre et comme résultat de la couverture des variations du prix de l'énergie dans le chiffre d'affaires net.

### 4.3.2 Inscription au bilan des opérations de couverture (hedge accounting)

Pour se couvrir contre les variations de la juste valeur des éléments de l'actif ou d'une dette (fair value hedge), contre l'exposition aux variations de flux de trésorerie (cash flow hedge) et contre les investissements nets à l'étranger (net investment hedge), il est possible de faire appel à des instruments financiers dérivés. Ces instruments sont employés conformément aux principes de la politique en matière de couverture des risques et de risques de crédit. Ils sont évalués à leur juste valeur.

La qualification d'une opération de couverture répond à des conditions strictes en matière de documentation, d'efficacité de l'instrument de couverture et de probabilité d'occurrence. Lors de la conclusion d'une transaction de couverture, la relation entre l'instrument de couverture et la position couverte ainsi que l'objectif et la stratégie de couverture de risque sont documentés. L'efficacité de la relation de couverture est contrôlée et documentée tant au début que pendant la période de couverture.

Les variations de valeur des instruments financiers servant à couvrir la juste valeur d'une position du bilan et présentant une grande efficacité (qualifiés de «couverture de juste valeur») sont inscrites au compte de pertes et profits conjointement avec les variations correspondantes de la juste valeur de l'actif ou de l'engagement sous-jacent. Les variations de valeur des instruments financiers servant à couvrir les flux de trésorerie (qualifiés de couverture de flux de trésorerie) ou les investissements nets à l'étranger (qualifiés de couverture d'investissement net) sont inscrites dans les autres éléments du résultat global à hauteur de la partie efficace de la couverture. La part inefficace du profit ou de la perte est inscrite au compte de pertes et profits.

Les variations de valeur, réalisées ou non, sur des instruments financiers qui, d'un point de vue économique et conformément aux directives du groupe, sont destinés à couvrir les risques de change et de taux résultant des activités courantes mais qui ne sont pas qualifiés d'opération de couverture, sont portées au compte de pertes et profits par le biais du résultat financier.

#### 4.4 **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés. Les amortissements se font de façon linéaire, suivant un plan basé sur la durée d'utilisation estimée des installations. Des contrôles sont effectués tous les ans pour réévaluer la durée d'utilisation des immobilisations et rechercher les éventuels signes de dépréciation. Les pertes de valeur des immobilisations corporelles sont calculées selon les principes décrits à la note 4.11. Les immobilisations corporelles liées à une concession devant être restituée sans indemnité ne peuvent pas être amorties sur une durée supérieure à la durée attendue de la concession en question.

Les valeurs actuelles des frais estimés pour le démantèlement et la désaffectation des centrales ainsi que l'élimination des déchets sont portées à l'actif du bilan avec les coûts d'acquisition ou de production (cf. note 4.13). Les éléments de combustible spécifiquement destinés à la centrale nucléaire sont portés à l'actif du bilan dans les immobilisations corporelles. Compte tenu de la dépréciation, l'amortissement se fait au fur et à mesure de leur combustion.

Les intérêts versés sur les fonds de tiers pendant la phase de réalisation de projets d'investissement à long terme sont portés à l'actif. Les biens-fonds sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition et ne sont amortis qu'en cas de dépréciation.

Les frais d'entretien et de réparation n'entraînant aucune augmentation de valeur sont directement imputés au compte de pertes et profits. Ces frais ne sont portés à l'actif que s'ils permettent d'allonger la durée de vie initialement estimée du bien concerné ou s'ils induisent d'autres avantages économiques substantiels (réduction des coûts, augmentation du rendement). Les coûts résultant de la mise en conformité avec des conditions imposées par la loi et n'engendrant pas d'intérêt direct futur ne sont portés à l'actif que s'ils permettent de générer un avantage sur d'autres actifs.

Les durées d'utilisation estimées des immobilisations corporelles se situent dans les fourchettes indiquées ci-après, identiques à celles de l'exercice précédent:

Bâtiments	50 ans
Centrales	de 20 à 80 ans
Installations de distribution	de 20 à 50 ans
Installations informatiques	de 10 à 30 ans
Equipements d'exploitation et véhicules	de 3 à 20 ans
Eléments de combustible	selon combustion

#### 4.5 **ACTIFS INCORPORELS**

Les actifs incorporels englobent les droits d'utilisation, les droits contractuels ou légaux obtenus dans le cadre d'acquisitions, les logiciels et le goodwill.

Les droits d'utilisation sont des indemnités uniques fixées par contrat, versées à des partenaires contractuels pour l'utilisation de leurs installations d'exploitation, ou des concessions pour la construction et l'exploitation d'installations propres. Les actifs incorporels sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation ou sur une durée qui ne peut excéder la durée du contrat.

Le goodwill n'est pas amorti suivant un plan, mais affecté aux unités génératrices de trésorerie concernées et contrôlé annuellement ou en présence de signes de dépréciation.

#### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 4.6

Les immobilisations financières comprennent les participations, les titres, les prêts et les placements à terme. Sont également comptabilisées parmi les immobilisations financières les créances envers les fonds d'Etat, dans la mesure où elles n'entrent pas dans le champ d'application des normes IAS 32 et IAS 39.

Les titres cotés en Bourse appartenant à un portefeuille d'instruments financiers, faisant l'objet d'une gestion commune et pouvant être acquis ou cédés de manière régulière sont affectés à la catégorie «objets financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits» et comptabilisés dans l'actif circulant. Les autres titres et participations sont classés dans la catégorie des «actifs financiers disponibles à la vente» et comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Les placements à terme et les prêts sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les exploitants de centrales nucléaires sont légalement tenus d'alimenter les fonds d'Etat (Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et Fonds de gestion des déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires) chaque année. Conformément aux dispositions légales, ces fonds d'Etat remboursent ensuite aux exploitants les coûts résultant des travaux de démantèlement des centrales nucléaires et de l'élimination des déchets. Les paiements ainsi effectués étant considérés comme des remboursements, les versements sont portés à l'actif du bilan au titre de créances envers les fonds d'Etat. Les variations résultant des évaluations du fonds sont portées au compte de pertes et profits par le biais du résultat financier.

# 4.7 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS/COMPTES DE RÉGULARISATION

Les créances sont comptabilisées au bilan sur la base de leur montant nominal, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Les ajustements de valeur sont effectués sur la base de l'appréciation des différentes créances, des échéances de créances contractuelles, ainsi que des habitudes de paiement des débiteurs. Les créances ne sont décomptabilisées que lorsqu'il existe suffisamment d'indices laissant supposer que le paiement n'aura plus lieu. Les engagements résultant d'achats et de prestations ne donnent lieu à aucun paiement d'intérêts et sont comptabilisés au bilan sur la base de leur montant nominal. Les comptes de régularisation servant à la délimitation périodique des charges et des produits sont également inscrits au bilan sur la base de leur valeur nominale et répartis en comptes de régularisation financiers et autres comptes de régularisation. Les délimitations financières sont constituées par les prestations fournies ou acquises sur une base contractuelle qui n'ont pas encore été facturées à la date de clôture du bilan.

### 4.8 STOCKS

### 4.8.1 Matériel mis en réserve

Le matériel de construction du réseau et des activités traditionnelles liées aux installations électriques mis en réserve est inscrit au bilan à son coût d'acquisition ou de production, ou à sa valeur de cession nette si celle-ci est inférieure au coût d'acquisition ou de production. Les coûts d'acquisition ou de production des matériaux bruts et auxiliaires sont évalués sur la base d'une moyenne mobile pondérée. Les coûts affectés aux produits finis et semi-finis englobent tous les coûts qui sont directement imputables à ces produits ainsi qu'une part des frais généraux de fabrication. La valeur du matériel mis en réserve, dont l'efficacité de rotation des stocks est insuffisante, est ajustée en partie ou intégralement.

# 4.8.2 Quotas d'émission de CO2 et certificats verts

Pour les quotas d'émission de  $\mathrm{CO}_2$  détenus dans le cadre de systèmes nationaux ou internationaux d'échange de quotas en vue de l'acquittement des taxes correspondantes, BKW a retenu la méthode dite «net liability approach». Les quotas attribués ou achetés sont inscrits à la valeur nominale de la contrepartie. Dès que les émissions réelles dépassent les quotas d'émission attribués à l'origine et encore détenus, une provision est constituée. La valeur des certificats est réalisée au moment de la vente de ces derniers ou de leur restitution aux autorités en compensation des émissions occasionnées. Le contrôle de la valeur effective des quotas d'émission est effectué en présence de signes indiquant une variation.

Les certificats verts attestent la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables et peuvent être vendus séparément de la fourniture d'électricité. Les recettes provenant des certificats verts sont enregistrées à la date de la production d'énergie pour le montant du produit estimé de la vente. Les certificats verts acquis sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition. Pour les certificats verts utilisés dans le cadre des activités de vente ou de la compensation d'émissions, BKW a retenu - comme pour les quotas d'émissions de CO2 - la méthode dite «net liability approach».

Pour les opérations portant sur des quotas d'émission et réalisées dans l'unique intention de dégager une marge commerciale, BKW applique la règle d'exception réservée aux courtiers arbitragistes de marchandises. Cette règle d'exception permet d'évaluer les quotas d'émission à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les variations de valeur à la date de clôture du bilan ainsi que les achats et ventes réalisés sont saisis dans le compte de pertes et profits pour leur montant net. Les produits dérivés sur quotas d'émission conclus dans l'intention de réaliser une marge commerciale sont traités de la même façon que les produits dérivés relevant du négoce d'énergie (cf. note 4.3.1).

#### 4.9 MANDATS EN COURS

Les mandats de fabrication des différents clients sont inscrits au bilan selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux (percentage of completion). Cette méthode se base sur une estimation individuelle du degré d'avancement effectif des travaux ou sur une estimation des coûts (frais déjà engagés par rapport au coût total estimé du mandat). Le produit proportionnel à l'avancement des travaux ainsi calculé est inclus dans le chiffre d'affaires figurant au compte de pertes et profits. Le produit pris en compte comprend le montant initial du contrat ainsi que les éventuels changements intervenus par rapport aux travaux, droits à réparation et primes de performance fixés dans le contrat en question, pour autant que ces changements soient mesurables et facturables. Les mandats et groupes de mandats pour lesquels le résultat proportionnel ne peut être estimé de façon fiable sont portés à l'actif sur la base de leurs coûts. Les pertes attendues sont aussitôt inscrites intégralement au bilan. Après prise en compte des paiements partiels déjà effectués par les clients, les travaux en cours sont inscrits au bilan parmi les créances, en tant que montant net résultant de mandats de fabrication, ou parmi les autres engagements à court terme, en tant qu'acomptes clients.

#### ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET GROUPES DESTINÉS 4.10 À ÊTRE CÉDÉS

Les actifs financiers à long terme (non-current assets) ou les groupes destinés à être cédés (disposal groups) font l'objet d'une présentation distincte dans l'actif circulant et les engagements à court terme. Ils sont évalués sur la base du montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur, moins les coûts de la vente, tandis que les éventuelles dépréciations résultant de la première classification sont inscrites au compte de pertes et profits. Les actifs financiers et les groupes destinés à être cédés de sont plus amortis.

### DÉPRÉCIATION (IMPAIRMENT) DES ACTIFS À LONG TERME 4.11 NON FINANCIERS

A chaque date de clôture du bilan, un contrôle est effectué pour vérifier l'existence de signes de dépréciation d'actifs ou de revalorisation d'un actif ayant fait l'objet d'ajustements de valeur lors des exercices précédents. Si de tels indices sont constatés, la valeur réalisable des actifs concernés est déterminée. Les actifs dont la durée d'utilisation est indéterminée font systématiquement l'objet d'une vérification: si la valeur comptable est supérieure à la valeur réalisable, la valeur de l'actif est réajustée par l'intermédiaire du compte de pertes et profits. La valeur réalisable correspond à la plus élevée des valeurs suivantes: le prix de vente net ou la valeur d'utilisation (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés). La valeur réalisable de chaque actif est en principe calculée séparément. Lorsque cela n'est pas possible, on détermine la valeur réalisable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif en question. Si la charge de dépréciation estimée est supérieure à la valeur comptable de l'actif, l'engagement n'est comptabilisé que s'il remplit les conditions pour former une provision ou un autre engagement. La charge de dépréciation d'un actif enregistrée lors des précédents exercices (à l'exception des dépréciations de goodwill) est contre-passée lorsque le contrôle de la valeur réalisable permet de constater l'absence de dépréciation ou une dépréciation limitée. Pour les actifs soumis à amortissement, la contre-passation ne peut pas ramener la valeur d'un actif à un montant excédant la valeur résiduelle qu'il présenterait si sa valeur d'acquisition avait été amortie selon un plan d'amortissement. Les contre-passations sont également inscrites au compte de pertes et profits.

Les contrats de partenariat existants stipulent que les entreprises partenaires doivent facturer l'énergie qu'elles produisent pour leurs actionnaires aux coûts de production, indépendamment des prix actuels du marché. Compte tenu de cette obligation contractuelle, les surévaluations d'installations de production de sociétés partenaires doivent être portées à la rubrique des contrats défavorables d'acquisition d'énergie. En outre, du fait de l'obligation faite aux actionnaires de reprendre l'énergie aux coûts de production, la valeur effective des participations dans les entreprises partenaires évaluées par mise en équivalence est considérée comme établie.

#### DROITS D'UTILISATION CÉDÉS 4.12

Les droits d'utilisation cédés sont comptabilisés dans les autres engagements à long terme. Ils recouvrent les contributions versées par des tiers au titre de droits de transit pour les installations de transport, les droits d'utilisation des installations ainsi que les contributions aux frais de réseau (contributions au raccordement). L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale des entrées de trésorerie, déduction faite des dissolutions portées au compte de pertes et profits. L'engagement est amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation de l'installation, celle-ci ne pouvant excéder la durée du contrat relatif au droit cédé.

#### 4.13 **PROVISIONS**

Les provisions tiennent compte de tous les engagements identifiables à la date de clôture du bilan en rapport avec les événements et transactions passés dont la réalisation entraînera vraisemblablement une perte de ressources présentant un avantage économique, et dont le montant n'est certes pas connu de manière exacte mais peut être estimé de façon fiable. Lorsque la sortie de trésorerie est improbable ou que son montant ne peut être déterminé, elle est présentée sous les engagements conditionnels. Lorsque son montant est fortement dépendant de l'évolution d'un taux d'intérêt, c'est la valeur actuelle qui est retenue comme montant à provisionner.

En sa qualité d'exploitante de la centrale nucléaire de Mühleberg, BKW est légalement tenue de démanteler cette centrale après sa phase d'exploitation et d'en éliminer les déchets nucléaires. Les coûts qui en résultent son réévalués périodiquement. La valeur actuelle des frais estimés du démantèlement et de l'élimination des déchets est affectée aux provisions et capitalisée annuellement. Le montant correspondant est porté à l'actif avec les coûts d'acquisition ou de production de la centrale et amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation. Au moment de la mise en service de la centrale, les coûts liés à la mise en service ont été portés à l'actif et les provisions correspondantes constituées. Chaque année, les frais de démantèlement et d'élimination générés en sus par l'exploitation de la centrale sont par ailleurs portés à l'actif et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation moyenne des éléments de combustible; enfin, les provisions correspondantes sont formées. Le calcul des provisions se fonde sur les hypothèses principales suivantes:

- durée d'exploitation de 47 ans (jusqu'en 2019);
- taux de renchérissement moyen de 3 %;
- taux d'intérêt de 5 %.

#### IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE 4.14

Les impôts sur le bénéfice englobent les impôts en cours, estimés sur la base du bénéfice réalisé, et les impôts différés, estimés sur la base des différences d'évaluation. Les impôts sur le bénéfice en cours sont calculés conformément aux prescriptions fiscales locales. Les impôts différés permettent de prendre en compte, selon la méthode du report variable (liability method), les répercussions en matière d'impôts sur le bénéfice des différences d'évaluation des actifs et des passifs d'après les règles internes au groupe et d'après les règles fiscales locales. Ils sont évalués sur la base des taux d'imposition effectifs ou sur la base des taux d'imposition attendus au moment de la compensation de ces différences.

Les impôts différés passifs sont toujours inscrits au bilan. En revanche, les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que lorsque les bénéfices futurs attendus laissent apparaître qu'ils peuvent être réalisés

Les variations enregistrées au niveau des impôts différés sont saisies dans le compte de pertes et profits, à moins que la différence temporaire ne soit imputable à une comptabilisation sans incidence sur ce dernier. Dans ce cas, l'impôt différé est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

#### 4.15 **LEASING**

Le traitement comptable des contrats de leasing distingue le leasing opérationnel et le leasing financier.

On parle de leasing financier lorsque, pour l'essentiel, tous les risques et opportunités d'un actif liés à la propriété sont transférés du bailleur au preneur de leasing. Les actifs détenus par BKW en sa qualité de preneur de leasing dans le cadre d'un leasing financier sont, la première fois, inscrits au bilan en tant qu'immobilisations corporelles à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à leur valeur actuelle des paiements de leasing minimaux et sont amortis sur la durée d'utilisation économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. Les taux de leasing sont répartis en charges d'intérêts et en montant amortissable selon la méthode de calcul des annuités. Les engagements résultant du leasing financier sont présentés au bilan sous les engagements financiers à court et à long termes.

Les autres contrats de leasing sont qualifiés de leasing opérationnel et ne sont pas inscrits au bilan. Les redevances de leasing sont comptabilisées dans les charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat.

#### 4.16 PRÉVOYANCE EN FAVEUR DU PERSONNEL

Divers systèmes de prévoyance en faveur du personnel existent au sein de BKW, en fonction des prescriptions légales. La grande majorité du personnel est affiliée à la Caisse de pension FMB, une institution de prévoyance juridiquement indépendante, répondant aux critères d'un plan à primauté des prestations au sens de la norme IAS 19.

L'engagement et l'excédent de prévoyance du personnel découlant des plans à primauté des prestations sont calculés chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode du coût unitaire projeté (projected unit credit). Celle-ci se base sur les années de service cumulées par les collaborateurs jusqu'à la date d'évaluation et sur des hypothèses actuarielles. Durant les périodes qui séparent les calculs, les droits acquis par les collaborateurs sont actualisés sur la base des paramètres définis à l'avance. Les excédents de prévoyance sont portés à l'actif lorsque l'excédent de couverture d'un plan de prévoyance entraîne un avantage économique. Le calcul de cet avantage économique résultant des futures réductions de cotisations est effectué en tenant compte du plafonnement («asset ceiling»). Les charges de prévoyance annuelles, qui dépendent du volume de travail fourni pour la période sous revue, et les intérêts de l'engagement ou de l'avoir de prévoyance du personnel, sont portées au compte de pertes et profits dans les charges de personnel. Les bénéfices et pertes actuariels résultant des calculs périodiques sont inscrits dans les autres éléments du compte de résultat.

#### RÉMUNÉRATIONS EN ACTIONS 4.17

Les collaborateurs de BKW ont la possibilité de participer au capital-actions de BKW SA à des conditions préférentielles. Le plan de participation fixé annuellement prévoit de mettre un certain nombre d'actions nominatives à la disposition du personnel exerçant une activité à titre principal au sein de BKW. Les actions en question sont vendues à un prix préférentiel et sont assorties d'une période de blocage. Leur attribution au personnel n'est assortie d'aucune autre condition. Il n'y a donc pas de période d'acquisition des droits (vesting period), et la rémunération est saisie à la date d'attribution (grant date). La juste valeur des actions est calculée sur la base de leur cours en Bourse. La différence entre la juste valeur et le prix préférentiel payé par les collaborateurs est comptabilisée dans les charges de personnel au moment de l'attribution des actions. Les actions octroyées sont retirées du portefeuille d'actions propres.

#### 4.18 INFORMATIONS SUR LES SEGMENTS

La détermination des segments à présenter et de leurs résultats se fonde sur la structure interne de l'organisation et du reporting interne utilisé par le management pour la gestion opérationnelle (management approach). BKW est organisée en secteurs d'activité, qui accomplissent de manière autonome les tâches d'un domaine déterminé de l'activité globale de BKW et assument la responsabilité opérationnelle de leurs résultats. Aucun secteur d'activité opérationnel n'a été regroupé avec un autre pour constituer les segments devant faire l'objet d'un rapport.

La direction du groupe contrôle les résultats des secteurs d'activité de façon séparée pour décider de la répartition des ressources et évaluer la capacité de rendement des unités. L'organe décisionnel portant la responsabilité globale, à savoir la direction du groupe, alloue les ressources et mesure les résultats sur la base du résultat d'exploitation avant intérêts et impôts.

#### INCERTITUDES DE L'ÉVALUATION 5

L'établissement de comptes consolidés conformes aux normes en vigueur en matière de présentation des comptes nécessite de procéder à des estimations et d'émettre des hypothèses qui influent sur les chiffres inscrits au bilan, au niveau des actifs, des engagements et des engagements conditionnels à la date de clôture du bilan, ainsi que sur la présentation des produits et des charges de la période sous revue dans le compte de pertes et profits. Ces estimations et hypothèses se fondent sur l'expérience acquise par le passé et sur l'évaluation la plus précise possible des développements à venir. Les résultats effectivement enregistrés peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont constamment réexaminées et les modifications inscrites dans l'exercice au cours duquel elles ont été constatées.

#### 5.1 VALEUR EFFECTIVE DES ACTIFS À LONG TERME

La valeur réalisable calculée pour le contrôle de la valeur effective est donnée par la plus élevée des valeurs suivantes: le prix de vente net ou la valeur d'utilisation (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés). La valeur réalisable est déterminée principalement à partir d'estimations des flux de trésorerie futurs attendus, basés sur l'utilisation, les taux de croissance à long terme et les taux d'intérêts, et d'estimations du prix de vente net potentiel de l'actif. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

Les estimations relatives à la durée d'utilisation des actifs ont une influence majeure sur les évaluations du management. Une variation par rapport aux estimations peut avoir des répercussions sur le niveau des amortissements à l'avenir.

#### CENTRALE NUCLÉAIRE DE MÜHLEBERG (CNM) 5.2

L'évaluation des provisions pour l'élimination des déchets nucléaires et la valeur effective des immobilisations corporelles inscrites au bilan (centrale et barres de combustibles nucléaires, y compris valeur actuelle de la gestion des déchets nucléaires) revêtent une importance primordiale pour l'appréciation du bilan et du compte de pertes et profits de BKW. Les entreprises de la branche procèdent ensemble à des calculs détaillés des coûts liés à la désaffectation des centrales et à la gestion des déchets nucléaires. En vertu de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion des déchets radioactifs pour les installations nucléaires, ces calculs sont actualisés tous les cinq ans. Les résultats obtenus sont examinés par la Confédération. Une nouvelle estimation des coûts a été réalisée en 2011, et confirmée le 5 novembre 2012 par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). BKW évalue elle-même les engagements spécifiques à sa centrale. La limitation au 28 juin 2013 de l'autorisation d'exploitation ordonnée par le Tribunal administratif fédéral a été annulée par la décision du Tribunal fédéral du 28 mars 2013. La centrale nucléaire de Mühleberg dispose ainsi d'une autorisation d'exploitation illimitée. Le 30 octobre 2013,

BKW a communiqué la décision du conseil d'administration d'exploiter la centrale nucléaire de Mühleberg jusqu'en 2019 uniquement. Jusqu'à cette date, la planification prévoyait une exploitation jusqu'en 2022. En raison de ce raccourcissement de la durée d'exploitation, il a été nécessaire d'adapter la provision pour l'élimination des déchets nucléaires et par conséquent de déprécier les centrales pucléaires

Toute inexactitude survenant dans le calcul des coûts, tout changement intervenant dans la législation en matière d'élimination des déchets nucléaires, de même qu'une mise hors service anticipée de la centrale avant 2019, peut avoir un impact notable sur le patrimoine et les résultats du groupe. Pour la centrale nucléaire de Mühleberg, des immobilisations corporelles d'une valeur comptable d'env. 300 millions de CHF sont inscrites au bilan à la date de clôture du bilan du 31 décembre 2013.

Dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG), le Conseil fédéral envisage entre autres d'adapter les paramètres de calcul des contributions pour le fonds de désaffectation et le fonds de gestion. Un taux de renchérissement de 1,5 % et un rendement des placements de 3,5 % devraient ainsi s'appliquer. Par ailleurs, un supplément de sécurité s'élevant à 30 % des coûts de désaffectation et d'élimination estimés devrait être pris en compte pour la perception des contributions. L'utilisation de ces nouveaux paramètres pour la constitution de provisions en vue de la phase de post-exploitation, de la désaffectation des installations et de la gestion des déchets radioactifs aurait des conséquences considérables sur les résultats annuels et le bilan de BKW.

### 5.3 PRÉVOYANCE EN FAVEUR DU PERSONNEL

Le calcul des engagements de prévoyance découlant des plans à primauté des prestations est effectué à partir d'hypothèses actuarielles qui peuvent diverger de la réalité et par là même influer sur le patrimoine et les résultats de BKW. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul et une analyse de sensibilité correspondante sont présentées à la note 30.

# 5.4 PROVISION POUR CONTRATS D'ACQUISITION D'ÉNERGIE DÉFAVORABLES

BKW possède des participations ne donnant pas de contrôle dans des sociétés qui détiennent des centrales et dont elle est tenue d'acheter l'énergie à son prix de production. Pour les obligations d'achat d'énergie à des prix de production dépassant les prix de vente attendus et réalisables, elle constitue des provisions. Les calculs sont effectués selon la méthode du cash-flow actualisé. Les montants des provisions sont essentiellement fonction des estimations et hypothèses émises concernant l'évolution future des prix de l'énergie, les prix de production des centrales et les taux d'actualisation. Par ailleurs, les calculs sont généralement réalisés sur de très longues périodes, correspondant le plus souvent à la durée de concession ou d'utilisation des centrales. Ces estimations et ces hypothèses sont incertaines et peuvent différer considérablement des résultats effectifs

#### PROCÉDURES DE L'ELCOM 5.5

Les tarifs que facture BKW à ses clients pour l'utilisation du réseau et pour la fourniture d'énergie sont en partie contrôlés par la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). Actuellement, plusieurs décisions de diverses instances sont en attente dans le cadre de différentes procédures portant en particulier sur la détermination des coûts du capital et des coûts d'exploitation imputables. Il est possible que des décisions de dernière instance aient une influence sur les résultats à venir de BKW. Suite au transfert du réseau de transport à Swissgrid SA, l'indemnisation définitive à prévoir pour les installations n'est fixée que provisoirement pour le moment en raison des procédures judiciaires encore en cours (cf. note 8).

### PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PRINCIPES 6 COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

#### IFRS 11 - «PARTENARIATS» 6.1

Dans le cadre du projet de réforme concernant la présentation des comptes consolidés, les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 sont applicables pour la première fois lors de l'exercice 2013. Ces nouvelles normes remplacent les prescriptions précédemment en vigueur pour la présentation des états financiers consolidés (principalement les normes IAS 27 et IAS 31 ainsi que les interprétations SIC 12 et SIC 13):

- IFRS 10 fournit en particulier une nouvelle définition de la notion de «contrôle» comme base pour la détermination des sociétés à consolider.
- IFRS 11 définit la méthode de comptabilisation des accords conjoints sous contrôle commun («ioint control»).
- IFRS 12 intègre les informations à fournir relatives aux sociétés du groupe, aux accords conjoints, aux entreprises associées et aux entités structurées.

La norme IFRS 10, qui introduit une nouvelle définition du terme «contrôle», n'a pas donné lieu, par rapport à la réglementation en vigueur jusqu'à présent, à une interprétation différente du contrôle des participations. Elle n'a donc aucunement modifié le périmètre de consolidation.

Les champs d'application d'IFRS 10 et d'IFRS 11 s'excluent mutuellement. Avec l'introduction d'IFRS 11, toutes les entreprises ne relevant pas d'IFRS 10 et pour lesquelles il existe des accords contractuels entre les actionnaires, ont été examinées afin de vérifier l'existence d'un «joint control». Conformément à la nouvelle norme, une unanimité convenue contractuellement est nécessaire pour l'existence d'un «joint control». Lorsque celle-ci fait défaut, un «joint control» peut aussi résulter indirectement de l'ensemble des dispositions contractuelles et de leur application au cas par cas. L'examen effectué a établi qu'un «joint control» selon IFRS 11 existe pour les participations «Bielersee Kraftwerke AG BIK» et «Kraftwerk Sanetsch AG (KWS)». Pour ces deux sociétés, deux partenaires possèdent chacun 50 % des parts et la direction peut prendre des décisions importantes uniquement avec l'accord des deux partenaires. Ces participations sont considérées comme des «joint operations» au sens d'IFRS 11. Par conséquent, elles ne devront plus être comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, mais devront désormais être consolidées proportionnellement, c'est-à-dire intégrées aux comptes du groupe avec leurs parts respectives d'actifs et de passifs ainsi que de produits et de charges. Les autres entreprises exploitées avec des partenaires ne satisfont pas au critère du «joint control» au sens d'IFRS 11 et sont donc considérées

comme des sociétés associées. Les sociétés associées sont consolidées, comme auparavant, au moyen de la méthode de mise en équivalence.

IFRS 12 se traduit par des publications supplémentaires concernant les sociétés du groupe, les accords conjoints et les entreprises associées.

### 6.2 IAS 19 - «AVANTAGES DU PERSONNEL»

La norme révisée IAS 19 «Avantages du personnel» contient plusieurs changements importants. Utilisée jusqu'à présent par BKW, la méthode du corridor consistait à étaler de façon linéaire sur la durée de vie active moyenne résiduelle les pertes et profits actuariels issus de l'ajustement périodique de l'engagement de prévoyance (dès lors que celui-ci excède 10 % de maximum entre les avoirs et l'engagement de prévoyance). Cette méthode a été supprimée: dorénavant, les pertes et profits actuariels sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global. Par ailleurs, l'inscription immédiate en résultat du coût des services rendus au cours de la période à comptabiliser doit être effectuée dès sa réalisation. La norme révisée prévoit en outre que la valeur nette des actifs de couverture et de l'engagement de prévoyance devra désormais être calculée au moyen du taux d'actualisation. Jusqu'à présent, les actifs de couverture étaient actualisés avec un rendement qui était estimé sur la base du portefeuille de placement de la caisse de pension et conformément aux attentes de profit. Qui plus est, lors de la détermination de la valeur actuelle de l'engagement de prévoyance, les cotisations futures attendues des employés seront également prises en compte. Cette division des risques entre employeurs et employés a modifié le montant de l'engagement de prévoyance et la répartition du coût des services rendus.

L'application de la norme IAS 19 révisée et, en particulier, le passage de la méthode du corridor à la comptabilisation immédiate des pertes et profits actuariels en autres éléments du résultat global a concerné non seulement les sociétés du groupe mais aussi les sociétés associées.

Désormais, un engagement de prévoyance du personnel figure en tant que poste séparé sous les engagements à long terme. Auparavant, il était encore inclus sous la forme d'un actif dans les immobilisations financières à long terme. Les pertes et profits actuariels sont indiqués dans un poste distinct du compte de résultat global.

### 6.3 CERTIFICATS

L'inscription au bilan des droits d'émission et des certificats CO<sub>2</sub> (ci-après appelés «certificats») a été modifiée. Le changement souhaité est intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les chiffres de 2012 ont été adaptés.

Pour l'instant, IFRS ne règle pas la comptabilisation des certificats. Une liberté de choix est donc laissée pour la définition du principe comptable. S'appuyant sur une norme provisoire relative aux droits d'émission (IFRIC 3), qui a été retirée entre-temps, BKW comptabilisait jusqu'à présent ses certificats en fonction de leur destination:

- ceux qui étaient destinés à une utilisation propre étaient comptabilisés en tant qu'actifs incorporels dans les actifs immobilisés;
- ceux qui étaient conservés dans le seul but de réaliser une marge commerciale étaient comptabilisés en tant que stocks dans l'actif circulant.

Désormais, tous les certificats seront comptabilisés dans les stocks. Quelle que soit leur destination, ces certificats sont des biens réalisables à court terme dont la dépréciation ne s'étale pas sur plusieurs périodes. C'est pourquoi BKW juge plus approprié de les comptabiliser dans l'actif circulant.

La modification du principe comptable influe uniquement sur le mode de présentation des certificats, pas sur leur valorisation. Les certificats destinés à une utilisation propre continuent d'être valorisés à leur prix d'acquisition et, s'il existe des indications en ce sens, sont soumis à un test de dépréciation. Les certificats conservés pour le négoce en compte propre sont valorisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de distribution.

### 6.4 DÉFINITION DE LA COMPOSANTE DU COMPTE DE PERTES ET PROFITS «RÉSULTAT D'EXPLOITATION»

Comme pour l'exercice précédent, BKW présente la composante «résultat d'exploitation» dans son compte de pertes et profits. A la différence de l'exercice précédent, le «résultat d'exploitation» comprend désormais aussi le «résultat des sociétés associées». Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence.

Toute nouveauté dans la mesure interne des résultats est adaptée en conséquence dans les rapports externes. Ceci vaut à présent pour les segments avec le «résultat des sociétés associées». La définition du «résultat d'exploitation» utilisée précédemment correspond à la nouvelle somme intermédiaire «résultat d'exploitation avant résultat des sociétés associées».

#### 6.5 DÉFINITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle et de la réorientation de BKW visant à devenir davantage un fournisseur de prestations énergétiques, différentes prestations inscrites jusqu'à présent dans les «autres produits d'exploitation» ont été rattachées au «chiffre d'affaires net». Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence. Cette adaptation n'a aucun impact sur le montant de la «prestation globale» inscrite jusqu'à présent.

#### 6.6 RÉAJUSTEMENT DES CHIFFRES DE 2012

# Bilan au 1er janvier 2012

en millions de CHF	01.01.2012 (présenté)	IFRS 11	IAS 19	Certificats	01.01.2012 (adapté)
Actif					
	0.000.0	00.0			0.074.0
Immobilisations corporelles	2833,0	38,9	00.0		2871,9
Participations dans des sociétés associées	1 035,4	-14,7	-29,0		991,7
Produits dérivés	32,6		100.7		32,6
Immobilisations financières à long terme	1014,7		-103,7	04.4	911,0
Actifs incorporels	245,4			-34,4	211,0
Impôts différés actifs	8,6	04.0	100.7	04.4	8,6
Total actif immobilisé	5169,7	24,2	-132,7	-34,4	5 0 2 6 , 8
Total actif circulant	1 658,4	16,3	0,0	34,4	1709,1
Actifs détenus en vue de la vente	254,8	40.5	100.7		254,8
Total actif	7082,9	40,5	-132,7	0,0	6 9 9 0 , 7
Passif					
Fonds propres des actionnaires BKW	2611,0	0,0	-278,1	0,0	2332,9
Fonds propres issus de participations ne donnant pas le contrôle	43,9				43,9
Total fonds propres	2654,9	0,0	-278,1	0,0	2376,8
Provisions à long terme	1692,5	0,1			1 692,6
Engagements financiers à long terme	1213,4	32,5			1245,9
Impôts différés passifs	494,1	0,5	-70,2		424,4
Engagement de prévoyance du personnel	0,0		215,6		215,6
Produits dérivés	33,3				33,3
Autres engagements à long terme	193,0	0,2			193,2
Total engagements à long terme	3626,3	33,3	145,4	0,0	3805,0
Total engagements à court terme	760,9	7,2	0,0	0,0	768,1
Engagements détenus en vue de la vente	40,8				40,8
Total engagements	4428,0	40,5	145,4	0,0	4613,9
Total passif	7082,9	40,5	-132,7	0,0	6990,7

# Bilan au 31 décembre 2012

en millions de CHF	31.12.2012 (présenté)	IFRS 11	IAS 19	Certificats	31.12.2012 (adaptė)
Actif					
Immobilisations corporelles	2806,4	15,6			2822.0
Participations dans des sociétés associées	1050,1	-14,4	-29,7		1006,0
Produits dérivés	72,0				72,0
Immobilisations financières à long terme	1092,7		-101,1		991,6
Actifs incorporels	283,7			-59,6	224,1
Impôts différés actifs	9,9	7,3	-0,3		16,9
Total actif immobilisé	5314,8	8,5	-131,1	-59,6	5132,6
Total actif circulant	1853,7	7,3	0,0	59,6	1 920,6
Actifs détenus en vue de la vente	285,2				285,2
Total actif	7453,7	15,8	-131,1	0,0	7338,4
Passif Fonds propres des actionnaires BKW	2686,7	0,0	-247,5	0,0	2439,2
Fonds propres issus de participations ne donnant pas	2000,1	0,0	-247,5	0,0	2439,2
le contrôle	36,7		0,7		37,4
Total fonds propres	2723,4	0,0	-246,8	0,0	2476,6
Provisions à long terme	1871,2	-35,3			1835,9
Engagements financiers à long terme	1314,2	37,5			1351,7
Impôts différés passifs	474,1	7,8	-61,6		420,3
Engagement de prévoyance du personnel	0,0		177,3		177,3
Produits dérivés	39,4				39,4
Autres engagements à long terme	210,7	0,5			211,2
Total engagements à long terme	3909,6	10,5	115,7	0,0	4035,8
Total engagements à court terme	770,9	5,3	0,0	0,0	776,2
Engagements détenus en vue de la vente	49,8				49,8
Total engagements	4730,3	15,8	115,7	0,0	4861,8
Total passif	7453,7	15,8	-131,1	0,0	7338,4

# Comptes de pertes et profits 2012

en millions de CHF	2012 (présenté)	IFRS 11	IAS 19	Certificats	2012 (adapté)
Chiffre d'affaires net	2739,9	2,7			2742,6
Prestations propres activées	48,4	1,4			49,8
Autres produits d'exploitation	72,1	-4,7			67,4
Prestation globale	2860,4	-0,6	0,0	0,0	2859,8
Approvisionnement en énergie	-1653,5	37,8		7,2	-1608,5
Matériel et prestations de tiers	-202,7	1,5			-201,2
Charges de personnel	-357,3		-3,8		-361,1
Autres charges d'exploitation	-236,2	-0,9			-237,1
Charges d'exploitation	-2449,7	38,4	-3,8	7,2	-2407,9
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations  Amortissements et dépréciations	410,7 -189.3	37,8 -36.5	-3,8	7,2 -7,2	<b>451,9</b> -233,0
Résultat d'exploitation avant résultat des sociétés					-233,0
associées	221,4	1,3	-3,8	0,0	218,9
Résultat des sociétés associées		-0,2			-7,1
Résultat d'exploitation	215,6	1,1	-4,9	0,0	211,8
Produits financiers	75,9				75,9
Charges financières	-125,0	-1,0			-126,0
Résultat avant impôts sur le bénéfice	166,5	0,1	-4,9	0,0	161,7
Impôts sur le bénéfice		-0,1	0,8		-31,2
Bénéfice net	134,6	0,0	-4,1	0,0	130,5
dont:					
- Part des actionnaires BKW	132,5		-4,1		128,4
- Participations ne donnant pas le contrôle	2,1				2,1
Résultat par action en CHF (dilué et non dilué)	2,79		-0,09		2,70

Les modifications apportées aux principes comptables et d'évaluation ont conduit à un ajustement positif des autres éléments du résultat global de 35,4 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Cela est dû entièrement à l'amendement de la norme comptable IAS 19.

#### 7 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

en millions de CHF	Green Castellaneta S.p.A.	CHI.NA.CO. S.r.I.	Tamarete Energia S.r.l.	Autres	2013	2012
Immobilisations corporelles	174,1	64,4	47,9	0,0	286,4	18,8
Actifs incorporels	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	2,3
Impôts différés actifs	0,0	0,0	17,7	0,0	17,7	0,4
Immobilisations financières	0,6	0,0	0,0	0,1	0,7	0,0
Autre actif circulant	23,4	1,0	15,1	0,2	39,7	11,6
Liquidités	0,0	0,0	2,7	0,2	2,9	6,8
Impôts différés passifs	-21,5	-18,2	0,0	-0,1	-39,8	-1,3
Engagements financiers à long terme	0,0	0,0	-108,5	0,0	-108,5	0,0
Autres engagements à long terme	-2,1	0,0	-1,1	0,0	-3,2	-13,9
Engagements à court terme	-14,6	0,0	-16,2	-0,1	-30,9	-9,4
Juste valeur des actifs nets	159,9	47,2	-42,4	0,5	165,2	15,3
Elimination de la provision (net d'impôts)	0,0	0,0	48,2	0,0	48,2	0,0
Juste valeur après élimination de la provision	159,9	47,2	5,8	0,5	213,4	15,3
Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	0,0	-3,7	0,0	-3,7	-1,8
Juste valeur des participations existantes	0,0	0,0	-4,6	0,0	-4,6	-6,9
Goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,5
Prix d'achat	159,9	47,2	-2,5	0,5	205,1	14,1
Paiements différés du prix d'acquisition	-8,0	0,0	0,0	0,0	-8,0	-6,1
Liquidités acquises	0,0	0,0	-2,7	-0,2	-2,9	-6,8
Sorties/entrées de trésorerie	151,9	47,2	-5,2	0,3	194,2	1,2

# Regroupements d'entreprises en 2013

Toutes les transactions n'étant pas encore achevées, les montants indiqués sont provisoires.

### Green Castellaneta S.p.A.

En avril 2012, BKW a signé avec le groupe industriel Tozzi un contrat portant sur l'achat à 100 % d'un parc éolien doté d'une puissance totale de 56 MW et situé à Castellaneta, dans la région italienne des Pouilles. L'exécution définitive du contrat a eu lieu le 20 février 2013. La juste valeur des créances de la société acquise s'élève à 23,4 millions de CHF. Le risque de pertes étant jugé extrêmement faible, aucune correction de valeur n'a été apportée. Les paiements conditionnels différés du prix d'acquisition comptabilisés au moment de l'acquisition dépendent des prestations en cours du vendeur. Des paiements y relatifs d'un montant de 4,6 millions de CHF ont été effectués jusqu'à fin 2013. On attend pour 2014 une sortie de capitaux de 3,4 millions de CHF.

Si l'acquisition avait eu lieu dès le 1er janvier 2013, BKW aurait clôturé l'exercice sous revue avec une prestation globale supérieure de 3,9 millions de CHF, et une perte nette inférieure de 1,2 million de CHF. Depuis sa consolidation globale, le parc éolien acquis a généré une prestation globale de 18,7 millions de CHF et un bénéfice net de 3,2 millions de CHF.

### CHI.NA.CO. S.r.I.

Le 3 juillet 2013, BKW a acquis l'intégralité de la société CHI.NA.CO S.r.l. (Roè Volciano, Italie) auprès de la société A2A S.p.A. La société exploite cinq petites centrales hydroélectriques affichant une capacité de près de 10 MW. La juste valeur des créances de la société acquise s'élève à 1,0 million de CHF. Le risque de pertes étant jugé extrêmement faible, aucune correction de valeur n'a été apportée.

Si l'acquisition avait eu lieu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, BKW aurait clôturé l'exercice sous revue avec une prestation globale supérieure de 3,1 millions de CHF, et une perte nette inférieure de 1 million de CHF. Depuis sa consolidation globale, la société a généré une prestation globale de 3,1 millions de CHF et un bénéfice net de 1 million de CHF.

### Tamarete Energia S.r.l.

Le 13 décembre 2013, BKW a repris la majorité de la société Tamarete Energia S.r.l., sise à Ortona en Italie. La société exploite une centrale combinée à gaz conçue pour couvrir les charges de pointe. L'ancien actionnaire, Zecca S.r.l., a décidé de transmettre sa participation dans la société à ses partenaires BKW et Hera S.p.A. BKW détenait auparavant 48 % de la société et inscrivait ses parts au bilan au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Elle détient à présent 60 % des parts de la société, et le groupe Hera 40 %. La société est ainsi à nouveau entièrement consolidée. L'évaluation des parts reçues jusqu'à présent n'a indiqué aucun bénéfice ni perte. Les participations ne donnant pas le contrôle ont été inscrites à la valeur comptable de la quote-part des fonds propres.

BKW achète l'énergie de la société Tamarete Energia S.r.l. au coût de revient. Etant donné que les coûts de production attendus à l'avenir dépassent les prix de vente attendus et réalisables, BKW avait comptabilisé une provision pour un contrat d'acquisition d'énergie défavorable. Au 13 décembre 2013, cette provision s'élevait à 66,5 millions de CHF, 48,2 millions de CHF nets d'impôt. Cette provision a été annulée suite à l'intégration globale de la société. Les coûts de production attendus en comparaison des prix de vente attendus sont pris en compte lors de la détermination de la juste valeur de la centrale. La juste valeur des créances de la société acquise s'élève à 14,5 millions de CHF. Le risque de pertes étant jugé extrêmement faible, aucune correction de valeur n'a été apportée.

Si l'acquisition avait eu lieu dès le 1er janvier 2013, BKW aurait clôturé l'exercice sous revue avec une prestation globale supérieure de 19,2 millions de CHF, et une perte nette supérieure de 1,3 million de CHF. Depuis sa consolidation globale, la société a généré une prestation globale de 1,4 million de CHF et une perte nette de 0,5 million de CHF.

### Regroupements d'entreprises en 2012

En 2012, BKW a réalisé plusieurs petites acquisitions d'entreprises et autres prises de contrôle, dont les chiffres sont présentés sous une forme cumulée en raison de leur modeste importance.

Si ces acquisitions et prises de contrôle avaient eu lieu dès le 1er janvier 2012, BKW aurait clôturé l'exercice sous revue avec une prestation globale supérieure de 17,8 millions de CHF, et un bénéfice net supérieur de 0,3 million de CHF. Entre leur intégration globale et la clôture des comptes 2012, les différentes entreprises acquises ont généré une prestation globale cumulée de 11,5 millions de CHF et un bénéfice net total de 0,6 million de CHF. Les participations ne donnant pas le contrôle ont été inscrites à la valeur comptable de la quote-part des fonds propres.

#### **ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE** 8

### Vente du réseau de transport

La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), entrée en vigueur le 1er janvier 2008, exige que le réseau de transport suisse soit transféré à la société nationale du réseau de transport, Swissgrid SA. Le transfert des actifs et des engagements concentrés au sein de la société juridiquement indépendante BKW Übertragungsnetz AG a eu lieu le 3 janvier 2013. A la clôture des comptes au 31 décembre 2012, ces actifs et ces engagements ont été présentés comme étant destinés à la vente. Les réseaux de transport ont été rattachés au segment Réseaux.

Le transfert de BKW Übertragungsnetz AG a eu lieu à un prix déterminé par les autorités fédérales. En raison des procédures judiciaires encore en cours, le dédommagement définitif versé par Swissgrid SA à BKW n'a toujours pas été fixé. Le montant provisoire était supérieur de 31,3 millions de CHF aux valeurs comptables IFRS des actifs et des engagements cédés. Le bénéfice comptable correspondant est présenté sous le poste «Autres produits d'exploitation».

Le dédommagement correspondant au transfert a été essentiellement effectué sous la forme d'actions de Swissgrid SA et de la créance résultant d'un prêt de BKW envers Swissgrid SA, divisée en un prêt à long terme et un prêt à court terme. Ce dernier a été remboursé peu après la transaction. Le prêt à long terme prend la forme d'un emprunt à conversion obligatoire de dix ans, que Swissgrid SA peut/doit convertir en fonds propres sous réserve du respect de certains critères.

#### 9 INFORMATIONS SUR LES SEGMENTS

Les segments à présenter sont déterminés par la structure interne de l'organisation et du reporting. BKW est structurée en secteurs d'activité. Par secteurs d'activité, on entend les unités économiques qui agissent de manière autonome pour accomplir les tâches relevant d'un secteur déterminé de l'activité globale de BKW et assument la responsabilité opérationnelle des résultats dans leur domaine de compétence. Dans l'optique d'une mise en œuvre efficace de sa nouvelle stratégie d'entreprise, BKW a adapté la structure organisationnelle du groupe au 1er juillet 2013. Pour l'ensemble de l'exercice, les résultats sont présentés par secteur d'activité selon la nouvelle structure. Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence.

BKW compte désormais quatre segments devant faire l'objet d'un rapport:

- Le segment Production exploite et entretient les centrales du groupe situées en Suisse et à l'étranger ainsi que les petites centrales hydroélectriques. Outre la centrale nucléaire de Mühleberg, le parc de centrales comprend les centrales hydroélectriques en Suisse et à l'étranger ainsi que les centrales thermiques fossiles en Italie et en Allemagne. Le secteur d'activité Production élabore des projets et conçoit de nouvelles installations ou agrandit les centrales existantes.
- Le segment Renouvelables & Efficacité englobe la production issue d'énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne. Il fournit en outre des prestations énergétiques globales dans le domaine de l'efficacité énergétique, de la gestion intelligente de l'énergie et des installations électriques.
- Le segment Marché regroupe les activités de vente et de négoce de BKW. Il comprend la vente d'énergie en Suisse et en Italie, le négoce du courant, du gaz, des certificats, du charbon et du pétrole ainsi que le développement et la gestion de la gamme de produits et de prestations de BKW.
- Le segment Réseaux construit, exploite et entretient le réseau de distribution appartenant au groupe et fournit des prestations énergétiques dans les domaines de la mise en place et de l'entretien de réseaux électriques et de télécommunication ainsi que des installations relevant des infrastructures destinées aux transports.

Pour la présentation des informations sur les segments, les principes de comptabilisation et d'évaluation sont les mêmes que ceux qui s'appliquent à la présentation des chiffres consolidés à l'échelle du groupe. Les prix des transactions internes au groupe sont basés sur les prix du marché au moment de la conclusion de la transaction.

La colonne «Autres» comprend les secteurs dirigés de manière centralisée par le groupe; il s'agit en premier lieu des fonds de désaffectation et de gestion des déchets, du financement du groupe, des immeubles, des immobilisations financières et des impôts. Par ailleurs, l'effet de change, qui apparaît dans le segment Marché en raison de la reprise interne de la situation énergétique antérieure, est assumé de manière centralisée au sein du groupe. L'impact des différences de cours de change entre la date de reprise et la date de fourniture de l'énergie est ainsi facturé par le segment Marché à la trésorerie centrale. La comptabilisation correspondante se fait dans le chiffre d'affaires net.

# INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

2013 en millions de CHF	Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Consolidation	Total
Chiffre d'affaires extérieur	112,3	136,3	1861,5	608,2	13,3	2,1	2733,7
- Chiffre d'affaires net	83,5	129,0	1829,5	525,4	-0,4	0,0	2567,0
<ul> <li>Prestations propres activées</li> </ul>	6,1	1,3	1,3	34,5		2,1	45,3
- Autres produits d'exploitation	22,7	6,0	30,7	48,3	13,7		121,4
Chiffre d'affaires intérieur	1 090,9	53,1	256,6	18,7	79,0	-1498,3	0,0
- Chiffre d'affaires net	1079,2	46,0	226,0	7,4	-60,7	-1297,9	0,0
<ul> <li>Prestations propres activées</li> </ul>	11,7	7,1	30,6	11,3	139,7	-200,4	0,0
Prestation globale	1 203,2	189,4	2118,1	626,9	92,3	-1 496,2	2733,7
Charges d'exploitation	-1053,0	-147,2	-2180,6	-397,2	-162,7	1 499,8	-2440,9
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	150,2	42,2	-62,5	229,7	-70,4	3,6	292,8
Amortissements et dépréciations	-187,5	-208,6	-13,9	-75,0	-9,6	0,2	-494,4
Résultat d'exploitation avant résultat des sociétés associées	-37,3	-166,4	-76,4	154,7	-80,0	3,8	-201,6
Résultat des sociétés associées	20,4	-0,5	5,7	4,4			30,0
Résultat d'exploitation		-166,9	-70,7	159,1	-80,0	3,8	-171,6
Résultat financier							-64,2
Résultat avant impôts sur le bénéfice							-235,8
Entrées Immobilisations corporelles, actifs incorporels et fonds d'Etat	143,2	32,4	13,3	104,2	35,8	-0,9	328,0
Entrées de sociétés associées	74,4	1,9	0,0	73,0			149,3
Participations dans des sociétés associées au 31.12.2013	993,8	14,1	94,7	84,7			1187,3
Total actif au 31.12.2013	4375,1	934,4	1371,7	1711,9	5995,9	-6713,5	7675,5

2012 (adapté) en millions de CHF	Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Consolidation	Total
Chiffre d'affaires extérieur	89,6	117,1	2025,0	607,9	17,0	3,2	2859,8
- Chiffre d'affaires net	68,3	109,3	2002,4	562,6			2742,6
<ul> <li>Prestations propres activées</li> </ul>	5,5	0,8	1,0	39,1	0,1	3,3	49,8
<ul> <li>Autres produits d'exploitation</li> </ul>	15,8	7,0	21,6	6,2	16,9	-0,1	67,4
Chiffre d'affaires intérieur	1 098,7	42,0	165,7	16,6	104,1	-1427,1	0,0
- Chiffre d'affaires net	1 088,7	38,4	133,6	7,2	-38,1	-1229,8	0,0
<ul> <li>Autres produits d'exploitation</li> </ul>	10,0	3,6	32,1	9,4	142,2	-197,3	0,0
Prestation globale	1188,3	159,1	2190,7	624,5	121,1	-1423,9	2859,8
Charges d'exploitation	-833,4	-113,6	-2321,9	-415,2	-143,5	1 419,7	-2407,9
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	354,9	45,5	-131,2	209,3	-22,4	-4,2	451,9
Amortissements et dépréciations	-107,9	-39,6	-1,9	-73,1	-10,9	0,4	-233,0
Résultat d'exploitation avant résultat des sociétés associées	247,0	5,9	-133,1	136,2	-33,3	-3,8	218,9
Résultat des sociétés associées		0,7	0,1	1,8			-7,1
Résultat d'exploitation	237,3	6,6	-133,0	138,0	-33,3	-3,8	211,8
Résultat financier							-50,1
Résultat avant impôts sur le bénéfice							161,7
Entrées Immobilisations corporelles, actifs incorporels et fonds d'Etat	41,9	38,0	10,0	138,7	46,0	-0,3	274,3
Entrées de sociétés associées	59,4	0,7	0,1	100,7	+0,0	0,0	60,2
Participations dans des sociétés associées	55,4	0,7	0,1				00,2
au 31.12.2012	899,8	12,6	89,5	4,1			1 006,0
Total actif au 31.12.2012	3726,2	899,8	1312,9	1965,6	5 9 3 5 , 4	-6501,5	7338,4

### INFORMATIONS PAR PRODUIT ET PAR PRESTATION

en millions de CHF	2013	2012
Energie	1962,7	2090,6
Réseaux	406,6	476,1
Prestations	197,7	175,9
Chiffre d'affaires net	2567,0	2742,6

- L'énergie englobe notamment la vente des produits énergétiques, les ventes d'électricité du négoce, le résultat du négoce d'énergie pour compte propre et de la couverture des variations du prix de l'énergie ainsi que les autres activités liées à l'énergie.
- Les réseaux comprennent les rétributions pour l'utilisation du réseau de distribution du groupe.
- Les prestations englobent notamment les prestations globales dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la gestion intelligente de l'énergie ainsi que les prestations de construction et d'ingénierie de la construction du réseau et des installations électriques.

### **INFORMATIONS PAR PAYS**

La répartition par pays du chiffre d'affaires net réalisé avec les clients externes est basée sur le lieu de livraison des différents produits concernés. Les actifs à long terme englobent les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et les participations dans les sociétés associées.

		Suisse	А	llemagne		Italie		res pays trangers		Total
en millions de CHF	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Chiffre d'affaires net	1342,3	1601,7	666,1	510,3	508,8	548,2	49,8	82,4	2567,0	2742,6
Actifs à long terme	2847,1	2745,3	665,8	614,0	824,3	692,8			4337,2	4052,1

# INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Il n'y a pas de transactions réalisées avec un seul client externe dont les produits atteignent 10 % ou plus du chiffre d'affaires net.

### DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR LES CONTRATS 10 D'ACQUISITION D'ÉNERGIE DÉFAVORABLES

Dans le cadre des travaux de clôture, BKW a examiné la valeur effective de ses installations de production. Sur la base de l'estimation actualisée de l'évolution des prix de l'énergie sur le marché, et en raison des coûts plus élevés des centrales en construction et des nouvelles estimations relatives à la durée d'utilisation des centrales, BKW a dû déprécier ses installations de production et constituer des provisions pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables. Ce sont surtout les nouvelles installations qui sont concernées, indépendamment de la technologie et de la situation géographique.

	Immobilisations corporelles (note 18)	incorporelles	Provisions (note 26)		Total
en millions de CHF	Dépréd	ciations	Contrats défavorables	2013	2012
<ul> <li>Centrales nucléaires, contrats de prélèvement inclus</li> </ul>	97,8		-0,6	97,2	33,3
<ul> <li>Centrales hydroélectriques</li> </ul>	23,3			23,3	35,4
<ul> <li>Centrales thermiques fossiles</li> </ul>			195,3	195,3	43,5
Total segment Production	121,1	0,0	194,7	315,8	112,2
- Centrales éoliennes	56,0	90,1		146,1	
<ul> <li>Photovoltaïque, chaleur, installations de contracting</li> </ul>	15,7			15,7	
Total segment Renouvelables & Efficacité	71,7	90,1	0,0	161,8	0,0
- Installations de distribution de gaz	10,9			10,9	
Total segment Marché	10,9	0,0	0,0	10,9	0,0
Total BKW	203,7	90,1	194,7	488,5	112,2

Afin de contrôler la valeur effective, la valeur comptable des installations de production a été comparée à la valeur réalisable qui correspond à la valeur d'utilisation (value in use). Les calculs ont été effectués selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, sur la base des business plans approuvés par le management. Ces derniers se fondent eux-mêmes sur des estimations des futurs prix de production et de vente, des taux de croissance et d'actualisation ainsi que des activités d'investissement prévues.

Les valeurs d'exploitation des centrales et les provisions pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables sont calculées sur la base des taux d'actualisation suivants:

	WACC (avant impôts)	WACC (avant impôts)	WACC (après impôts)	WACC (après impôts)
%	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Segment Production	7,2-9,4	7,3-10,0	5,8-6,6	6,1-7,0
Segment Renouvelables & Efficacité	6,5-8,1	n/a	4,8-5,7	n/a
Segment Marché	6,9	n/a	5,4	n/a

# 11 APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE

en millions de CHF	2013	2012
Coûts d'approvisionnement en énergie des tiers et des entreprises associées	1 435,6	1534,8
Provision pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables		
- Utilisation	-32,7	-3,1
- Constitution	195,3	98,8
- Annulation	-0,6	-22,0
Total	1 597,6	1 608,5

# 12 CHARGES DU PERSONNEL

en millions de CHF	2013	2012
Salaires et traitements	304,6	289,2
Prestations sociales et autres charges de personnel	77,9	71,9
Total	382,5	361,1

# 13 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en millions de CHF	2013	2012
Droits, taxes et autres impôts	95,1	88,6
Autres charges d'exploitation	154,4	148,5
Total	249,5	237,1

### AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS 14

en millions de CHF	2013	2012
Amortissements		
- Immobilisations corporelles	192,4	192,1
- Actifs incorporels	8,2	5,5
Dépréciations (nettes)		
- Immobilisations corporelles	203,7	35,4
- Actifs incorporels	90,1	0,0
Total	494,4	233,0

#### **RÉSULTAT FINANCIER** 15

en millions de CHF	2013	2012
Produit des intérêts	12,8	8,8
Produit des dividendes	6,3	5,0
Ajustements de valeur sur fonds d'État	51,1	58,4
Plus-values sur la vente d'immobilisations financières et de parts dans des sociétés associées	1,9	0,6
Ajustements de valeur sur titres détenus à des fins de négoce	0,0	2,2
Autres produits financiers	1,9	0,9
Changes	2,9	0,0
Produits financiers	76,9	75,9
Charges d'intérêt	-44,0	-36,1
Charges d'emprunt activées	1,3	0,0
Intérêts des provisions	-85,7	-80,9
Moins-values sur la vente d'immobilisations financières et dans des parts de sociétés associées	-1,5	-0,5
Ajustements de valeur sur titres détenus à des fins de négoce	-4,1	-0,1
Dépréciations des immobilisations financières	-1,3	-0,4
Autres charges financières	-5,8	-4,8
Changes	0,0	-3,2
Charges financières	-141,1	-126,0

#### IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE 16

en millions de CHF	2013	2012
Impôts courants sur le bénéfice	27,2	38,6
Impôts différés	-46,3	-7,4
Total impôts sur le bénéfice	-19,1	31,2

# Détermination des impôts sur le bénéfice présentés dans les comptes

en millions de CHF	2013	2012
Résultat avant impôts sur le bénéfice	-235,8	161,7
Impôts pour un taux d'imposition prévu de 31,04% (15,6% l'exercice précédent)	-73,2	25,2
Effets des changements de taux d'imposition	26,1	0,1
Déduction des participations et des produits non imposables	10,8	9,2
Utilisation/comptabilisation de pertes fiscales jusque-là non portées à l'actif	-0,6	-0,3
Charges non déductibles	18,9	7,9
Non inscription ou inscription partielle à l'actif de pertes fiscales	3,5	4,9
Impôts dus pour les exercices précédents	-7,6	2,5
Reprise/dépréciation des participations	3,8	-15,6
Autres postes	-0,8	-2,7
Total impôts sur le bénéfice	-19,1	31,2
Taux d'imposition effectif	8,1 %	19,3 %

Le taux d'imposition prévu est un taux pondéré moyen recalculé chaque année (sur la base du résultat avant impôts des différentes sociétés du groupe et des taux d'imposition localement applicables). Son augmentation par rapport à l'exercice précédent tient au fait que des pertes ont été enregistrées globalement ainsi que dans des sociétés soumises à des taux d'imposition élevés, ce qui a augmenté la moyenne pondérée des taux d'imposition.

La taxe italienne «Robin des Bois» a été modifiée en 2013. Elle désigne un impôt sur le bénéfice supplémentaire applicable aux entreprises du secteur énergétique excédant certains critères de taille. La taxe «Robin des Bois» prévoit un taux supplémentaire d'imposition des bénéfices de 6,5 %, pour une durée illimitée. Plusieurs sociétés du groupe BKW sont concernées par cette taxe. Suite à ces modifications, BKW a réévalué les impôts différés passifs pour les relever de 26,1 millions de CHF, ce qui a eu un impact correspondant sur la charge d'impôts sur le bénéfice.

# Variation des impôts différés actifs/passifs

en millions de CHF	2013	2012
Impôts différés passifs nets au 01.01	403,4	415,8
Changements dans le périmètre de consolidation	40,4	0,9
Constitution / dissolution via le compte de pertes et profits	-46,3	-7,4
Ajustement de valeur des instruments financiers via les autres éléments du résultat global	-0,3	-3,6
Ajustement de valeur des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net dans les autres éléments du résultat global	0,2	0,6
Impôts sur bénéfices/pertes actuariels	29,7	9,9
Changes	0,8	-0,5
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	0,0	-12,3
Impôts différés passifs nets au 31.12	427,9	403,4

# Impôts différés actifs et passifs selon l'origine de la différence temporaire

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Immobilisations corporelles	292,0	276,4
Immobilisations financières et participations	49,7	42,5
Actifs incorporels	4,1	29,6
Actif circulant	42,0	44,8
Provisions	130,8	74,2
Autres engagements à long terme	-44,8	-65,2
Engagements à court terme	8,5	2,0
Reports de perte activés	-54,4	-0,9
Impôts différés passifs nets	427,9	403,4
Inscrits au bilan au titre de:		
- Impôts différés passifs	470,4	420,3
- Impôts différés actifs	-42,5	-16,9

Les impôts différés actifs résultent pour 40,1 millions de CHF (16,8 millions de CHF l'exercice précédent) de différences temporaires dans l'actif immobilisé, et pour 0,7 million de CHF (0,1 million de CHF l'exercice précédent) de différences temporaires dans les fonds de tiers. La variation des différences temporaires a entraîné une charge d'impôts différés ayant une incidence sur le compte de pertes et profits de 7,2 millions de CHF (1,3 million de CHF l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2013, les reports de pertes fiscales s'élevaient à 73,9 millions de CHF (34,3 millions de CHF l'exercice précédent). Il a été renoncé à une activation des impôts différés pour ces reports de pertes, car une compensation avec les bénéfices imposables futurs à l'intérieur du délai fiscal autorisé paraît improbable. En moyenne, le taux d'imposition applicable aux reports de pertes s'élèverait à 20,8 %. Ces reports arriveront à échéance dans les délais suivants:

# Echéance des reports de pertes non activés

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Echéance dans un délai d'un an	3,4	0,0
Echéance dans un délai de deux à cinq ans	1,3	4,5
Echéance après cinq ans ou plus	4,0	2,3
Durée de validité illimitée	65,2	27,5
Total	73,9	34,3

Au 31 décembre 2013, aucun dette passive n'était comptabilisée dans les différences temporaires des sociétés associées, tout comme lors de l'exercice précédent. Aucun impôt différé n'était inscrit dans les participations dans les sociétés du groupe, les accords conjoints et les entreprises partenaires pour lesquelles la distribution du bénéfice est fixée contractuellement, car BKW peut contrôler le renversement des différences temporaires et ces dernières sont improbables dans un avenir prévisible.

Les différences temporaires, pour lesquelles aucune dette passive n'a été comptabilisée, s'élèvent au total à 554,8 millions de CHF (504,6 millions de CHF l'exercice précédent).

#### **RÉSULTAT PAR ACTION** 17

	2013	2012
Nombre d'actions émises (moyenne pondérée)	52 800 000	52 693 487
./. Nombre d'actions détenues par le groupe (moyenne pondérée)	-4775675	-5126313
Nombre d'actions en circulation (moyenne pondérée)	48 024 325	47 567 174
Part des actionnaires BKW au bénéfice et aux pertes nets, en millions de CHF	-216,7	128,4
Résultat par action en CHF	-4,51	2,70
Dividende par action, en CHF	1,20	1,20

Le résultat non dilué par action est déterminé sur la base du stock d'actions moyen pondéré. Il n'y a pas de motif de dilution du résultat par action.

Le dividende de 1,20 CHF par action pour l'exercice 2013 correspond à la proposition faite par le conseil d'administration à l'assemblée générale et doit encore être approuvé par celle-ci. Rapporté au nombre d'actions en circulation à la date de clôture du bilan, le montant total des dividendes s'élèverait à 57,9 millions de CHF.

#### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** 18

en millions de CHF	Centrales	Installations de transport et de distribution	Bâtiments et terrains	Combustibles nucléaires	Autres immobilisations corporelles	Installations en construction	Total
Valeurs brutes au 31.12.2012 (adaptées)	2324,4	2335,3	283,3	752,0	333,4	209,9	6 238,3
Changements dans le périmètre de consolidation	284,7		0,3		0,1	1,3	286,4
Entrées	57,1	2,0	0,4	39,8	4,2	172,0	275,5
Sorties	-17,0	-17,2	-2,6		-13,4	-8,6	-58,8
Reclassifications	57,9	108,0	1,6		16,5	-184,0	0,0
Changes	9,1		0,2			0,1	9,4
Valeurs brutes au 31.12.2013	2716,2	2428,1	283,2	791,8	340,8	190,7	6750,8
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012 (adaptées)	1 242,6	1 244,4	119,7	562,2	213,1	34,3	3416,3
Amortissements	80,1	53,2	6,0	29,9	23,2		192,4
Dépréciations	184,7	10,9				9,5	205,1
Sorties	-9,1	-15,9	-1,2		-12,7	-8,4	-47,3
Annulation de dépréciations	-1,4						-1,4
Reclassifications	-9,1				-0,1	9,2	0,0
Changes	0,5						0,5
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2013	1 488,3	1 292,6	124,5	592,1	223,5	44,6	3765,6
Valeurs nettes au 31.12.2013	1 227,9	1135,5	158,7	199,7	117,3	146,1	2985,2
- dont dans le leasing financier	245,8						245,8
<ul> <li>dont mises en gage en garantie d'engagements</li> </ul>	105,3						105,3

Les dépréciations comptabilisées au cours de l'exercice sous revue sont indiquées à la note 10.

Des charges d'emprunt d'un montant de 1,3 million de CHF ont été portées à l'actif du bilan en 2013 (aucune l'exercice précédent). Des indemnisations à hauteur de 0,7 million de CHF ont été comptabilisées via le compte de pertes et profits pour les immobilisations corporelles qui se sont dépréciées, ont été détruites ou ont été mises hors service (1,9 million de CHF l'exercice précédent).

L'augmentation des provisions pour la désaffectation et la gestion des déchets de la centrale nucléaire de Mühleberg (cf. note 26) a entraîné des entrées, sans incidence sur les liquidités, de 45,8 millions de CHF pour les centrales et de 9,7 millions de CHF pour les combustibles nucléaires. Les entrées liées aux combustibles nucléaires comprennent également une augmentation de provisions sans incidence sur les liquidités de 4,9 millions de CHF due aux coûts supplémentaires annuels de gestion des déchets induits par l'exploitation de la centrale (4,9 millions de CHF l'exercice précédent). Lors de l'exercice précédent, 7,4 millions de CHF liés au démantèlement des centrales éoliennes avaient été sans incidence sur les liquidités.

En raison de la mise hors service anticipée de la centrale nucléaire de Mühleberg en 2019, la durée d'utilisation de cette dernière est raccourcie de trois ans. Cette modification de la durée d'utilisation a entraîné des amortissements supplémentaires d'environ 1,0 million de CHF pour l'exercice sous revue et d'environ 5,0 millions de CHF par année pour les six prochains exercices.

en millions de CHF	Centrales	Installations de transport et de distribution	Bâtiments et terrains	Combustibles nucléaires	Autres immobilisations corporelles	Installations en construction	Total
Valeurs brutes au 31.12.2011 (présentées)	2151,5	2309,6	251,1	746,2	330,5	239,4	6028,3
Modifications de la présentation des comptes	53,2	,	25,9		1,5	13,2	93,8
Valeurs brutes au 31.12.2011 (adaptées)	2204,7	2309,6	277,0	746,2	332,0	252,6	6122,1
Changement dans le périmètre de consolidation	13,0		2,9		2,2		18,1
Entrées	28,2	3,1	0,1	5,8	4,6	179,8	221,6
Sorties	-13,9	-24,7	-0,7		-20,2	-0,1	-59,6
Reclassifications	96,5	110,7	4,0		14,8	-226,0	0,0
Transformation en actifs détenus en vue de la vente		-63,4				4,1	-59,3
Changes						-0,5	-4,6
Valeurs brutes au 31.12.2012 (adaptées)	2324,4	2335,3	283,3	752,0	333,4	209,9	6238,3
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011 (présentés)  Modifications de la présentation des comptes	1127,6	1222,4	102,6 11,9	530,0	204,7	8,0	3195,3 54,9
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011 (adaptés)	1169,2	1 222,4	114,5	530,0	206,1	8,0	3250,2
Changement dans le périmètre de consolidation					-0,4		-0,4
Amortissements	74,7	53,0	6,2	32,2	24,8	1,2	192,1
Dépréciations	9,2					26,2	35,4
Sorties	-10,3	-10,9	-0,7		-17,7	-1,1	-40,7
Reclassifications			-0,3		0,3		0,0
Transformation en actifs détenus en vue de la vente		-20,1					-20,1
Changes	-0,2						-0,2
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012 (adaptés)	1 242,6	1 244,4	119,7	562,2	213,1	34,3	3416,3
Valeurs nettes au 31.12.2012 (adaptées)	1 081,8	1 090,9	163,6	189,8	120,3	175,6	2822,0
<ul> <li>dont dans le leasing financier</li> </ul>	253,6						253,6
<ul> <li>dont mises en gage en garantie d'engagements</li> </ul>	126,3						126,3

#### PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES 19

en millions de CHF	Total
Etat au 31.12.2011 (présenté)	1 035,4
Modifications de la présentation des comptes	-43,7
Etat au 31.12.2011 (adapté)	991,7
Entrées	60,2
Changement de la méthode de consolidation	-4,9
Sorties	-4,8
Dividendes	-25,8
Résultat proportionnel	2,6
Dépréciations	-9,7
Changes	-3,8
Bénéfices/pertes actuariels	0,5
Etat au 31.12.2012 (adapté)	1 006,0
Entrées	149,3
Changement de la méthode de consolidation	-4,6
Sorties	-0,8
Dividendes	-18,3
Résultat proportionnel	30,5
Dépréciations	-0,5
Changes	8,1
Bénéfices/pertes actuariels	17,6
Etat au 31.12.2013	1 187,3

Les investissements dans les sociétés associées comprennent en particulier les apports de capitaux réalisés dans la participation de 33 % à GDF SUEZ Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG, en Allemagne, à des fins de financement de la centrale en cours de construction, ainsi que l'apport de capitaux dans la société Swissgrid SA. Parmi les entrées, 74,6 millions de CHF sont sans incidence sur les liquidités, principalement du fait de l'externalisation des réseaux de transport à Swissgrid SA.

Au cours de l'exercice précédent, suite au contrôle de valeur effective, la valeur comptable de certaines participations a été réduite de façon à correspondre à leur valeur réalisable. Les dépréciations de 0,5 million de CHF (9,7 millions de CHF l'exercice précédent) ainsi effectuées ont été inscrites au compte de pertes et profits par le biais du résultat des sociétés associées et s'élèvent à 0,1 million de CHF pour le segment Production (5,2 millions de CHF l'exercice précédent), et à 0,4 million de CHF pour le segment Renouvelables & Efficacité (aucune l'exercice précédent). Le segment Marché n'affiche aucune dépréciation (4,6 millions de CHF l'exercice précédent).

### Valeurs clés respectives des sociétés associées au 31.12.2013

Les valeurs clés respectives des sociétés associées sont présentées par segment dans la tableau ci-après. Le segment Production comprend également une subdivision supplémentaire par technologie.

part BKW en millions de CHF	Hydraulique	Nucléaire	Thermique fossile	Autres technologies	Total Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Total
Actif immobilisé	1078,7	524,7	639,0	5,6	2248,0	67,3	77,3	288,8	2681,4
Actif circulant	117,5	52,4	32,6	3,4	205,9	11,5	53,1	58,2	328,7
Engagements à long terme	-824,1	-457,1	-2,8	0,0	-1284,0	-41,1	-16,0	-189,6	-1530,7
Engagements à court terme	-102,3	-34,7	-30,1	-9,0	-176,1	-23,6	-19,7	-72,7	-292,1
Fonds propres	269,8	85,3	638,7	0,0	993,8	14,1	94,7	84,7	1187,3
Produits	186,6	168,7	68,6	4,9	428,8	9,1	74,1	123,2	635,2
Charges	-179,3	-163,1	-61,1	-4,9	-408,4	-9,7	-68,4	-118,7	-605,2
Bénéfice net/perte nette	7,3	5,7	7,4	0,0	20,4	-0,6	5,7	4,5	30,0
Autres éléments du résultat global	7,2	6,0	0,0	0,0	13,2	0,0	1,1	3,3	17,6
Résultat global	14,5	11,7	7,4	0,0	33,6	-0,6	6,8	7,8	47,6

L'ensemble des sociétés associées sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

Sur l'ensemble des parts d'actifs et de passifs, 1 061,7 millions (832,0 millions de CHF l'exercice précédent) reviennent aux dettes financières nettes (engagements financiers déduction faite des liquidités et des immobilisations financières à court terme).

Les sociétés associées du segment Production sont surtout des entreprises partenaires. Pour ces dernières, BKW est tenue de payer les frais annuels proportionnellement à leur participation (remboursement et intérêts des fonds de tiers inclus). Les frais annuels proportionnels d'acquisition d'énergie 2013 de BKW se montent à 377,2 millions de CHF (353,6 millions de CHF l'exercice précédent) et sont compris dans les charges liées à l'approvisionnement en énergie. Sur l'ensemble des parts d'actifs et de passifs des entreprises partenaires, 833,6 millions de CHF (865,3 millions de CHF l'exercice précédent) reviennent aux dettes financières nettes.

# Valeurs clés respectives des sociétés associées au 31.12.2012

Les valeurs clés respectives des sociétés associées sont présentées par segment dans la tableau ci-après. Le segment Production comprend également une subdivision supplémentaire par technologie.

part BKW en millions de CHF	Hydraulique	Nucléaire	Thermique fossile	Autres technologies	Total Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Total
Actif immobilisé	1042,2	526,0	626,9	5,2	2200,3	28,6	75,0	20,1	2324,0
Actif circulant	72,1	53,0	40,4	4,3	169,8	6,2	59,8	61,4	297,2
Engagements à long terme	-776,1	-467,9	-48,6	0,0	-1292,6	-8,7	-19,6	-35,8	-1356,7
Engagements à court terme	-78,5	-33,7	-56,0	-9,5	-177,7	-13,5	-25,7	-41,6	-258,5
Fonds propres	259,7	77,4	562,7	0,0	899,8	12,6	89,5	4,1	1 006,0
Produits	185,7	155,2	61,7	0,0	402,6	9,1	81,3	89,7	582,7
Charges	-174,0	-147,6	-88,4	-2,3	-412,3	-8,3	-81,3	-87,9	-589,8
Bénéfice net/perte nette	11,7	7,6	-26,7	-2,3	-9,7	0,8	0,0	1,8	-7,1
Autres éléments du résultat global	1,5	-1,3	0,0	0,0	0,2	0,0	0,7	-0,4	0,5
Résultat global	13,2	6,3	-26,7	-2,3	-9,5	0,8	0,7	1,4	-6,6

# Valeurs clés des principales sociétés associées

Le tableau ci-après présente les valeurs clés des principales sociétés associées. Les trois participations présentées sont rattachées au segment Production.

100 % des valeurs clés	GDF Suez Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG			E.ON Produzione Centrale Livorno Ferraris S.p.A.		Kraftwerke Oberhasli AG	
en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	
Actif immobilisé	1 654,8	1 459,2	364,5	377,5	746,8	664,4	
Actif circulant	16,3	28,2	108,8	105,9	168,1	87,1	
Engagements à long terme	-2,3	-2,5	-7,8	-7,3	-722,8	-579,7	
Engagements à court terme	-48,9	-86,7	-58,8	-73,5	-36,2	-29,6	
Fonds propres	1619,9	1 398,2	406,7	402,6	155,9	142,2	
Participation en %	33.0 %	33.0 %	25.0 %	25.0 %	50.0 %	50.0 %	
Goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Valeurs comptables de participation inscrites	537,0	456,3	101,7	100,7	78,0	71,1	
Dividendes perçus	0,0	0,0	5,9	13,6	0,0	0,0	
Produits	0,4	0,6	236,5	245,9	167,4	171,8	
Charges	-13,8	-69,9	-214,4	-228,4	-162,0	-164,9	
Bénéfice net/perte nette	-13,4	-69,3	22,1	17,5	5,4	6,9	
Autres éléments du résultat global	0,0	0,0	0,0	0,0	8,4	4,2	
Résultat global	-13,4	-69,3	22,1	17,5	13,8	11,1	
Participation en %	33,0 %	33,0 %	25,0 %	25,0 %	50,0 %	50,0 %	
Dépréciation du goodwill	0,0	-3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	
Résultat proportionnel inscrit	3,1	-30,3	5,5	4,4	2,7	3,5	

La société GDF SUEZ Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG est une société en commandite soumise au droit allemand. Sous cette forme juridique, les parts effectives de bénéfice et de capital des associés peuvent diverger du taux de participation.

#### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 20

en millions de CHF	Immobilisations financières disponibles à la vente	Titres détenus à des fins de négoce	Prêts	Placements à terme	Créances envers les fonds d'Etat	Total
Etat au 31.12.2011 (adapté)	239,0	132,7	68,6	64,1	602,9	1 107,3
Entrées		22,3	20,4	90,0	40,3	173,0
Sorties	-4,2	-22,9	-2,5	-56,4		-86,0
Changes	-0,2		-0,3			-0,5
Ajustement de valeur via le compte de pertes et profits		2,1			58,4	60,5
Ajustement de valeur via les autres éléments du résultat global	-28,3					-28,3
Dépréciations	-0,1		-0,3			-0,4
Etat au 31.12.2012 (adapté)	206,2	134,2	85,9	97,7	701,6	1 225,6
Changement dans le périmètre de consolidation			-64,4			-64,4
Entrées	0,7	18,6	141,5	180,1	30,3	371,2
Sorties	-4,2	-18,2	-1,9	-100,0		-124,3
Changes	0,2		1,1			1,3
Ajustement de valeur via le compte de pertes et profits	0,7	-4,1			51,1	47,7
Ajustement de valeur via les autres éléments du résultat global	-2,3					-2,3
Dépréciations	-0,9		-0,4			-1,3
Etat au 31.12.2013	200,4	130,5	161,8	177,8	783,0	1 453,5
dont:						
<ul> <li>Immobilisations financières à court terme</li> </ul>		130,5		170,0		300,5
<ul> <li>Immobilisations financières à long terme</li> </ul>	200,4		161,8	7,8	783,0	1 153,0
dont:						
- Actifs financiers selon IAS 32/39	200,4	130,5	161,8	177,8		670,5
- Autres actifs					783,0	783,0

Les immobilisations financières disponibles à la vente, les titres détenus à des fins de négoce et les parts dans les fonds d'Etat sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les fonds d'Etat étant gérés par la Confédération, BKW n'a pas accès aux actifs gérés.

L'exercice précédent comptabilisait encore un excédent lié aux plans de prévoyance dans les immobilisations financières. Suite aux changements effectués dans la norme d'établissement des comptes IAS 19, les engagements de prévoyance ont été recalculés. L'excédent lié aux plans de prévoyance est maintenant remplacé par un engagement de prévoyance (cf. note 6).

#### 21 **ACTIFS INCORPORELS**

en millions de CHF	Droits d'utilisation	Goodwill	Autres	Total
Valeurs brutes au 31.12.2012 (adaptées)	166,1	185,1	35,1	386,3
Changement dans le périmètre de consolidation	14,7		0,2	14,9
Entrées résultant d'acquisitions	0,7		17,0	17,7
Entrées résultant de la production pour compte propre			4,5	4,5
Sorties	-0,1		-1,0	-1,1
Changes	1,6	0,1		1,7
Valeurs brutes au 31.12.2013	183,0	185,2	55,8	424,0
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012 (adaptés)	53,7	92,4	16,1	162,2
Amortissements	2,0		6,2	8,2
Dépréciations	90,1			90,1
Sorties	-0,1		-1,0	-1,1
Changes	-0,1			-0,1
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2013	145,6	92,4	21,3	259,3
Valeurs nettes au 31.12.2013	37,4	92,8	34,5	164,7

Au cours de l'exercice sous revue, il a fallu procéder à des dépréciations d'un montant de 90,1 millions de CHF dans le segment Renouvelables & Efficacité suite à de nouvelles estimations de la valeur effective des droits d'utilisation relatifs aux centrales éoliennes.

Au cours de l'exercice précédent, les certificats destinés à une utilisation propre étaient comptabilisés dans les actifs incorporels. Depuis la modification de l'inscription au bilan des droits d'émission et des certificats verts, tous les certificats sont comptabilisés dans les stocks indépendamment de leur fonction (cf. note 6).

en millions de CHF	Droits d'utilisation	Goodwill	Autres	Total
Valeurs brutes au 31.12.2011 (adaptées)	166,5	177,8	28,2	372,5
Changement dans le périmètre de consolidation		7,5	1,3	8,8
Entrées résultant d'acquisitions	1,3		9,8	11,1
Entrées résultant de la production pour compte propre	1,3			1,3
Sorties			-4,2	-4,2
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-2,3			-2,3
Changes		-0,2		-0,9
Valeurs brutes au 31.12.2012 (adaptées)	166,1	185,1	35,1	386,3
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011 (adaptés)	53,0	92,4	16,2	161,6
Changement dans le périmètre de consolidation			-0,5	-0,5
Amortissements	0,9		4,6	5,5
Dépréciations				0,0
Sorties			-4,2	-4,2
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-0,2			-0,2
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012 (adaptés)	53,7	92,4	16,1	162,2
Valeurs nettes au 31.12.2012 (adaptées)	112,4	92,7	19,0	224,1

A la date de clôture du bilan, le goodwill se répartissait entre les unités génératrices de trésorerie suivantes:

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Production	84,8	84,7
Renouvelables & Efficacité	7,9	7,9
Réseaux	0,1	0,1
Total	92,8	92,7

Suite à la réorganisation, le goodwill a été affecté aux nouveaux segments. L'exercice précédent a été adapté en conséquence. La hausse du goodwill de l'unité Production génératrice de trésorerie est due aux variations de change de l'euro.

La valeur comptable a été comparée à la valeur réalisable de l'unité génératrice de trésorerie pour contrôler la valeur effective du goodwill inscrit au bilan (impairment test). La valeur réalisable correspond à la valeur d'usage (value in use). Les calculs ont été réalisés sur la base des estimations de cash-flow issues des business plans approuvés par le management sur une période de quatre ans. Le cash-flow généré après cette période a été extrapolé à l'aide d'un taux de croissance estimé. Le contrôle de la valeur effective du goodwill inscrit au bilan n'a révélé aucune nécessité de dépréciation.

Les calculs de la valeur d'usage se fondent sur les principales hypothèses suivantes:

	WACC (avant impôts)	WACC (après impôts)	Taux de croissance à long terme
%	31.12.2013	31.12.2013	31.12.2013
Production	7,2	5,8	1,0
Renouvelables & Efficacité	6,5	4,9	1,0
Réseaux	5,8	4,7	1,0
%	WACC (avant impôts) 31.12.2012	WACC (après impôts) 31.12.2012	Taux de croissance à long terme 31.12.2012
Energie Suisse	7,3	5.7	1.0
•		5,7	1,0
Energie International et commerce	7,4	5,8	1,0
Réseaux	5,0	4,1	1,0

L'analyse de sensibilité réalisée montre que des changements réalistes concernant les principales hypothèses n'entraînent pas de dépréciation de la valeur réalisable faisant chuter cette dernière en dessous de la valeur comptable.

#### 22 **STOCKS**

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Matériel et marchandises	12,8	10,4
Correction de valeur Matériel et marchandises	-1,2	-1,7
Certificats (négoce en compte propre)	86,8	36,1
Certificats (utilisation propre)	51,9	71,5
Correction de valeur Certificats (utilisation propre)	-16,8	-11,9
Total	133,5	104,4

#### **COMPTES DE RÉGULARISATION** 23

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Comptes de régularisation financiers	178,0	118,8
Autres comptes de régularisation	87,8	38,6
Total comptes de régularisation actifs	265,8	157,4
Comptes de régularisation financiers	109,0	84,6
Autres comptes de régularisation	49,1	38,1
Total comptes de régularisation passifs	158,1	122,7

#### **CRÉANCES** 24

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Créances résultant de ventes et de prestations	592,9	502,7
Autres créances financières	58,5	58,4
Autres créances	94,7	60,2
Acomptes versés	2,9	15,7
Mandats en cours	24,7	24,7
Total	773,7	661,7

Le poste des mandats en cours comprend des paiements partiels à la date de clôture du bilan pour un montant de 48,2 millions de CHF (52,3 millions de CHF l'exercice précédent), ainsi que des bénéfices proportionnels de 3,6 millions de CHF (3,0 millions de CHF l'exercice précédent). Le tableau ci-dessous présente la structure d'âge des créances en retard, mais non dépréciées, résultant de ventes et de prestations:

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Créances résultant de ventes et de prestations	592,9	502,7
dont:		
– non en retard	516,7	417,6
- en retard depuis 1 à 30 jours	13,6	10,1
- en retard depuis 31 à 90 jours	53,6	66,1
- en retard depuis 91 à 180 jours	8,6	1,2
- en retard depuis 181 à 360 jours	0,0	7,3
- en retard depuis plus de 360 jours	0,4	0,4

Concernant les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que les autres actifs financiers qui ne sont ni échus ni dépréciés, rien ne permet de présumer, à la date de clôture du bilan, que les débiteurs ne respecteront pas leurs obligations de paiement.

Les ajustements de valeur inclus dans les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que dans les autres créances financières ont enregistré les variations suivantes:

en millions de CHF	Créances résultant de ventes et de prestations	Autres créances financières
Ajustements de valeur au 31.12.2011	6,0	3,5
Dissolutions nettes	-0,6	
Sorties de créances irrécouvrables	-0,3	-1,6
Ajustements de valeur au 31.12.2012	5,1	1,9
Constitution nette	0,7	0,0
Sorties de créances irrécouvrables	-0,8	
Ajustements de valeur au 31.12.2013	5,0	1,9

Exception faite des prêts à long terme et des immobilisations financières disponibles à la vente (cf. note 20), les autres actifs financiers n'ont connu aucun ajustement de valeur. Les postes restants du bilan ne comportent pas d'actifs financiers importants échus mais non dépréciés.

Dont celles

#### **CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES** 25

#### 25.1 **CAPITAL-ACTIONS**

Le capital-actions émis et entièrement libéré de BKW SA s'élève à 132,0 millions de CHF et se compose de 52 800 000 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de 2,50 CHF. En 2012, le capital-actions a été augmenté de 0,9 million de CHF, soit 365 189 actions. Cette augmentation a eu lieu dans le cadre de l'offre publique d'échange soumise en décembre 2011 par BKW SA pour les actions nominatives de BKW Energie SA détenues par le public. Suite à la clôture de cette offre, BKW SA a lancé une procédure d'annulation pour les 365 189 actions de BKW Energie SA non mises à disposition. Le Tribunal de commerce du canton de Berne a prononcé l'annulation de ces actions nominatives par décision du 21 mars 2012. Les propriétaires des actions annulées de BKW Energie SA ont alors reçu de nouvelles actions BKW SA avec une parité d'échange de 1:1.

### Actionnaires majoritaires et leur participation directe

	31.12.2013	31.12.2012
Canton de Berne	52,54 %	52,54 %
Groupe E SA	10,00 %	10,00 %
E.ON SE	6,65 %	7,03 %
Actions propres	8,54 %	9,68 %

# Transactions avec les actions propres

	Nombre	Valeur comptable mio. de CHF	ayant un effet sur les liquidités mio. de CHF
31.12.2011	5152605	363,7	
Achats	0	0,0	0,0
Ventes	-43623	-3,1	-0,8
31.12.2012	5108982	360,6	
Achats	0	0,0	0,0
Ventes	-590932	-41,4	-16,0
31.12.2013	4518050	319,2	

#### 25.2 **RÉSERVES**

# Réserves provenant de capitaux

Ces réserves comprennent les réserves payées par les actionnaires.

# Réserves provenant de bénéfices

Les réserves provenant de bénéfices se composent des réserves légales et statutaires (hors réserves provenant de capitaux), des bénéfices non distribués des exercices précédents, ainsi que des plus-values et moins-values réalisées sur les ventes d'actions propres.

# **Actions propres**

Les actions BKW détenues par BKW ou par les sociétés du groupe sont déduites des fonds propres à leur valeur d'acquisition. Au 31 décembre 2013, 4518050 actions BKW étaient détenues par les sociétés du groupe (5 108 982 l'exercice précédent) et 3 000 par les sociétés évaluées par mise en équivalence (3000 l'exercice précédent).

# Autres réserves

en millions de CHF	Changes	Réserves de réévaluation pour les instruments financiers disponibles à la vente	Couverture	Bénéfices/pertes actuariels	Total
Etat au 31.12.2011	-211,8	80,8	-2,0	0,0	-133,0
Changes					
- des sociétés du groupe	-4,3				-4,3
- des sociétés associées	-3,8				-3,8
- Transfert au compte de pertes et profits	1,4				1,4
Instruments financiers disponibles à la vente					
- Ajustements de valeur		-28,3			-28,3
Opérations de couverture					
- Ajustements de valeur			-0,8		-0,8
- Transfert au compte de pertes et profits			3,3		3,3
Bénéfices/pertes actuariels					
- des sociétés du groupe				44,8	44,8
- des sociétés associées				0,5	0,5
Impôts sur le bénéfice	0,1	3,6	-0,6	-9,9	-6,8
Etat au 31.12.2012	-218,4	56,1	-0,1	35,4	-127,0
Changes					
<ul> <li>des sociétés du groupe</li> </ul>	4,5				4,5
<ul> <li>des sociétés associées</li> </ul>	8,1				8,1
- Transfert au compte de pertes et profits	0,7				0,7
Actifs financiers disponibles à la vente					
<ul> <li>Ajustements de valeur</li> </ul>		-2,3			-2,3
<ul> <li>Transfert au compte de pertes et profits</li> </ul>		0,7			0,7
Opérations de couverture					
<ul> <li>Ajustements de valeur</li> </ul>			0,5		0,5
Bénéfices/pertes actuariels					
<ul> <li>des sociétés du groupe</li> </ul>				135,0	135,0
<ul> <li>des sociétés associées</li> </ul>				19,1	19,1
Impôts sur le bénéfice		0,3	-0,2	-31,2	-31,1
Etat au 31.12.2013	-205,1	54,8	0,2	158,3	8,2

# Changes

Les réserves pour changes comprennent les différences de change résultant de la conversion en francs des comptes annuels des sociétés du groupe et des sociétés associées situées à l'étranger.

Réserves de réévaluation pour les instruments financiers disponibles à la vente Les ajustements effectués sur la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente sont saisis dans les réserves de réévaluation jusqu'au moment de leur réalisation ou de leur comptabilisation dans les dépréciations.

### Couverture

La réserve pour la couverture comprend les variations de valeur non réalisées des instruments financiers servant à couvrir les flux de trésorerie («cash flow hedge») ainsi que les investissements nets à l'étranger («net investment hedge») à hauteur de la partie efficace de la couverture, ainsi que les gains et les pertes résultant de relations de couverture closes, dont la réalisation n'est pas encore inscrite au compte de pertes et profits, car le contrat principal sur lequel repose la relation de couverture était encore sans incidence sur le compte de pertes et profits.

### Bénéfices/pertes actuariels

La réserve pour les bénéfices et les pertes actuariels englobe l'impact de l'ajustement actuariel périodique.

# 25.3 GESTION DU CAPITAL

BKW poursuit un objectif de croissance et de sécurisation à long terme de la valeur de l'entreprise. Sa politique de gestion du capital a pour but d'assurer durablement la capacité d'accès au marché de capitaux et la capacité de financement du groupe en conservant une structure de bilan compatible avec la notation exigée pour cela, et de limiter l'impact potentiel des variations de valeur de l'ensemble du portefeuille financier et du portefeuille de risques. BKW vise un versement constant de dividendes, fondé sur un taux de distribution situé entre 40 et 50 % du bénéfice net. Les ressources financières de BKW sont consacrées en priorité à son domaine d'activité principal et assurent la marge de manœuvre nécessaire conformément aux objectifs de la stratégie du groupe. La politique de gestion du capital n'a pas subi de modification au cours de l'exercice 2013.

#### 26 **PROVISIONS**

en millions de CHF	Elimination des déchets nucléaires	Contrats d'acquisition d'énergie défavorables	Restructura- tions	Autres provisions	Total
Etat au 31.12.2011 (présenté)	1 410,7	279,0	6,0	32,8	1728,5
Modifications de la présentation des comptes				0,2	0,2
Etat au 31.12.2011 (adapté)	1 410,7	279,0	6,0	33,0	1 728,7
Changement dans le périmètre de consolidation				0,5	0,5
Constitution de nouvelles provisions	4,9	98,8	1,8	17,4	122,9
Intérêts	69,9	10,8		0,2	80,9
Utilisation de provisions	-17,1	-3,1	-3,9	-5,7	-29,8
Dissolution de provisions		-22,0		-5,5	-27,5
Changes		-0,4			-0,4
Etat au 31.12.2012 (adapté)	1 468,4	363,1	3,9	39,9	1 875,3
Changement dans le périmètre de consolidation		-66,5		3,2	-63,3
Constitution de nouvelles provisions	60,4	195,3	0,5	7,9	264,1
Intérêts	72,2	13,1		0,4	85,7
Utilisation de provisions	-13,9	-32,7	-1,6	-0,1	-48,3
Dissolution de provisions		-0,6	-0,2	-7,5	-8,3
Changes		2,7		0,3	3,0
Etat au 31.12.2013	1 587,1	474,4	2,6	44,1	2108,2
dont:					
- Provisions à court terme	15,0	30,5	1,4	15,4	62,3
<ul> <li>Provisions à long terme</li> </ul>	1572,1	443,9	1,2	28,7	2045,9

### Elimination des déchets nucléaires

Au 31 décembre 2013, les provisions pour l'élimination des déchets nucléaires, d'un montant total de 1587,1 millions de CHF, se décomposent comme suit:

- 765,0 millions de CHF sont destinés à la désaffectation de la centrale nucléaire. Ce montant couvre les coûts de la phase de post-exploitation devant suivre la mise hors service de la centrale, ainsi que les coûts du démantèlement, de la gestion des déchets correspondants, et de la remise en état du site. Les paiements devraient débuter au terme de l'exploitation commerciale (actuellement prévu en 2019) et se poursuivre jusqu'à la fin des travaux de désaffectation (prévue environ 15 ans plus tard). Les coûts liés à la gestion des déchets résultant de la désaffectation s'étaleront jusqu'à l'arrivée de ces derniers au dépôt pour déchets de faible et moyenne activité (prévue en 2061).
- 733,8 millions de CHF sont destinés à l'élimination des éléments de combustibles usés et des déchets radioactifs hors de l'enceinte de la centrale. Les paiements correspondants sont effectués régulièrement et se poursuivront jusqu'au scellement du dépôt pour les déchets hautement radioactifs (prévu en 2061).
- 88,3 millions de CHF ont été provisionnés pour les coûts spécifiques à la centrale. Ces derniers correspondent à la gestion des déchets au sein de la centrale; ils échoiront régulièrement jusqu'à quelques années après la fin de l'exploitation commerciale.

L'attribution à l'exercice sous revue est due en grande partie à la décision de BKW de raccourcir la durée d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg (CNM) de 50 à 47 ans. Ce changement a engendré la constitution d'une provision sans incidence sur le compte de pertes et profits d'un montant de 55,5 millions de CHF. Les coûts d'acquisition de la CNM (centrale et barres de combustibles nucléaires) ont été augmentés d'autant (cf. note 18). Une attribution de 4,9 millions de CHF (4,9 millions de CHF l'exercice précédent) a en outre été effectuée en raison des coûts supplémentaires annuels de gestion des déchets induits par l'exploitation de la centrale. Ces derniers augmentent également les coûts d'acquisition des combustibles fossiles sans incidence sur le résultat.

BKW est tenue d'alimenter régulièrement les fonds d'Etat pour la désaffectation des installations nucléaires et pour la gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires. Ces fonds rembourseront aux exploitants les paiements ainsi effectués après la mise hors service des centrales. Les créances envers les fonds d'Etat sont comptabilisées dans les immobilisations financières à long terme (cf. note 20).

# Contrats d'acquisition d'énergie défavorables

Les provisions constituées pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables sont destinées à couvrir les achats d'énergie qui seront effectués auprès des sociétés partenaires à des prix de production supérieurs aux prix de vente attendus et réalisables. En 2013, la provision concerne les contrats d'acquisition d'énergie avec les centrales thermiques fossiles de Livorno Ferraris en Italie et de Wilhelmshaven en Allemagne.

Des provisions ont été constituées au cours des exercices précédents pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables avec les sociétés Tamarete Energia S.r.l. et Bielersee Kraftwerke AG BIK. Jusqu'à présent, ces deux sociétés ont été inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. La société Tamarete est désormais consolidée dans les comptes de BKW selon la méthode de l'intégration globale, et BIK selon les parts respectives d'actifs et de passifs ainsi que de produits et de charges (cf. notes 6 et 7.). La prise en compte des coûts de production attendus en comparaison des prix de vente attendus a désormais lieu lors de la détermination de la juste valeur des centrales. Par conséquent, les provisions ont été transférées sur les ajustements de valeurs des centrales. La provision d'un montant de 35,4 millions de CHF constituée au 31 décembre 2012 pour les achats d'énergie à la société Bielersee Kraftwerke AG BIK a été transférée avec effet rétroactif. Une provision d'un montant de 66,5 millions de CHF pour les achats d'énergie à la société Tamarete a été transférée le 13 décembre 2013 lors de la reprise.

Les sorties de trésorerie liées aux provisions découlent du fait que BKW est tenue de reprendre l'énergie produite par ces centrales au prix de production; elles peuvent s'étaler sur toute la durée d'utilisation de ces installations, soit sur une période pouvant aller jusqu'à 40 ans.

### Restructurations et autres provisions

Les provisions constituées pour les restructurations sont destinées à couvrir les dépenses qui découleront des mesures de restructuration décidées. Les paiements correspondants s'étaleront sur les trois prochaines années.

Les autres provisions couvrent les engagements relevant du domaine du personnel, les probables versements liés à des litiges juridiques ainsi que divers engagements d'exploitation de moindre ampleur. Les sorties de trésorerie liées à ces provisions sont pour l'essentiel attendues dans les cinq prochaines années. Des provisions ont par ailleurs été constituées pour le démantèlement et la remise en état des sites d'implantation des centrales. Les coûts correspondants interviendront au terme des durées d'utilisation des installations; les sorties de trésorerie sont attendues dans les 25 prochaines années.

Les intérêts correspondants aux provisions constituées à la valeur actuelle sont comptabilisés dans les charges financières.

#### 27 **ENGAGEMENTS FINANCIERS**

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Emprunts obligataires	991,8	993,6
Obligations nominatives	316,4	142,6
Engagements résultant du leasing financier	98,2	109,2
Engagements bancaires	131,8	118,8
Autres engagements financiers	51,8	11,8
Total	1 590,0	1 376,0
dont:		
- Engagements financiers à court terme	26,7	24,3
<ul> <li>Engagements financiers à long terme</li> </ul>	1563,3	1351,7

Le taux d'intérêt moyen pondéré rapporté à la date de clôture du bilan et à la valeur nominale est de 3,1 % (2,9 % l'exercice précédent).

Le taux d'intérêt effectif des emprunts et des obligations nominatives de 3,4 % (3,2 % l'exercice précédent) a entraîné une charge d'intérêts de 36,1 millions de CHF au cours de l'exercice sous revue (27,9 millions de CHF l'exercice précédent).

#### **AUTRES ENGAGEMENTS À LONG TERME** 28

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Droits d'utilisation cédés	210,9	197,5
Autres engagements financiers à long terme	13,8	12,5
Autres engagements à long terme	6,1	1,2
Total	230,8	211,2

#### **AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME** 29

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Engagements résultant de ventes et de prestations	375,2	308,8
Autres engagements financiers	99,3	25,0
Autres engagements	80,1	65,6
Institutions de prévoyance en faveur du personnel	1,4	1,0
Acomptes clients	11,8	8,6
Total	567,8	409,0

Les acomptes clients concernent des mandats en cours et comprennent des coûts de 41,2 millions de CHF à la date de clôture du bilan (41,4 millions de CHF l'exercice précédent). Sont inclus des bénéfices proportionnels de 1,3 million de CHF (1,1 million de CHF l'exercice précédent).

# 30 PRÉVOYANCE EN FAVEUR DU PERSONNEL

La grande majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pension des Forces Motrices Bernoises (Caisse de pension FMB). Elle possède un plan de prévoyance basé sur la primauté des prestations qui répond aux critères correspondants au sens de la norme IAS 19.

La Caisse de pension FMB est une institution de prévoyance de droit privé constituée en fondation. Elle gère la prévoyance professionnelle obligatoire et sur-obligatoire dans le respect de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Le conseil de fondation est l'organe suprême de la Caisse de pension FMB. Sa composition est paritaire, avec autant de représentants des salariés que des employeurs. Les prestations de la Caisse de pension FMB et leur financement, l'organisation et l'administration, les rapports avec les sociétés affiliées ainsi que les assurés et les bénéficiaires de rentes sont définis dans un règlement de prévoyance et d'organisation édicté par le conseil de fondation. Le conseil de fondation délègue la conduite des affaires à l'administration. La fondation relève de l'autorité de surveillance du canton de Berne.

Le personnel et ses survivants sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, d'une invalidité et d'un décès dans le cadre du plan de prévoyance. Les prestations assurées sont supérieures au minimum légal et sont versées en règle générale sous forme de rentes. Tous les risques actuariels sont supportés par la Caisse de pension FMB. Le plan de prévoyance est financé par les cotisations et par le produit des placements. Les cotisations sont calculées selon la méthode collective. Les sociétés affiliées et les assurés versent les cotisations à l'institution de prévoyance en pourcentage du salaire assuré des bénéficiaires. Les cotisations sont établies de façon à permettre, avec les rendements attendus des placements, de garantir les engagements (prestations). Des versements supplémentaires sont effectués en cas d'augmentation du salaire assuré.

Le conseil de fondation est responsable du placement de la fortune de prévoyance. L'organisation des activités de placement ainsi que les compétences y afférentes sont définies dans le règlement de placement de la Caisse de pension FMB édicté par le conseil de fondation. Ce règlement complète les prescriptions légales en vigueur. Il détermine la structure de la fortune et fixe les objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre pour chacune des catégories de placement. L'investissement de la fortune doit être conduit de façon à garantir la sécurité ainsi qu'un rendement adéquat des placements, une répartition équilibrée des risques et une couverture suffisante des besoins prévisibles en liquidités. Le conseil de fondation a délégué la responsabilité de l'exécution des placements à une commission des placements de capitaux. Les activités de placement de la Caisse de pension FMB s'effectuent essentiellement par l'intermédiaire de prestataires externes (fondations de placement, gestionnaires de fortune, fonds) et sont contrôlées par la commission des placements de capitaux et la gérance de la Caisse. La fortune de prévoyance est investie en Suisse et à l'étranger, de façon largement diversifiée et dans le respect des dispositions légales ainsi que des directives édictées par le conseil de fondation. Elle est déposée auprès d'établissements bancaires suisses reconnus.

L'expert en prévoyance professionnelle établit chaque année le bilan actuariel et contrôle la situation financière et actuarielle de la Caisse de pension FMB. Le degré de couverture actuariel non vérifié de la Caisse de pension FMB était de 111,6 % au 31 décembre 2013 (107,5 % l'exercice précédent) selon la LPP. Conformément à la LPP, des mesures d'assainissement appropriées doivent être prises par le conseil de fondation en accord avec l'expert en prévoyance professionnelle en cas de couverture insuffisante (telles que augmentation des cotisations ordinaires ou perception de contributions d'assainissement). La contribution de l'employeur doit être au moins égale à la somme des cotisations des salariés.

Le rapport d'expertise établi chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle de la Caisse de pension FMB n'est pas basé sur la méthode du coût unitaire projeté, tel que cela est fixé dans les normes IFRS. C'est pourquoi un rapport d'expertise supplémentaire remplissant les directives des normes IFRS est établi chaque année pour BKW par un expert en prévoyance indépendant.

#### ENGAGEMENT DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL INSCRIT AU BILAN 30.1

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Valeur actuelle des engagements de prévoyance du personnel au 31.12	-1490,5	-1533,3
Juste valeur des actifs du plan au 31.12	1 437,6	1356,0
Engagement de prévoyance du personnel inscrit au bilan au 31.12	-52,9	-177,3

# 30.2 CHARGES DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DU PERSONNEL SELON IAS 19

en millions de CHF	2013	2012
Coût des services rendus (employeur)	31,5	34,0
Coût des services passés	4,5	-8,8
Charge d'intérêts des engagements de prévoyance	28,9	35,6
Produit des intérêts des actifs du plan	-25,6	-30,4
Frais administratifs, sans les coûts de gestion des actifs du plan	0,8	0,7
Charges de prévoyance en faveur du personnel	40,1	31,1

# 30.3 RÉÉVALUATION DE LA PRÉVOYANCE EN FAVEUR DU PERSONNEL

en millions de CHF	2013	2012
Bénéfices/pertes actuariels		
- Variation des hypothèses financières	-60,8	84,7
- Variation des hypothèses démographiques	-0,3	-52,1
- Adaptation du fait de l'expérience	3,8	-11,4
Rendement des actifs du plan (hors intérêts basés sur le taux d'actualisation)	-77,7	-66,0
Total des réévaluations inscrites dans les autres éléments du résultat global	-135,0	-44,8

# 30.4 MODIFICATION DE LA VALEUR ACTUELLE DES ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL

en millions de CHF	2013	2012
Valeur actuelle de l'engagement de prévoyance au 01.01	1 533,3	1 496,2
Charge d'intérêts	28,9	35,6
Coût des services rendus (employeur)	31,5	34,0
Prestations perçues et versées	-68,5	-74,2
Contributions des employés	17,3	15,6
Coût des services passés	4,5	-8,8
Regroupements d'entreprises	0,0	13,0
Frais administratifs (hors coûts de gestion du patrimoine)	0,8	0,7
Bénéfices/pertes actuariels	-57,3	21,2
Valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31.12	1 490,5	1 533,3

A la date de clôture du bilan, l'engagement de prévoyance des membres actuels représente une part de 708,1 millions de CHF (756,1 millions de CHF l'exercice précédent). A la date de clôture du bilan, l'engagement de prévoyance des retraités représente une part de 782,4 millions de CHF (777,2 millions de CHF l'exercice précédent).

# 30.5 ÉVOLUTION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU PLAN

en millions de CHF	2013	2012
Juste valeur des actifs du plan au 01.01	1 356,0	1 280,6
Produit des intérêts des actifs du plan	25,6	30,4
Contributions de l'employeur	29,5	26,7
Contributions des employés	17,3	15,6
Prestations perçues et versées	-68,5	-74,2
Regroupements d'entreprises	0,0	10,9
Rendement des actifs du plan (hors intérêts basés sur le taux d'actualisation)	77,7	66,0
Juste valeur des actifs du plan au 31.12	1 437,6	1 356,0

# 30.6 STRUCTURE DES ACTIFS DU PLAN

en millions de CHF	31.12.2013	%	31.12.2012	%
Liquidités	56,0	3,9	43,4	3,2
Instruments de fonds propres	527,1	36,7	481,7	35,5
Instruments de fonds de tiers	534,4	37,2	511,0	37,7
Autres instruments	51,4	3,6	49,8	3,7
Biens immobiliers	268,7	18,6	270,1	19,9
Total des actifs du plan	1 437,6		1 356,0	
- dont instruments financiers transmissibles de l'entreprise	1,3		1,4	
<ul> <li>dont immeubles utilisés par BKW</li> </ul>	9,5		9,6	

Les instruments de fonds propres comprennent des investissements en actions et sont généralement cotés sur un marché actif à leur prix du marché. Au terme de l'exercice sous revue, sur la totalité des actifs, la part d'actions suisses est de 13,0 % (13,1 % l'exercice précédent) et la part d'actions étrangères de 23,7 % (22,4 % l'exercice précédent). En Suisse et à l'étranger, les actions sont placées via des investissements directs (gestion par des gestionnaires de fortune externes) ainsi que des fondations de placement et des fonds.

Au 31 décembre 2013, sur la totalité des actifs, les instruments de fonds de tiers se répartissent comme suit: 16,9 % d'obligations suisses (16,9 % l'exercice précédent), 9,8 % d'obligations étrangères avec couverture du risque de change (9,9 % l'exercice précédent) et 10,5 % de prêts hypothécaires et de lettres de gage (10,9 % l'exercice précédent). Les obligations et les lettres de gage sont cotées sur un marché actif à leur prix du marché, tandis que les prêts hypothécaires ne disposent pas de prix coté sur un marché actif.

Les autres instruments sont pour l'essentiel cotés sur un marché actif à leur prix du marché.

Au 31 décembre 2013, sur la totalité des actifs, les biens immobiliers se répartissent comme suit: 12,4 % d'immeubles (investissement direct en Suisse) (13,9 % l'exercice précédent) et 6,2 % de fonds immobiliers cotés sur un marché actif (dont la moitié avec des immeubles situés à l'étranger) (6,0 % l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice sous revue, le rendement effectif des actifs du plan de prévoyance est de 7,4 % (7,6 % l'exercice précédent).

### HYPOTHÈSES ACTUARIELLES 30.7

	2013	2012
Taux d'actualisation	2,20 %	1,90 %
Evolution future attendue des salaires	1,25 %	1,25 %
Evolution future attendue des rentes	0,20 %	0,20 %
Table de mortalité	BVG 2010 GT	BVG 2010 GT

La durée moyenne pondérée de l'engagement de prévoyance du personnel s'élevait à 13,6 ans (14,1 ans l'exercice précédent).

# Sensibilités des principales hypothèses actuarielles

Le taux d'actualisation, l'évolution des salaires et des rentes ainsi que l'espérance de vie sont considérées comme des hypothèses actuarielles importantes, c'est pourquoi ces éléments sont soumis à une analyse de sensibilité. Le tableau ci-dessous présente l'augmentation et la diminution des hypothèses de l'engagement de prévoyance du personnel:

31.12.2013	Engagement de prévoyance du personnel		
en millions de CHF	Augmentation	Diminution	
Taux d'actualisation (variation 0,25 %)	-47,2	50,3	
Evolution des salaires (variation 0,25 %)	7,7	-7,6	
Evolution des rentes (modification de 0,20 %)	33,6	-32,4	
Espérance de vie (variation 1 an)	46,7	-48,2	

L'analyse de sensibilité a été définie d'après une méthode permettant d'extrapoler l'impact de la variation des hypothèses mentionnées ci-avant sur l'engagement de prévoyance du personnel au terme de l'exercice sous revue.

#### ESTIMATION DES CONTRIBUTIONS DU PROCHAIN EXERCICE 30.8

en millions de CHF	2013	2012
Contributions estimées de l'employeur	23,0	25,1
Contributions estimées des employés	15,2	15,7

### PRODUITS DÉRIVÉS 31

Le tableau ci-après indique la valeur de remplacement et le volume de contrats globaux des positions ouvertes sur instruments financiers dérivés à la date de clôture du bilan, pour les opérations de négoce d'énergie et pour les opérations de couverture des taux et des risques de change. Les produits dérivés qui peuvent être qualifiés d'instruments de couverture au sens de la norme IAS 39 et qui sont traités selon les dispositions de la comptabilité de couverture (hedge accounting) sont présentés séparément.

Les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant que valeurs de remplacement positives (créances) ou valeurs de remplacement négatives (engagements). Les valeurs de remplacement positives correspondent aux coûts que devrait supporter BKW pour le remplacement de toutes les transactions présentant une valeur en sa faveur si toutes les contreparties concernées devenaient insolvables en même temps et si lesdites transactions pouvaient être immédiatement remplacées. Les valeurs de remplacement négatives correspondent aux coûts que devraient supporter les contreparties pour le remplacement de toutes les transactions présentant une valeur en leur faveur si BKW ne pouvait plus honorer ses engagements. Le volume de contrats correspond à la valeur sous-jacente ou au volume de contrats correspondant à l'instrument financier dérivé sous-jacent.

La valeur de remplacement des futures est nulle, car les variations de prix par rapport aux prix d'exercice convenus sont balancées quotidiennement. Les contrats à terme du négoce d'énergie englobent les forwards avec profils fixes ou flexibles.

	Valeur de remplacement positive			le remplacement négative	Vol	ume de contrats
en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Futures (négoce d'énergie)	0,0	0,0	0,0	0,0	177.4	123,3
Contrats à terme (négoce d'énergie)	153.9	214,5	114.1	194,5	3298.6	1597,9
Couverture des risques de change	0.6	0,1	2.9	0,1	201.5	6,4
Opérations de couverture (Hedge accounting)						
- Swaps	8,4	12,4	1,1	1,9	129,6	134,0
- Couverture des risques de change	0,5	0,0	0,1	0,1	117,8	141,6
Total	163,4	227,0	118,2	196,6	3924,9	2003,2
dont:						
- Produits dérivés à court terme	105,2	155,0	85,2	157,2		
<ul> <li>Produits dérivés à long terme</li> </ul>	58,2	72,0	33,0	39,4		

# 32 **OPÉRATIONS DE COUVERTURE** (COMPTABILITÉ DE COUVERTURE)

Au 31 décembre 2013, les opérations de couverture suivantes étaient ouvertes:

# Couverture de juste valeur

A la date de clôture du bilan, il existait un swap de taux d'intérêt destiné à couvrir les variations de la juste valeur d'une partie des emprunts émis. Cette relation de couverture considérée comme hautement efficace peut être qualifiée de couverture de juste valeur. La variation de la juste valeur de la partie sous-jacente des emprunts s'est élevée à 3,5 millions de CHF (1,9 million de CHF l'exercice précédent). En 2013, les relations de couverture ont généré une part efficace de 0,5 million de CHF qui a été comptabilisée en tant que perte dans les produits financiers (gain de 0,1 million de CHF l'exercice précédent).

### Couverture de flux de trésorerie

A la date de clôture du bilan, il existait des swaps de taux d'intérêt sur les quatre prochaines années destinés à couvrir les variations des paiements d'intérêts liés au financement externe de centrales. Ces relations de couverture pouvant être qualifiées de couvertures de flux de trésorerie sont considérées comme hautement efficaces. Leurs gains de réévaluation sont inscrits dans les autres éléments du résultat global (0,0 million de CHF pour l'exercice sous revue contre -0,4 million de CHF l'exercice précédent). Elles n'ont généré en 2013 aucune part inefficace à comptabiliser dans les produits financiers.

A la date de clôture du bilan, il existait plusieurs contrats à terme destinés à couvrir les fluctuations du cours de l'euro. Ces instruments de couverture sont jugés hautement efficaces et peuvent être qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Il s'agit d'opérations de couverture du chiffre d'affaires en euros de l'exercice suivant, ainsi que d'opérations de couverture liées aux engagements d'investissements actuels envers la centrale de Wilhelmshaven (D). Les gains de réévaluation sont inscrits dans les autres éléments du résultat global. Au cours de l'exercice sous revue, comme au cours de l'exercice précédent, ces relations de couverture n'ont généré aucune part inefficace à comptabiliser dans les produits financiers. La réalisation au compte de pertes et profits de la couverture du chiffre d'affaires en euros aura lieu durant l'exercice 2014. Au cours de l'exercice sous revue, 0,4 million de perte (perte de 3,3 millions de CHF l'exercice précédent) couverte au cours des exercices écoulés ont été inscrits dans le chiffre d'affaires net.

# Couverture d'investissement net

Au cours des deux exercices précédents, BKW a placé trois obligations nominatives d'un montant nominatif total de 275 millions d'euros. Ces obligations nominatives ont été émises en Allemagne et apportent ainsi la garantie qu'une partie du financement des projets d'investissement justement menés en Allemagne soit en cohérence avec ce pays et sa monnaie. Elles ont été désignées comme couvertures d'investissement net. Les pertes et gains de change enregistrés sur les obligations nominatives sont inscrits dans les autres éléments du résultat global et compensent de manière proportionnelle les pertes et gains résultant de la conversion des investissements nets à l'étranger. Au cours de l'exercice sous revue, ces relations de couverture n'ont généré aucune part inefficace à comptabiliser dans les produits financiers.

### RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES 33

Le tableau ci-dessous indique les transactions conclues pendant les périodes spécifiées entre BKW et les différentes parties liées. Sauf indication contraire ci-après, toutes ces transactions ont été exécutées aux mêmes conditions que les transactions comparables avec des tiers indépendants:

Sociétés exerçant

	une influence déterminante sur Propriétaire l'entreprise Sociétés associées		Institutions de prévoyance					
en millions de CHF	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Produits								
– Vente d'énergie	4,4	4,8	52,9	34,7	115,8	110,7		
- Autres ventes et prestations	9,2	8,2	10,3	8,7	94,1	93,8	1,2	1,3
<ul> <li>Intérêts et dividendes</li> </ul>	2,7	5,3	3,5	2,1	26,0	27,6		
Charges								
- Achat d'énergie			29,5	14,7	338,9	325,2		
<ul> <li>Autres achats et prestations</li> </ul>	0,5	1,0	0,9	0,4	76,4	107,0	26,0	28,5
- Droits et taxes	21,3	19,8						
<ul> <li>Intérêts et dividendes</li> </ul>	33,9	28,0	6,3	5,3				0,7
<ul> <li>Impôts sur le bénéfice</li> </ul>	3,6	7,8						
Actif								
- Immobilisations financières à long terme	5,1							
– Prêts					139,3	70,5		
- Droits d'utilisation					13,7			
- Immobilisations financières à court terme		5,1						
<ul> <li>Créances et régularisations</li> </ul>	6,1	29,6	10,5	6,1	53,4	68,6		
– Liquidités	87,1	40,1						
Engagements								
- Engagements financiers			0,1	0,8				
- Droits d'utilisation			0,1	0,1	0,5			
- Engagements et régularisations	5,3	1,9	0,4		51,6	49,5	1,0	0,7

# TRANSACTIONS AVEC LE PROPRIÉTAIRE

Le Canton de Berne est l'actionnaire principal de BKW. En tant qu'actionnaire majoritaire, il a une influence déterminante sur l'ensemble des décisions de l'assemblée générale, y compris sur celles concernant l'élection des membres du conseil d'administration et la répartition du bénéfice. BKW entretient des relations de diverses natures avec le Canton de Berne lui-même, mais aussi avec ses autorités, ses institutions de droit public et les sociétés de droit privé dont il détient le contrôle: livraisons d'énergie et autres prestations, achats de matériel et d'autres prestations, ainsi que paiements d'impôts, de redevances hydrauliques et d'autres droits et taxes. L'entreprise conclut également des transactions financières avec la Banque Cantonale Bernoise, dont le Canton de Berne détient la majorité des actions.

# TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS EXERÇANT UNE INFLUENCE DÉTERMINANTE SUR L'ENTREPRISE

Groupe E SA est représenté dans le conseil d'administration de BKW et a ainsi la possibilité de participer aux décisions relatives à la politique financière et commerciale. BKW lui livre et lui achète de l'énergie, lui achète du matériel et des prestations, et lui fournit des prestations. Toutes ces transactions sont conclues aux conditions du marché. BKW détient pour sa part une participation de 10,0 % dans Groupe E SA.

# TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les transactions indiquées comprennent, au niveau des produits, des fournitures d'énergie, des transports d'énergie, des dividendes, des prestations de construction/d'ingénierie, d'exploitation d'entreprise et d'entretien/de maintenance, et au niveau des charges, des achats d'énergie, des transports d'énergie, des prestations de matériel/de tiers ainsi que d'autres prestations. Les contrats de partenariat existants stipulent que les entreprises partenaires facturent l'énergie qu'elles produisent à leurs actionnaires au prix de production. Au cours de l'exercice 2013, les sociétés associées ont emprunté à BKW 132,3 millions de CHF (17,1 millions de CHF l'exercice précédent). Les prêts ont diminué de 65,1 millions de CHF au cours de l'exercice sous revue en raison de changements dans le périmètre de consolidation (remboursement de 0,4 million de CHF l'exercice précédent et ajustements de valeur de 0,1 million de CHF). Au cours de l'exercice sous revue, BKW a acquis des immobilisations corporelles auprès de sociétés associées au prix de 0,1 million de CHF (0,3 million de CHF l'exercice précédent). BKW a par ailleurs vendu des immobilisations corporelles d'une valeur de 0,5 million de CHF (0,3 million l'exercice précédent).

# TRANSACTIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Les transactions avec les institutions de prévoyance concernent la prévoyance professionnelle. Elles englobent les contributions versées par l'entreprise en tant qu'employeur, des forfaits de gestion (frais de personnel, d'exploitation et d'administration), des prestations immobilières (gestion d'immeubles), ainsi que des prestations financières (gestion des liquidités, y compris du rendement).

# TRANSACTIONS AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION DU GROUPE

# Rémunérations

en millions de CHF	2013	2012
Prestations échues à court terme	4,1	3,5
Contributions aux plans de prévoyance	0,8	0,4
Rémunérations en actions	0,0	0,0
Total	4,9	3,9

Les participations aux résultats correspondent désormais aux parts de l'exercice correspondant dont le montant varie. Jusqu'à présent, elles correspondaient aux parts versées durant l'exercice sous revue mais perçues lors de l'exercice précédent. Les valeurs de l'exercice précédent ont été adaptées en conséquence.

A la date de clôture du bilan, aucun prêt en faveur de membres de la direction du groupe n'était en cours, tout comme lors de l'exercice précédent.

Les rémunérations versées aux membres du conseil d'administration et de la direction du groupe et les participations de ces derniers au capital-actions, conformément aux art. 663b bis et 663c, al. 3, du Code suisse des obligations, sont détaillées dans les comptes de BKW SA, aux pages 102 à 104.

#### 34 **LEASING**

### LEASING OPÉRATIONNEL 34.1

A la date de clôture du bilan, les paiements minimaux à venir concernant des contrats irrévocables de leasing opérationnel étaient les suivants:

en millions de CHF	Bailleur 31.12.2013	Bailleur 31.12.2012	Preneur de leasing 31.12.2013	Preneur de leasing 31.12.2012
Moins de 1 an	8,0	7,9	7,9	6,9
Entre 1 et 5 ans	32,1	31,6	18,4	23,2
Plus de 5 ans	0,0	7,9	55,7	40,1
Total	40,1	47,4	82,0	70,2

Les contrats de leasing opérationnel correspondent à des contrats de location de bâtiments d'exploitation, des contrats de bail et des leasings de véhicules. Les charges de leasing comptabilisées résultant des contrats de leasing opérationnels s'élevaient à 7,1 millions de CHF en 2013 (8,1 millions de CHF l'exercice précédent).

# 34.2 LEASING FINANCIER

en millions de CHF	Paiements de leasing minimaux 31.12.2013	Paiements de leasing minimaux 31.12.2012	Valeur actuelle 31.12.2013	Valeur actuelle 31.12.2012
Moins de 1 an	19,2	18,9	13,4	12,5
Entre 1 et 5 ans	57,2	63,8	40,9	45,2
Plus de 5 ans	52,0	62,7	43,9	51,5
Total	128,4	145,4	98,2	109,2
Coûts de financement	-30,2	-36,2		
Valeur actuelle des paiements de leasing minimaux	98,2	109,2		

Le leasing financier est lié aux parcs éoliens, qui sont financés par des contrats de leasing à long terme. A la date de clôture du bilan, les engagements inscrits au bilan le concernant s'élevaient au total à 98,2 millions de CHF (109,2 millions de CHF l'exercice précédent), dont 13,4 millions de CHF (12,5 millions de CHF l'exercice précédent) au titre d'engagements financiers à court terme et 84,8 millions de CHF (96,7 millions de CHF l'exercice précédent) au titre d'engagements financiers à long terme.

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT 35 LES FLUX DE TRÉSORERIE

# Liquidités

Les liquidités englobent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et les placements à court terme, d'une durée totale n'excédant pas trois mois, auprès d'établissements financiers.

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Avoirs bancaires et avoirs en caisse	496,8	548,8
Dépôts à terme	0,0	50,4
Total liquidités	496,8	599,2

Les données relatives aux acquisitions de sociétés opérées par le groupe durant l'exercice sous revue sont détaillées à la note 7. Le montant de 198,8 millions de CHF relatif aux acquisitions de sociétés opérées par le groupe correspond au prix d'acquisition de 205,1 millions de CHF, déduction faite des paiements différés du prix d'acquisition au moment de cette dernière de 8,0 millions de CHF et de liquidités acquises pour un montant de 2,9 millions de CHF.

Parmi les entrées liées aux immobilisations incorporelles, 60,4 millions de CHF sont sans incidence sur les liquidités (cf. note 18) et parmi les entrées liées aux participations dans les sociétés associées, 74,6 millions de CHF sont également sans incidence sur les liquidités (cf. note 19).

#### RÉMUNÉRATIONS EN ACTIONS 36

Au cours de l'exercice sous revue, l'occasion a été offerte au personnel et aux membres du conseil d'administration de BKW d'acquérir jusqu'à 170572 actions BKW à un prix préférentiel (138375 actions l'exercice précédent). Durant l'exercice 2013, 57333 actions (36716 actions l'exercice précédent) ont été achetées au prix unitaire de 20,00 CHF (22,00 CHF l'exercice précédent). La juste valeur unitaire des actions concernées était de 31,80 CHF (33,00 CHF l'exercice précédent). Les charges de personnel liées à cette rémunération en actions se sont élevées à 0,7 million de CHF (0,4 million de CHF l'exercice précédent). Aucun droit de souscription n'était ouvert à la date de clôture du bilan.

### 37 INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES ENGAGEMENTS FINANCIERS

### VALEURS COMPTABLES PAR POSTE DU BILAN ET RÉPARTITION DANS 37.1 LES CATÉGORIES D'ÉVALUATION CONFORMÉMENT À LA NORME IAS 39

# **Actifs financiers**

	Note	Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes ote Prêts et créances et profits			Dispor	nibles à la vente	Total		
en millions de CHF		2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Immobilisations financières à long terme	20	169,6	83,8			200,4	206,2	370,0	290,0
Créances résultant de ventes et de prestations	24	592,9	502,7					592,9	502,7
Autres créances financières à court terme	24	58,5	58,4					58,5	58,4
Produits dérivés (à court et à long termes)	31			163,4	227,0			163,4	227,0
Immobilisations financières à court terme	20	170,0	99,8	130,5	134,2			300,5	234,0
Comptes de régularisation financiers	23	178,0	118,8					178,0	118,8
Liquidités	35	496,8	599,2					496,8	599,2
Total		1 665,8	1 462,7	293,9	361,2	200,4	206,2	2160,1	2030,1

# **Engagements financiers**

	Note	d'acquisi méthod amoi	gements à eur valeur tion selon le du coût rti au taux rêt effectif	incide	aleur avec nce sur le de pertes et profits	Inscription selo	n au bilan on IAS 17		Total
en millions de CHF		2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Engagements financiers à long terme	27	1361,1	1134,3	117,4	120,7	84,8	96,7	1563,3	1351,7
Autres engagements financiers à long terme	28	8,3	7,0	5,5	5,5			13,8	12,5
Engagements résultant de ventes et de prestations	29	375,2	308,8					375,2	308,8
Autres engagements financiers à court terme	29	95,9	24,4	3,4	0,6			99,3	25,0
Produits dérivés (à court et à long termes)	31			118,2	196,6			118,2	196,6
Engagements financiers à court terme	27	13,3	11,8			13,4	12,5	26,7	24,3
Comptes de régularisation financiers	23	109,0	84,6					109,0	84,6
Total		1962,8	1570,9	244,5	323,4	98,2	109,2	2305,5	2003,5

Compte tenu des faibles durées résiduelles, les prêts, créances et engagements financiers inscrits à leur valeur d'acquisition selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif présentent des justes valeurs proches de leurs valeurs comptables. Les emprunts obligataires comptabilisés dans les engagements financiers à long terme présentaient quant à eux au 31 décembre 2013 une juste valeur différente de leur valeur comptable. A la fin de l'exercice, le cours boursier des emprunts (niveau 1 de la juste valeur) s'élevait à 1027,4 millions de CHF (1053,4 millions de CHF l'exercice précédent) et la valeur comptable à 991,8 millions de CHF (993,6 millions de CHF l'exercice précédent).

#### 37.2 HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Dans le cadre de la procédure d'évaluation, les actifs et engagements financiers évalués à leur juste valeur sont classés selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- Niveau 1: actifs et engagements financiers dont la juste valeur est exclusivement déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des engagements identiques. BKW classe actuellement dans ce niveau hiérarchique les actions cotées en Bourse et les futures relevant du négoce d'énergie.
- Niveau 2: actifs et engagements financiers dont la juste valeur est essentiellement déterminée par des paramètres basés sur des données de marché directement ou indirectement observables. BKW classe dans ce niveau hiérarchique les produits dérivés de gré à gré (tous les contrats à terme relevant du négoce d'énergie, les swaps de taux d'intérêt et les opérations à terme sur devises) ainsi que les parts détenues par l'entreprise dans la fortune nette des fonds d'Etat (fonds de désaffectation et fonds de gestion de la Confédération). La fortune des fonds d'Etat étant gérée par la Confédération, BKW n'a pas accès aux actifs gérés. Conformément à la stratégie de placement fixée, la fortune des fonds est en grande partie investie dans des produits aux prix cotés sur des marchés actifs. Des investissements limités dans des actifs non associés à des prix cotés sur des marchés actifs sont également possibles. Leur évaluation est assurée par le dépositaire central (Global Custodian). BKW n'exerce aucune influence sur les procédures d'évaluation. Les comptes annuels des fonds sont contrôlés chaque année par un organe de révision externe et publiés par les autorités fédérales compétentes.
- Niveau 3: actifs et engagements financiers dont la juste valeur est essentiellement déterminée par des paramètres qui ne sont pas basés sur des données de marché observables. BKW classe principalement dans ce niveau hiérarchique les titres non cotés en Bourse de la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente. Leur évaluation nécessite l'estimation par le management de facteurs non observables. Les justes valeurs des actifs et des engagements financiers affectés au niveau 3 ont été déterminées au moyen de la méthode du cash-flow actualisé et corrigées d'un WACC de 5,4 à 5,7 %. Une marge constante réelle (la croissance annuelle de la marge correspond à l'inflation) est appliquée aux modèles d'évaluation. Une variation de 10 % des deux principaux facteurs non observables n'aurait pas d'impact majeur sur le résultat global ni sur les fonds propres de BKW.

Comme pendant la période de référence, aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu pendant la période sous revue.

en millions de CHF	Valeurs comptables 31.12.2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à leur juste valeur				
Immobilisations financières à long terme				
- Immobilisations financières disponibles à la vente	200,4	99,9		100,5
- Créances envers les fonds d'Etat	783,0		783,0	
Produits dérivés (à court et à long termes)	163,4		163,4	
Immobilisations financières à court terme				
- Titres détenus à des fins de négoce	130,5	130,5		
Stocks				
- Certificats (négoce en compte propre)	86,8	86,8		
Passifs financiers évalués à leur juste valeur				
Produits dérivés (à court et à long termes)	118,2		118,2	
en millions de CHF	Valeurs comptables 31.12.2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à leur juste valeur				
Immobilisations financières à long terme				
- Immobilisations financières disponibles à la vente	206,2	98,7		107,5
- Créances envers les fonds d'Etat	701,6		701,6	
Produits dérivés (à court et à long termes)	227,0		227,0	
Immobilisations financières à court terme				
- Titres détenus à des fins de négoce	134,2	134,2		
Stocks				
- Certificats (négoce en compte propre)	36,1	36,1		
Passifs financiers évalués à leur juste valeur				
Produits dérivés (à court et à long termes)	196,6		196,6	

Engagements également évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2013:

- des emprunts obligataires d'un montant de 117,4 millions de CHF (120,7 millions de CHF l'exercice précédent) comme faisant partie d'une relation de couverture de juste valeur (niveau 2).
- des autres engagements d'un montant de 8,9 millions de CHF (6,1 millions de CHF l'exercice précédent) issus de paiements différés du prix d'acquisition liés aux regroupements d'entreprises (niveau 3).

Engagements à

Les actifs évalués à leur juste valeur du niveau 3 ont enregistré les variations suivantes au cours de la période sous revue:

en millions de CHF	Immobilisations financières disponibles à la vente
Etat au 31.12.2012	107,5
Entrées	0,9
Sorties	-3,5
Ajustements de valeur	
- Réalisations portées au compte de pertes et profits	-0,9
- Ajustement de valeur saisi dans les autres éléments du résultat global	-3,5
Etat au 31.12.2013	100,5

### RÉSULTATS NETS DES ACTIFS ET ENGAGEMENTS FINANCIERS 37.3 PAR CATÉGORIE D'ÉVALUATION, CONFORMÉMENT À LA NORME IAS 39

# Résultat net

	Prêts et	créances	incider compte	leur avec nce sur le de pertes et profits	Disp	oonibles à la vente	d'acquisit méthod amor	eur valeur tion selon e du coût ti au taux êt effectif		Total
en millions de CHF	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Eléments compris dans le chiffre d'affaires net:										
<ul> <li>Résultat du négoce d'énergie pour compte propre</li> </ul>			12,1	15,1					12,1	15,1
<ul> <li>Résultat de la couverture des variations du prix de l'énergie</li> </ul>			23,6	6,0					23,6	6,0
- Variation ajustements de valeur	0,1	0,9							0,1	0,9
Eléments compris dans le résultat financier:										
<ul> <li>Produit des intérêts</li> </ul>	9,9	4,0	2,9	2,9					12,8	6,9
- Charges d'intérêt							-44,0	-36,1	-44,0	-36,1
<ul> <li>Produit des dividendes</li> </ul>					6,3	5,0			6,3	5,0
<ul> <li>Résultat sur évaluation subséquente à la juste valeur</li> </ul>			-4,1	2,1					-4,1	2,1
- Résultat sur cession			0,4	0,1					0,4	0,1
<ul> <li>Dépréciations des immobilisations financières</li> </ul>	-0,4	-0,3			-0,9	-0,1			-1,3	-0,4
- Résultat autres produits financiers	-3,1	-3,6	0,5	0,5					-2,6	-3,1
- Changes	2,9	-3,2							2,9	-3,2
Eléments comptabilisés via les autres éléments du résultat global:										
<ul> <li>Résultat sur évaluation subséquente à la juste valeur</li> </ul>					-2,3	-28,3			-2,3	-28,3
Total	9,4	-2,2	35,4	26,7	3,1	-23,4	-44,0	-36,1	3,9	-35,0

Au cours des exercices présentés, aucun instrument financier n'a été désigné comme étant évalué à sa juste valeur.

#### 37.4 **CONVENTIONS DE COMPENSATION**

Dans le cadre de ses activités, BKW conclut des affaires mutuelles avec divers partenaires contractuels. Les créances et les engagements mutuels ainsi constitués sont inscrits au bilan à leur valeur nette dans la mesure où des procédures de compensation ont été convenues dans un contrat et où les conditions préalables à la compensation des postes du bilan sont remplies.

Les montants suivants sont inscrits au bilan à la valeur nette au jour d'établissement:

		2013			2012	
en millions de CHF	Valeurs brutes	Compensation	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Compensation	Valeurs nettes
Créances résultant de ventes et de prestations	1183.4	-590.5	592.9	878,9	-376,2	502,7
Engagements résultant de ventes et de prestations	-965,7	590,5	-375,2	-685,0	376,2	-308,8
Valeurs de remplacement positives	480,3	-326,4	153,9	680,4	-465,9	214,5
Valeurs de remplacement négatives	-440.5	326,4	-114.1	-660,4	465,9	-194,5

#### 38 **GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

#### 38.1 PRINCIPES DE LA GESTION DES RISQUES

La gestion des risques constitue l'un des piliers de la gestion de l'entreprise et vise à fournir aux instances décisionnelles une image fidèle des risques liés à chacune des activités commerciales. Elle repose sur un processus de gestion des risques dont l'objectif est d'assurer de manière systématique l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques, y compris le suivi de l'application des mesures. Le processus de gestion des risques est intégré dans le processus de gestion financière.

La gestion des risques s'appuie sur des principes prédéfinis, applicables aux risques opérationnels, aux risques de marché, de cours, de change, de taux et de crédit, ainsi qu'aux risques liés aux liquidités et aux placements à court et à long terme. Le groupe assure la surveillance et la gestion de l'ensemble de ces risques. L'unité Corporate Risk Management dépend directement du chef Finances et controlling. Elle fixe les règles applicables à l'ensemble du groupe en matière de mesure des risques et effectue l'agrégation des risques à l'échelle du groupe.

L'éventail des risques surveillés par la direction du groupe inclut les risques liés à l'activité opérationnelle ainsi que les risques liés à la stratégie et à son application dans le cadre de projets. Un comité de gestion des risques constitué à l'échelon de la direction du groupe prépare pour cette dernière des dossiers et des rapports en matière de risques visant à faciliter la prise de décisions. Ce comité est un organe consultatif qui, dans le cadre de procédures clairement définies, transmet à la direction du groupe des recommandations indépendantes sur les questions relatives aux risques. La dernière évaluation du conseil d'administration concernant les risques liés aux activités opérationnelles remonte à sa réunion du 10 décembre 2013.

# 38.2 RISQUES DE CRÉDIT

Les risques de crédit correspondent à l'éventualité d'une perte résultant du non-respect d'engagements contractuels par une contrepartie. Pour les créances résultant de ventes et de prestations dans le cadre des opérations de négoce d'énergie, des activités de ventes ainsi que pour les placements de liquidités, le groupe BKW applique une gestion standardisée des risques, qui comprend la définition de limites de risque pour chacun des partenaires commerciaux.

L'essentiel des risques de crédit est géré de façon centralisée par l'unité Corporate Risk Management, selon un processus articulé autour de deux axes: l'examen de la solvabilité, y compris l'octroi et la surveillance des limites, d'une part; et le reporting d'autre part. L'examen de la solvabilité consiste à attribuer une classe de solvabilité (A, B ou C) à la contrepartie au moyen d'un système de notation interne. Les classes A et B correspondent par exemple à la note «investment grade» couramment utilisée par les agences de notation. Le classement est calculé sur la base de l'approche Bâle II, fondée sur la notation interne. Les notations externes publiées par des agences de notation réputées sont également prises en compte dans l'examen de la solvabilité. La classe de solvabilité retenue et le montant des fonds propres déterminent la limite octroyée à la contrepartie.

Le tableau ci-dessous indique le risque de crédit afférent, à la date de clôture du bilan, aux créances résultant de ventes et de prestations, aux produits dérivés à valeur de remplacement positive ainsi qu'aux placements en compte courant et à terme auprès d'établissements de crédit, par classe de solvabilité. Le processus de notation standardisé concerne les contreparties commerciales et bancaires ainsi que les contreparties de distribution en Suisse. Les risques de crédit relatifs aux autres contreparties font l'objet d'une gestion décentralisée fondée sur des approches individualisées.

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Classe de solvabilité A	276,3	316,3
Classe de solvabilité B	875,9	902,2
Classe de solvabilité C	28,5	11,8
Autres contreparties	242,4	195,9
Total	1 423,1	1 426,2
Eléments compris dans les postes du bilan:		
- Créances résultant de ventes et de prestations	592,9	502,7
- Produits dérivés (à court et à long termes)	163,4	227,0
- Immobilisations financières à court terme (placements à terme uniquement)	170,0	97,3
– Liquidités	496,8	599,2

Le risque maximal de crédit (sans les sûretés fournies) équivaut au montant des actifs financiers en cours à la date de clôture du bilan. Au 31 décembre 2013, le risque maximal de crédit encouru par BKW s'élevait à 1829,2 millions de CHF (1689,7 millions de CHF l'exercice précédent) et correspondait à la valeur comptable de tous les actifs financiers selon la note 37.1, à l'exception des instruments de fonds propres y figurant. Pour atteindre le montant maximal de dommage ainsi calculé, il faudrait non seulement que toutes les contreparties deviennent insolvables simultanément mais aussi que les sûretés et conventions de compensation existantes ne puissent pas être réalisées.

A la date de clôture du bilan, les sûretés fournies s'élevaient à 36,9 millions de CHF (35,9 millions de CHF l'exercice précédent) et augmentaient d'autant le risque maximal de défaillance.

Les sûretés sont principalement exigées des contreparties dans le cadre des opérations de négoce d'énergie, le donneur de sûreté étant soumis à un examen de solvabilité avec octroi de notation. Les sûretés permettent aux clients des classes A et B de bénéficier d'une limite plus élevée que celle en principe autorisée par leur notation. Les opérations avec des contreparties de la classe C ne sont généralement possibles qu'avec apport de sûretés. Les sûretés peuvent couvrir aussi bien des positions facturées que des positions non facturées. Les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que les produits dérivés inscrits au bilan au 31 décembre 2013 étaient couverts par des sûretés d'un montant total de 128,4 millions de CHF (138,5 millions de CHF l'exercice précédent).

L'octroi d'un crédit d'un montant excessif à un client unique déboucherait sur un cumul de risques. En cas de défaillance de la contrepartie, la perte potentielle et les amortissements nécessaires seraient particulièrement élevés. C'est pourquoi BKW s'attache à répartir de façon adéquate les risques et les limites. Elle a notamment fixé une limite maximale pour chaque classe de solvabilité.

D'un point de vue géographique, les risques de crédit sont fortement concentrés en Suisse. A la date de clôture du bilan, 78 % des risques de crédit se rapportaient à des contreparties en Suisse (81 % l'exercice précédent).

2

#### RISQUES DE LIQUIDITÉS 38.3

La liquidité d'une entreprise désigne son aptitude à faire face, à tout moment, à l'intégralité de ses échéances financières.

La gestion des liquidités à l'échelle du groupe se fonde sur la planification à moyen terme, le budget et les prévisions. La planification des liquidités est effectuée pour l'ensemble du groupe à partir de ces éléments, mais en tenant compte des informations actuelles, sur un horizon glissant de douze mois. Cette planification permet de contrôler le fondement des mesures à long terme sur la base d'informations actuelles, d'identifier d'éventuels problèmes de liquidités et de définir des mesures stratégiques pour optimiser le résultat financier.

# Informations sur les durées résiduelles des engagements financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les données relatives aux durées résiduelles des engagements financiers sur une base non actualisée.

en millions de CHF	Note	Valeurs comptables au 31.12.2013	Exigibilité à 1 an	Exigibilité entre 1 et 2 ans	Exigibilité entre 2 et 3 ans	Exigibilité entre 3 ans et 5 ans	Exigibilité à plus de 5 ans
Engagements financiers non dérivés							
Engagements financiers	27	1590,0	90,3	88,3	87,5	161,9	1924,4
Autres engagements financiers à long terme	28	13,8	0,2	1,6	4,8	5,8	1,5
Engagements résultant de ventes et de prestations	29	375,2	375,2				
Autres engagements financiers à court terme	29	99,3	99,3				
Comptes de régularisation financiers	23	109,0	109,0				
Total engagements non dérivés		2173,9	674,0	89,9	92,3	167,7	1 925,9
Actifs et engagements financiers dérivés							
Dérivés énergétiques/Options							
<ul> <li>Valeurs de remplacement positives</li> </ul>	31	153,9	115,8	36,8	12,9	0,2	
<ul> <li>Valeurs de remplacement négatives</li> </ul>	31	-114,1	-95,5	-22,5	-7,7	-0,2	
Valeurs de remplacement nettes		39,8	20,3	14,3	5,2	0,0	0,0
Opérations à terme sur devises et swaps							
<ul> <li>Valeurs de remplacement positives</li> </ul>	31	9,5	1,1				8,4
<ul> <li>Valeurs de remplacement négatives</li> </ul>	31	-4,1		-0,7	-0,7	-1,0	-1,0
Valeurs de remplacement nettes		5,4	0,4	-0,7	-0,7	-1,0	7,4
Flux de trésorerie bruts liés aux produits dérivés							
<ul> <li>Sorties de trésorerie brutes</li> </ul>			-3809,4	-694,2	-163,2	-0,2	0,0
<ul> <li>Entrées de trésorerie brutes</li> </ul>			3986,0	704,3	205,3	2,2	9,4

en millions de CHF	Note	Valeurs comptables au 31.12.2012	Exigibilité à 1 an	Exigibilité entre 1 et 2 ans	Exigibilité entre 2 et 3 ans	Exigibilité entre 3 ans et 5 ans	Exigibilité à plus de 5 ans
Engagements financiers non dérivés							
Engagements financiers	27	1376,0	69,1	69,1	125,4	125,2	1539,3
Autres engagements financiers à long terme	28	12,5			8,0	5,5	
Engagements résultant de ventes et de prestations	29	308,8	308,8				
Autres engagements financiers à court terme	29	25,0	25,0				
Comptes de régularisation financiers	23	84,6	84,6				
Total engagements non dérivés		1 806,9	487,5	69,1	133,4	130,7	1 539,3
Actifs et engagements financiers dérivés							
Dérivés énergétiques/Options							
<ul> <li>Valeurs de remplacement positives</li> </ul>	31	214,5	156,2	48,2	11,4		
<ul> <li>Valeurs de remplacement négatives</li> </ul>	31	-194,5	-158,6	-31,9	-5,2	-0,2	-0,2
Valeurs de remplacement nettes		20,0	-2,4	16,3	6,2	-0,2	-0,2
Opérations à terme sur devises et swaps							
<ul> <li>Valeurs de remplacement positives</li> </ul>	31	12,5	0,1				12,4
<ul> <li>Valeurs de remplacement négatives</li> </ul>	31	-2,1	-0,6	-0,5	-0,4	-0,4	-0,2
Valeurs de remplacement nettes		10,4	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4	12,2
Flux de trésorerie bruts liés aux produits dérivés							
<ul> <li>Sorties de trésorerie brutes</li> </ul>			-4619,9	-981,5	-223,2	-0,5	0,0
<ul> <li>Entrées de trésorerie brutes</li> </ul>			4817,1	991,9	217,0	0,0	12,4

Les montants en devises ont été convertis au cours valable à la date de clôture du bilan. Les engagements rémunérés présentés dans le tableau incluent les intérêts correspondants. Les flux de trésorerie générés par les instruments financiers dérivés sont présentés sans prise en compte des conventions de compensation (netting agreements).

#### 38.4 RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché résultent des variations de prix et de cours relatives aux positions non couvertes des opérations énergétiques et financières. La politique de BKW en matière de risques autorise la prise de positions ouvertes maintenues sous surveillance. Les risques de prix de l'énergie, de taux, de Bourse, de change ainsi que les risques de prix des certificats de CO2 font l'objet d'une gestion centralisée. Les risques de marché auxquels BKW est exposée sont regroupés à l'échelle du groupe dans un portefeuille de risque global, ce qui permet de prendre en compte les interdépendances qui peuvent exister entre les différents types de risques (corrélations et effets de diversification qui en découlent) ainsi que d'analyser systématiquement et de maîtriser efficacement le risque global. Les limites de valeur exposée (value at risk), nécessaires à la gestion des risques, doivent être validées par la direction du groupe.

# 38.4.1 Risques boursiers

Les risques boursiers auxquels BKW est exposée sont liés aux actifs financiers détenus à des fins de négoce, aux actifs financiers disponibles à la vente, ainsi qu'aux créances envers les fonds d'Etat (cf. note 20). Les créances envers les fonds d'Etat n'entrent pas dans la définition que la norme IAS 32 donne des instruments financiers. Elles sont donc exclues des informations qui sont présentées ci-après sur la mesure des risques.

# 38.4.2 Risques de taux

La production d'électricité ainsi que les réseaux de transport et de distribution requièrent d'importants capitaux. Afin de limiter l'impact des fluctuations de taux d'intérêt sur les résultats, le financement des investissements s'inscrit généralement sur le long terme, avec des échéances échelonnées. En complément, BKW recourt à des instruments de couverture de taux lorsque le besoin s'en fait ressentir. L'entreprise place ses liquidités à court ou à moyen terme essentiellement dans des positions à revenu variable.

# 38.4.3 Risques de change

La plupart des transactions d'énergie se traitent en euros. Les fluctuations des taux de change ont des répercussions sur les actifs et sur les résultats présentés en francs suisses. Les positions en devises sont couvertes, dans tous les cas où cela est jugé nécessaire, par des opérations à terme en devises ou la conclusion de swaps de devises.

# 38.4.4 Risques de prix de l'énergie/des certificats de CO<sub>2</sub>

Concernant le négoce d'énergie et de certificats de CO<sub>2</sub>, BKW recourt à des positions non couvertes à la fois dans le cadre de la gestion d'actifs et dans le cadre des opérations pour compte propre, les limites autorisées pour ces dernières étant toutefois faibles comparativement à celles de la gestion d'actifs. Pour le négoce d'énergie, il ne peut être pris de positions non couvertes importantes que pour l'exercice en cours et les trois exercices suivants. Pour le négoce de certificats de CO<sub>2</sub>, le créneau autorisé est limité à 2020.

# 38.4.5 Mesure des risques

Les risques de taux, les risques boursiers et les risques de change font régulièrement l'objet d'un calcul de la valeur exposée (value at risk, VaR) et d'un rapport correspondant. BKW utilise à cet effet un niveau de confiance de 99 %, en appliquant une durée de détention d'un an pour les intérêts et les actions et d'un jour pour les devises. Le risque boursier et le risque de change de l'exercice précédent ont été adaptés selon les modifications du modèle de la valeur exposée. La valeur exposée du risque boursier est désormais déterminée au moyen de la méthode de simulation historique au lieu de la méthode de variance/covariance et sa durée de détention est d'un jour au lieu d'une année. La méthode de calcul du risque de taux est restée inchangée. Les valeurs de l'exercice précédent ont été adaptées en conséquence.

# Valeur exposée au risque

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012 (adapté)
Intérêts	6,3	5,0
Cours des actions, instruments financiers disponibles à la vente	61,7	65,0
Devises	3,3	1,0

La valeur exposée indique le risque de variation de la valeur d'un portefeuille donné sur un horizon de douze mois, ou d'un jour, compte tenu des différents risques susceptibles de survenir et du niveau de confiance défini. Les chiffres présentés auraient une incidence sur le résultat et donc également sur les fonds propres.

Sauf en présence d'une dépréciation, les fluctuations de valeur des instruments financiers disponibles à la vente n'ont aucune incidence sur le résultat annuel, mais sont directement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Le risque d'une évolution défavorable des prix des positions non couvertes sur l'électricité, le gaz, les certificats de CO2, le charbon (financier) et le pétrole (financier) est calculé à l'aide de la Cross-Commodity-Value-at-Risk (CC-VaR). Cette dernière tient compte des interdépendances entre les matières premières citées. Le calcul est effectué au moyen d'une modélisation de type Monte-Carlo, sur la base d'une durée de détention d'un jour et d'un niveau de confiance de 99 %. L'évaluation des paramètres de modélisation repose sur une période d'observation glissante de 260 jours. Le risque est géré à l'aide de limites relatives à la fois à la CC-VaR, aux positions et aux volumes de négoce. Une limite relative aux pertes s'applique par ailleurs au négoce pour compte propre. Au 31 décembre 2013, la CC-VaR s'élève à 3,5 millions de CHF (3,2 millions de CHF l'exercice précédent).

### **ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET** 39 ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Engagements de garantie		
- en faveur de sociétés associées	15,6	23,1
– en faveur de tiers	20,8	12,8
Engagements d'investissement	115,2	311,0
Engagements de versement de fonds	0,1	0,1
Total	151,7	347,0

# **Engagements conditionnels**

Les garanties accordées sont constituées pour 3,1 millions de CHF (3,5 millions de CHF l'exercice précédent) de garanties présentant une durée inférieure ou égale à douze mois, et pour 10,7 millions de CHF (22,8 millions de CHF l'exercice précédent) de garanties non limitées dans le temps.

Les exploitants de centrales nucléaires sont soumis à une obligation limitée d'effectuer des versements complémentaires au Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et au Fonds de gestion des déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires pour le cas où l'un des redevables ne serait plus en mesure d'assurer ses versements.

En cas de sinistre, les exploitants de centrales nucléaires affiliés au pool d'assureurs européen EMANI auraient l'obligation contractuelle de payer un supplément correspondant à six primes annuelles. Pour BKW, cela correspond à un engagement maximal d'environ 1,2 million de CHF (1,7 million de CHF l'exercice précédent).

Il existe des engagements conditionnels d'un montant d'environ 28,1 millions de CHF liés à des différends juridiques. BKW juge improbable que les décisions relatives à ces procédures conduisent à une sortie supplémentaire de capitaux. Des provisions correspondantes ont été constituées pour les différends juridiques qui conduiront probablement à des paiements.

Les contrats de partenariat existants stipulent que les actionnaires des entreprises partenaires sont tenus de payer les frais annuels proportionnellement à leurs participations (remboursement et intérêts des fonds de tiers inclus).

# Engagements d'investissement

En janvier 2008, BKW a acquis auprès d'Electrabel Deutschland AG une participation minoritaire de 33 % dans un projet de centrale à charbon à Wilhelmshaven, dans le nord de l'Allemagne. La participation dans cette centrale implique selon toutes prévisions pour BKW un investissement total de 540 millions d'EUR. Au 31 décembre 2013, environ 460 millions d'EUR avaient été investis. L'installation de Wilhelmshaven commencera probablement son activité en 2014.

### ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DU BILAN 40

# Approbation des comptes du groupe

Le conseil d'administration de BKW a approuvé la publication des présents comptes du groupe le 14 mars 2014. Les comptes du groupe doivent être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires BKW du 9 mai 2014.

# Périmètre de consolidation

	Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions / capital social en millions	Monnaie	Participation en %, part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture relevant du droit commercial
Sociétés du groupe											
Arnold AG BEBAG Bioenergie Bätterkinden AG		_	_	•	_	Wangen an der Aare Bätterkinden	0,5	CHF	100,0		31.12
Biogasanlage Piano di Magadino in Bern AG						Berne		CHF	80,0		31.12
BKW Bippen Wind GmbH		-				Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Borkum West II Beteiligungs GmbH						Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Deutschland GmbH	•	_				Berlin (D)	0,1	EUR	100,0		31.12
BKW Dubener Platte Wind GmbH	Ť					Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Energie Dörpen Beteiligungs-GmbH	•	_				Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Energie Wilhelmshaven Beteiligungs-GmbH						Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Energie SA	-		•	•		Berne	132,0	CHF	100,0		31.12
BKW Erneuerbare Energien GmbH	Ť	-	Ť	Ť	Ť	Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW France SAS	•	_				Paris (F)	0,1	EUR	100,0		31.12
BKW Holleben Wind GmbH		•				Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Hydro Allevard SAS	•					Paris (F)	0,1	EUR	100,0		31.12
BKW Hydro Valle d'Aosta S.r.I.	•					Milan (I)	0,05	EUR	100,0		31.12
BKW ISP AG		•				Ostermundigen	0,9	CHF	100,0		31.12
BKW Italia S.p.A.	•		•			Milan (I)	13,4	EUR	100,0		31.12
BKW Landkern Wind GmbH						Berlin (D)	0,05	EUR	100,0		31.12
BKW Management SA					•	Berne	0,1	CHF	100,0	•	31.12
BKW Réseau Suisse SA					•	Berne	0,1	CHF	100,0	•	31.12
BKW Valais SA	•					Viège	0,1	CHF	100,0		31.12
BKW Wind Italia S.r.l.						Milan (I)	0,01	EUR	100,0		31.12
BKW Wind Service GmbH						Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
cc energie sa						Morat	1	CHF	62,0		31.12
Centrale biomasse Otelfingen SA						Otelfingen	0,5	CHF	50,0		31.12
CHI.NA.CO S.r.I.						Roè Volciano (I)	2	EUR	100,0		31.12
Curea Elektro AG						Landquart	0,15	CHF	100,0		31.12
EES Jäggi-Bigler SA						Etziken	0,1	CHF	70,0		31.12
Electra Italia S.p.A.						Milan (I)	1	EUR	100,0		31.12
Elektrizitätswerk Grindelwald AG						Grindelwald	0,55	CHF	92,1		31.12
Elektrizitätswerke Wynau AG						Langenthal	0,1	CHF	100,0		31.12
Elektro Feuz AG		•				Grindelwald	0,1	CHF	66,0		31.12
Energie Utzenstorf AG	•					Utzenstorf	1	CHF	100,0		31.12
Erdgas Thunersee AG						Interlaken	6,9	CHF	66,7		31.12
EWR Energie AG						Schattenhalb	2	CHF	100,0		31.12
Green Castellaneta S.p.A.						Milan (I)	0,12	EUR	100,0		31.12
Holzwärme Grindelwald AG						Grindelwald	2,5	CHF	90,7		31.12
Idroelettrica Lombarda S.r.l.						Milan (I)	25,43	EUR	100,0		31.12
inelectro sa						Porrentruy	0,5	CHF	100,0		31.12
Juvent SA						Saint-Imier	6,0	CHF	65,0		31.12
Kraftwerk Lauenen AG						Lauenen	2,0	CHF	85,0		31.12
Kraftwerk Utzenstorf AG						Utzenstorf	0,1	CHF	100,0		31.12
Kraftwerke Kander Alp AG						Kandersteg	2,5	CHF	60,0		31.12
Kraftwerke Milibach AG						Wiler (Lötschen)	1	CHF	80,0		31.12

	Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions / capital social en millions	Monnaie	Participation en %, part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture relevant du droit commercial
Sociétés du groupe (suite)											
Onyx Energie Dienste AG			•			Langenthal	2	CHF	100,0		31.12
Onyx Energie Mittelland AG				•		Langenthal	10,5	CHF	100,0		31.12
Onyx Energie Netze AG				•		Langenthal	10,5	CHF	100,0		31.12
Onyx Energie Produktion AG	•					Langenthal	3	CHF	100,0		31.12
Regionaler Wärmeverbund AG								Q			
Heimberg-Steffisburg (REWAG)		_				Heimberg	2,5	CHF	51,0		31.12
Simmentaler Kraftwerke AG			_	_		Erlenbach i. S.	7,31	CHF	83,9		31.12
Société des forces électriques de la Goule SA			_			Saint-Imier	3,5	CHF	84,3		31.12
sol-E Suisse SA					•	Berne	0,1	CHF	100,0		31.12
STKW Energie Dörpen GmbH & Co. KG						Dörpen (D)		EUR	100,0		31.12
STKW Energie Dörpen Verwaltungs-GmbH						Dörpen (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
Tamarete Energia S.r.l.						Ortona (I)	3,6	EUR	60,0		31.12
Termoelettrica Veneta S.r.l.						Milan (I)	0,01	EUR	100,0		31.12
TW Energie AG						Berne	1,2	CHF	75,0		31.12
Volturino Wind S.r.I.						Milan (I)	0,03	EUR	100,0		31.12
WEV Spiez AG						Spiez	2,5	CHF	98,0		31.12
Wind Farm Buglia S.r.l.						Milan (I)	0,03	EUR	100,0		31.12
Wind Farm S.r.I.						Milan (I)	0,02	EUR	100,0		31.12
Wind International Italy S.r.l.		_				Milan (I)	52,17	EUR	100,0		31.12
Joint operations											
Bielersee Kraftwerke AG BIK	•					Bienne	20	CHF	50,0		31.12
Kraftwerk Sanetsch AG (KWS)	_					Gsteig	3,2	CHF	50,0		30.09
Sociétés associées		_	_								
Aarewerke AG						Klingnau	16,8	CHF	10,1		30.06
Abonax AG						St-Gall	1	CHF	34,0		31.12
AEK Energie AG						Soleure	6	CHF	39,5		31.12
Bio-Energ'Etique SA						Bure	0,53	CHF	25,0		31.12
Biogaz du Vallon Sàrl						Cortébert	0,02	CHF	24,5		31.12
Biomasse Jungfrau AG	•					Interlaken	0,11	CHF	33,3		31.12
Biopower Sardegna S.r.I.	•					Milan (I)	0,1	EUR	10,5		31.12
Centrale Electrique de la Plaine						Dremil Lafage (F)	0,0	EUR	33,3		31.12
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA						Leibstadt	450	CHF	9,5		31.12
Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP)	•					Berne	150	CHF	33,3		31.12
DEVIWA AG			•			Loèche	0,1	CHF	20,0		31.12
E.ON Produzione Centrale Livorno Ferraris S.p.A.	•					Milan (I)	10	EUR	25,0		31.12
EDJ, Energie du Jura S.A.						Delémont	7,43	CHF	41,0		30.09
Electra-Massa AG		_				Naters	20	CHF	16,1		31.12
Electricité de la Lienne SA						Sion	24	CHF	33,3		30.09
em electrocontrol sa		•				Urtenen-Schönbühl	0,25	CHF	20,0		31.12
Energie Biberist AG EBAG			•			Biberist	5	CHF	25,0		31.12
ETRANS SA				•				CHF			
EVTL Energieversorgung Talschaft			_			Laufenburg	7,5		11,5		31.12
Lötschen AG			_			Wiler (Lötschen)	1,27	CHF	49,0		31.12
Externes Lager der Kernkraftwerke Schweiz						Baden		CHF	25,0		30.09
Forces motrices de Blenio SA	_					Blenio	60	CHF	12,0		30.09
Forces Motrices de Conches S.A.	_					Ernen	30	CHF	25,0		31.12

	Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Slège	Capital-actions / capital social en millions	Monnaie	Participation en %, part. directe	BKW SA	Date de clôture relevant du droit commercial
Sociétés associées (suite)											
Forces Motrices de Mattmark SA						Saas-Grund	90	CHF			30.09
Forces Motrices de Mauvoisin SA						Sion	100	CHF	19,5		30.09
GDF SUEZ Kraftwerk											
Wilhelmshaven GmbH & Co. KG	•					Wilhelmshaven (D)		EUR	33,0		31.12
GEBNET AG						Aetigkofen	6,97	CHF	40,9	;	31.12
Gesellschaft Mont-Soleil						Berne		CHF	20,2	;	31.12
Grande Dixence SA	•					Sion	300	CHF	13,3	;	31.12
Hertli & Bertschy AG, elektrische Anlagen						Tafers	0,05	CHF	40,0		31.12
HelveticWind Deutschland GmbH						Berlin (D)	0,03	EUR	29,0		31.12
HelveticWind Italia S.r.I.						Milan (I)	0,01	EUR	29,0		31.12
Kraftwerk Berschnerbach AG						Walenstadt	0,1	CHF	48,8		31.12
Kraftwerk Gohlhaus AG						Lützelflüh	0,13	CHF	34,0		31.12
Kraftwerk Wannenfluh AG						Rüderswil	0,3	CHF	31,9		31.12
Kraftwerke Färdabach AG						Ferden	0,1	CHF	34,0		31.12
Kraftwerke Hinterrhein AG						Thusis	100	CHF	7,7	,	30.09
Kraftwerke Oberhasli AG						Innertkirchen	120	CHF	50,0		31.12
La Prairie Biogaz						Porrentruy	_	CHF	30,0		31.12
Metanord SA						Bellinzone	18,59	CHF	30,9		31.12
MOHA ZOFI						Brienz	_	CHF	38,5		31.12
Nagra						Wettingen	_	CHF	16,7		31.12
NIS AG						Emmen	1	CHF	25,0	- ;	31.12
Oberland Energie AG						Thoune	9,1	CHF	49,0	- ;	31.12
Officine Idroelettriche della Maggia SA						Locarno	100	CHF	10,0	- ;	30.09
Remplacement centrale nucléaire de Beznau SA	•					Döttingen	1	CHF	11,5	;	31.12
Remplacement centrale nucléaire de Mühleberg SA	•					Mühleberg	1	CHF	51,0		31.12
RESUN AG	•					Aarau	1	CHF	33,3		30.09
Société des Forces Motrices du Châtelot SA						La Chaux-de-Fonds	6,0	CHF	11,7		31.12
sol-E Suisse Biogas Zernez						Zernez	_	CHF	22,9		31.12
Solarkraftwerk Lawinenverbauung St. Antönien						St. Antönien	_	CHF	38,5		31.12
Solutions Renouveables Boudry SA						Boudry	0,9	CHF	49,0		31.12
Spontis SA						Granges-Paccot	0,1	CHF	30,0	- ;	31.12
Swissgrid SA						Laufenburg	271,2	CHF	12,6	;	31.12
Usines Electriques de l'Engadine SA	•					Zernez	140	CHF	30,0	- ;	30.09
Youtility AG			•			Berne	7,5	CHF	39,8	,	31.12
Zwilag Zwischenlager Würenlingen AG	•					Würenlingen	5	CHF	10,7	;	31.12

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

A l'Assemblée générale de BKW SA, Berne

Berne, le 14 mars 2014

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de BKW SA, comprenant compte de pertes et profits consolidé, compte de résultat global consolidé, bilan consolidé, variation des fonds propres consolidés, flux de trésorerie consolidés et annexe aux comptes du groupe (pages 12 à 95) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

# Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

# Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

# Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.

# RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Roland Ruprecht Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) **Tobias Peter** 

Expert-réviseur agréé

# Comptes annuels de BKW SA

# Compte de pertes et profits

en millions de CHF	2013	2012
Produits de participations	63,4	63,7
Produits des intérêts	44,9	36,4
Autres produits d'exploitation	0,4	0,3
Total des produits	108,7	100,4
Charges d'intérêt	36,1	28,3
Autres charges financières	0,3	0,7
Autres charges d'exploitation	5,8	4,7
Impôts sur le bénéfice	1,8	1,5
Total des charges	44,0	35,2
Bénéfice net	64,7	65,2

# Comptes annuels de BKW SA Bilan

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Actif		
Participations	1315,0	
Prêts	1316,4	
Autres immobilisations financières	16,8	
Total actif immobilisé	2648,2	
Prétention à dividende	63,4	
Autres créances	1,9	
Comptes de régularisation	3,8	
Liquidités	1,0	0,5
Total actif circulant	70,1	66,1
Total actif	2718,3	2542,1
Passif Capital-actions	132,0	132,0
Réserve issue d'apports de capital	26,1	26,1
Réserve légale générale	839,4	798,2
Réserve pour actions propres	315,5	356,8
Résultat reporté	6,6	4,7
Bénéfice net	64,7	65,2
Total fonds propres	1 384,3	1 383,0
Emprunts obligataires	1000,0	1 000,0
Prêts passifs	316,4	142,6
Total engagements à long terme	1316,4	1142,6
Compte courant BKW Energie SA	2,0	1,1
Autres engagements à court terme	1,9	3,7
Comptes de régularisation	13,7	11,7
Total engagements à court terme	17,6	16,5
Total fonds de tiers	1 334,0	1 1 5 9, 1
Total passif	2718,3	2542,1

# Comptes annuels de BKW SA

# Annexe aux comptes annuels

Les commentaires suivants comportent notamment les informations mentionnées dans l'article 663b du CO. Les participations détenues par BKW SA sont indiquées aux pages 93 à 95, dans la liste des sociétés constituant son périmètre de consolidation.

### **CAPITAL-ACTIONS**

Le capital-actions de BKW SA, qui s'élève à 132 millions de CHF au 31 décembre 2013, est divisé en 52 800 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 2,50 CHF chacune.

# Actionnaires principaux

	31.12.2013	31.12.2012
Canton de Berne	52,54 %	52,54 %
Groupe E SA	10,00%	10,00 %
E.ON SE	6,65 %	7,03 %
Sociétés du groupe	8,54 %	9,68 %

# **ACTIONS PROPRES**

Les actions propres sont détenues par les sociétés du groupe.

	en milliers de CHF	Nombre
Portefeuille au 31.12.2011	359,9	5 152 605
Entrées	0,0	8980
Sorties	-3,1	-52603
Portefeuille au 31.12.2012	356,8	5108982
Entrées	0,0	0
Sorties	-41,3	-590932
Portefeuille au 31.12.2013	315,5	4518050

Le portefeuille global de 4518050 actions est comptabilisé au 31 décembre 2013 à sa valeur d'acquisition en tant que réserve pour actions propres.

# PRODUITS DE PARTICIPATIONS

La distribution du bénéfice de BKW Energie SA, d'un montant de 63,4 millions de CHF, a fait l'objet d'une comptabilisation anticipée. L'assemblée générale de BKW Energie SA a approuvé le versement des dividendes correspondant.

# **OBLIGATIONS**

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Emprunt obligataire à 3 %, 2007-2022	200,0	200,0
Emprunt obligataire à 3,375 %, 2009-2019	350,0	350,0
Emprunt obligataire à 1,875 %, 2010-2018	150,0	150,0
Emprunt obligataire à 2,5 %, 2010-2030	300,0	300,0
Total	1 000,0	1 000,0

# **ENGAGEMENTS CONDITIONNELS**

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Garanties pour les sociétés du groupe en faveur de tiers	199,3	192,3

# INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION **DES RISQUES**

La gestion des risques constitue l'un des piliers de la gestion de l'entreprise et vise à fournir aux instances décisionnelles une image fidèle des risques liés à chacune des activités commerciales. Elle repose sur un processus de gestion des risques dont l'objectif est d'assurer de manière systématique l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques ainsi que le suivi de l'application des mesures.

L'évaluation des risques a eu lieu dans le cadre du processus applicable à tout le groupe BKW. Le conseil d'administration a évalué les risques liés aux activités opérationnelles de l'exercice 2013.

# RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION DU GROUPE

# Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2013

en milliers de CHF		Rémunérations fixes	Rémunérations en actions	Autres rémunérations	Total
Urs Gasche	Président	280	3	45	328
Antoinette Hunziker-Ebneter	Vice-présidente	90		5	95
Kurt Rohrbach <sup>1</sup>	2 º vice-président	522	3	113	638
Marc-Alain Affolter	Membre	66		14	80
Roger Baillod	Membre (à compter du 17 mai 2013)	35		8	43
Georges Bindschedler	Membre	74	3	5	82
Ueli Dietiker	Membre (jusqu'au 17 mai 2013)	31		6	37
Barbara Egger-Jenzer <sup>2</sup>	Membre	74		10	84
Hartmut Geldmacher	Membre	56	3	36	95
Eugen Marbach	Membre	58	3	13	74
Kurt Schär	Membre	64	3	14	81
Beatrice Simon-Jungi <sup>2</sup>	Membre	56	3	7	66
Philippe Virdis	Membre	60	2	11	73
Total		1 466	23	287	1 776

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Activité à plein temps.

# Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2012

en milliers de CHF		Rémunérations fixes	Rémunérations en actions	Autres rémunérations	Total
Urs Gasche	Président	280	2	45	327
Antoinette Hunziker-Ebneter	Vice-présidente	96		5	101
Kurt Rohrbach <sup>1</sup>	2° vice-président (à compter du 11 mai 2012)	0		0	0
Marc-Alain Affolter	Membre	72	2	15	89
Georges Bindschedler	Membre	78	2	5	85
Ueli Dietiker	Membre	72	2	5	79
Barbara Egger-Jenzer <sup>2</sup>	Membre	80		10	90
Hartmut Geldmacher	Membre	64	2	40	106
Eugen Marbach	Membre	60		13	73
Kurt Schär	Membre (à compter du 11 mai 2012)	36		8	44
Beatrice Simon-Jungi <sup>2</sup>	Membre	60		8	68
Philippe Virdis	Membre	64		11	75
Total		962	10	165	1137

Le 11 mai 2012, Kurt Rohrbach, CEO de BKW, a été élu par l'assemblée générale au conseil d'administration et par celui-ci au poste de vice-président. Il a assumé provisoirement ces deux fonctions jusqu'à la fin de l'année. Pendant cette période, il n'a perçu aucune rétribution pour sa fonction au sein du conseil d'administration.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Le versement des indemnités annuelles fixes à hauteur de 40000 CHF est effectué par le Canton de Berne.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Le versement des indemnités annuelles fixes à hauteur de 40000 CHF est effectué par le Canton de Berne.

Les rémunérations fixes comprennent les indemnités annuelles fixes et les jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration en rétribution de leur activité. Le président du conseil d'administration ne perçoit pas de jeton de présence. Pour certains membres du conseil d'administration, les rémunérations fixes sont en partie ou en totalité versées à l'employeur. Les rémunérations en actions intègrent l'avantage matériel correspondant à l'achat d'actions BKW à un prix préférentiel. En 2013, tous les membres du conseil d'administration ont eu la possibilité d'acquérir 400 actions BKW à un prix préférentiel (320 actions l'exercice précédent). Les actions ainsi acquises ne peuvent être revendues qu'à l'issue d'une période de blocage de trois ans. Cette période de blocage est prise en compte à travers l'application d'une déduction lors du calcul des rémunérations en actions. Les membres du conseil d'administration perçoivent en outre une indemnité forfaitaire pour leurs frais; ces indemnités sont comptabilisées parmi les autres rémunérations, qui englobent également les contributions AVS/AI/AC de l'employeur ainsi que les contributions et impôts à la source des employés pris en charge par BKW.

Aucun membre actuel ou ancien du conseil d'administration n'est au bénéfice d'un prêt ou d'un crédit en sa faveur ou en la faveur d'un de ses proches.

# Rémunérations versées aux membres de la direction du groupe et au membre ayant perçu la rémunération la plus élevée

	Suzanne Thoma CEO	Kurt Rohrbach CEO		érations versées le la direction du groupe
en milliers de CHF	2013	2012	2013	2012
Rémunérations fixes	480	522	1834	2015
Participations aux résultats <sup>1</sup>	144	77	451	335
Rémunérations en actions	3	2	11	7
Prestations de prévoyance <sup>2</sup>	289	90	811	363
Total	916	691	3107	2720

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Les participations aux résultats correspondent désormais aux parts de l'exercice correspondant dont le montant varie. Jusqu'à présent, elles correspondaient aux parts versées durant l'exercice sous revue mais perçues lors de l'exercice précédent.

Les membres de la direction du groupe reçoivent en rétribution de leur activité une indemnité annuelle fixe. Chacun bénéficie en outre d'une participation aux résultats, dont le montant varie en fonction de ses performances individuelles et des résultats de l'entreprise, mais qui ne peut excéder 35 % de l'indemnité annuelle fixe. En 2013, tous les membres de la direction du groupe ont eu la possibilité d'acquérir 400 actions BKW à un prix préférentiel (320 actions l'exercice précédent). Les actions ainsi acquises ne peuvent être revendues qu'à l'issue d'une période de blocage de trois ans. Cette période de blocage est prise en compte à travers l'application d'une déduction lors du calcul des rémunérations en actions. S'agissant des rémunérations soumises aux cotisations sociales, tous les montants présentés ici sont des montants bruts. Les prestations de prévoyance indiquées englobent la part de l'employeur aux contributions à la caisse de pension et à l'AVS/AI/AC.

A la date de clôture du bilan, aucun prêt en faveur de membres de la direction du groupe n'était en cours, tout comme lors de l'exercice précédent.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La Caisse de pension de BKW possède un plan de prévoyance basé sur la primauté des prestations. Les prestations de prévoyance comprennent donc, en plus des contributions ordinaires de l'employeur, la part de l'employeur pour les versements supplémentaires résultant d'une augmentation du salaire assuré.

# PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION DU GROUPE AU CAPITAL-ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

# Membres du conseil d'administration

Nombre d'actions	_	31.12.2013	31.12.2012
Urs Gasche	Président	2177	1 777
Antoinette Hunziker-Ebneter	Vice-présidente	300	300
Kurt Rohrbach	2 ° vice-président (à compter du 11 mai 2012)	12157	11 757
Marc-Alain Affolter	Membre	3120	2720
Roger Baillod	Membre (à compter du 17 mai 2013)	1 000	0
Georges Bindschedler	Membre	5120	4720
Ueli Dietiker	Membre (jusqu'au 17 mai 2013)	0	320
Barbara Egger-Jenzer	Membre	400	400
Hartmut Geldmacher	Membre	1920	1 520
Eugen Marbach	Membre	3000	2600
Kurt Schär	Membre (à compter du 11 mai 2012)	400	0
Beatrice Simon-Jungi	Membre	1 000	600
Philippe Virdis	Membre	4520	4220
Total		35114	30934

# Membres de la direction du groupe

Nombre d'actions		31.12.2013	31.12.2012
Suzanne Thoma	CEO (à compter du 1er janvier 2013)	2560	2160
Christophe Bossel	Chef Résaux (à compter du 1er mars 2013)	400	n/a
Monica Dell'Anna	Cheffe Marché (à compter du 1er septembre 2013)	0	n/a
Beat Grossenbacher	Chef Finance et services	2520	2120
Hermann Ineichen	Chef Production	2822	3622
Renato Sturani	Cher Renouvelables & Efficacité (à compter du 1er novembre 2013)	0	n/a
Samuel Leupold	Chef Energie International et commerce (jusqu'au 15 février 2013)	n/a	1 620
Total		8302	9522

Certaines actions détenues par les membres du conseil d'administration et de la direction du groupe sont soumises à une période de blocage pouvant aller jusqu'à trois ans.

# Répartition du bénéfice

# Proposition à l'assemblée générale

# CHF

Bénéfice reporté	6584840
Bénéfice net	64710435
Bénéfice au bilan	71 295 275

Le conseil d'administration propose que le bénéfice au bilan soit réparti comme suit:

### CHF

Dividende de 1,20 CHF par action	63360000
Report à nouveau	7935275
Total	71 295 275

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, on procédera à la distribution suivante:

# CHF

Dividende par action	1,20
Déduction de l'impôt anticipé de 35 %	0,42
Dividende net	0.78

Berne, le 14 mars 2014

Au nom du conseil d'administration Le président Urs Gasche

La direction du groupe

Suzanne Thoma Christophe Bossel Beat Grossenbacher Hermann Ineichen

Monica Dell'Anna Renato Sturani

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

# A l'Assemblée générale de BKW SA, Berne

Berne, le 14 mars 2014

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BKW SA, comprenant le compte de résultats, le bilan et l'annexe (pages 98 à 104) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

# Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

# Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

# RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

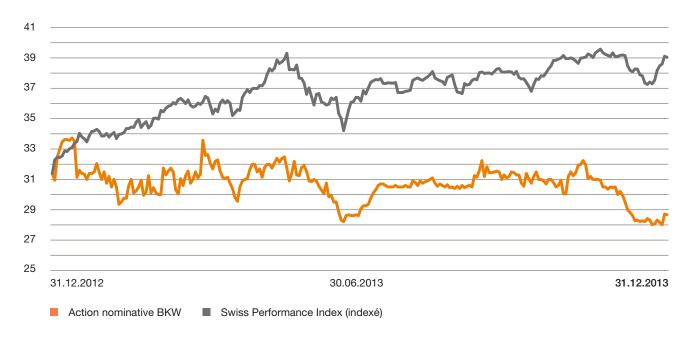
Ernst & Young SA

Roland Ruprecht Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) **Tobias Peter** Expert-réviseur agréé

# Informations pour les investisseurs

# Action, emprunts et calendrier financier

# Evolution du cours de l'action BKW 31.12.2012-31.12.2013



Durant la période sous revue, le cours de l'action a baissé de 8,8 %.

L'action BKW SA est cotée au segment principal de la SIX Swiss Exchange. Parallèlement, elle reste cotée à la BX Berne eXchange.

Symbole ticker SIX et BX	BKW
Numéro de valeur	13 029 366
Code ISIN	CH0130293662

# Répartition du bénéfice

Pour l'exercice 2013, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de verser un dividende de 1,20 CHF par action. Les dividendes seront versés le 16 mai 2014.

# Restrictions de transfert

L'inscription d'un acquéreur d'actions au registre des actionnaires peut être refusée par la société lorsque l'achat en question permet à une personne physique ou morale, ou à une société de personnes, de posséder directement ou indirectement plus de 5 % du capital-actions de la société; cette restriction s'applique également aux personnes morales, aux sociétés de personnes, aux associations de personnes et aux exploitations en main commune qui sont liées d'une quelconque manière, qui procèdent ensemble ou qui se sont mises d'accord pour acquérir les actions. L'inscription au registre des actionnaires peut également être refusée lorsque l'acquéreur ne déclare pas expressément qu'il a acheté les actions en son propre nom et pour son propre compte.

# Actionnaires principaux

%	31.12.2013	31.12.2012
Canton de Berne	52,54	52,54
Groupe E SA	10,00	10,00
E.ON SE	6,65	7,03
Actions propres	8,54	9,66

Le flottant, c'est-à-dire la part des actions détenues par le public, s'élève à environ 22,3 %. L'action BKW est intégrée dans le Swiss Performance Index (SPI).

# Chiffres-clés par action

CHF	31.12.2013	31.12.2012
Résultat (corrigé)¹	3,46	4,26
Fonds propres	48,11	51,15
Dividende	1,20	1,20
Rendement du dividende, en %2	4,2	3,8
Rapport cours/bénéfice <sup>2</sup>	8,3	7,4
Cours au 31 décembre	28,65	31,40
Cours le plus haut	33,75	39,25
Cours le plus bas	28,00	28,80

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Corrigé des ajustements de valeurs extraordinaires et des provisions

# **Emprunts**

Au 31 décembre 2013, les emprunts en cours de BKW sont les suivants:

	Valeur nominale	Durée	Maturité	Code ISIN
Emprunt obligataire à 1,875 %	150 millions de CHF	2010-2018	15.10.2018	CH0117843596
Emprunt obligataire à 3,375 %	350 millions de CHF	2009-2019	29.07.2019	CH0103164577
Emprunt obligataire à 3 %	200 millions de CHF	2007-2022	27.04.2022	CH0030356718
Emprunt obligataire à 2,5 %	300 millions de CHF	2010-2030	15.10.2030	CH0117843745

# Calendrier financier

Assemblée générale 9 mai 2014 13 mai 2014 Date ex-dividende Versement des dividendes 16 mai 2014 Publication du résultat intermédiaire 2014 11 septembre 2014

Contact: investor.relations@bkw.ch

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur la base du cours au 31 décembre

# Chiffres-clés concernant la production

	Part d'énergie¹	Puissance installée, part BKW	2013 Prélèvement BKW	2012 Prélèvement BKW	Ecart par rapport à 2012
	%	MW	GWh	GWh	%
Centrales BKW et sociétés du groupe					
Centrales hydroélectriques					
Aarberg	100,0	15,0	89,1	101,1	-11,9
Bannwil	100,0	28,5	161,4	161,5	-0,1
Kallnach	100,0	8,0	45,1	18,4	145,1
Kandergrund	100,0	18,8	101,2	101,3	-0,1
Mühleberg	100,0	45,0	174,4	174,3	0,1
Niederried-Radelfingen	100,0	15,0	92,6	102,9	-10,0
Spiez	100,0	18,6	104,1	109,2	-4,7
Simmentaler Kraftwerke AG	100,0	27,0	111,4	113,8	-2,1
Elektrizitätswerk Grindelwald AG	100,0	1,5	5,5	6,3	-12,7
EWR Energie AG (Schattenhalb 1)	100,0	4,5	9,8	10,7	-8,4
Société des forces électriques de la Goule SA	100,0	5,3	31,2	27,8	12,2
Onyx Energie Produktion AG	100,0	20,0	97,8	97,0	0,8
Idroelettrica Lombarda S.r.I.	100,0	42,0	146,4	129,8	12,8
BKW Hydro Valle d'Aosta S.r.I.	100,0	8,0	32,9	36,2	-9,1
Total centrales hydroélectriques		257,2	1 202,9	1190,3	1,1
Centrales nucléaires					
Mühleberg	100,0	373,0	2938,0	2988,2	-1,7
Centrales thermiques fossiles					
Tamarete Energia S.r.I.	60,0	62,0	43,7	19,3	126,4
Nouvelles énergies renouvelables					
Photovoltaïque Suisse	100,0	3,0	2,6	2,8	-7,1
Biomasse Suisse	100,0	3,1	20,1	11,7	71,8
Petite hydraulique Suisse	100,0	14,3	65,9	66,2	-0,5
CHI.NA.CO S.r.I. <sup>2</sup>	100,0	10,0	22,6	0,0	
Juvent SA	100,0	16,4	40,3	45,2	-10,8
Centrale éolienne Bockelwitz	100,0	15,0	8,7	19,5	-55,4
BKW Holleben Wind GmbH	100,0	25,5	39,0	46,8	-16,7
BKW Bippen Wind GmbH	100,0	27,6	40,3	42,8	-5,8
BKW Dubener Platte Wind GmbH	100,0	40,0	65,3	71,0	-8,0
BKW Landkern Wind GmbH	100,0	8,0	11,8	0,0	
Wind Farm S.r.l.	100,0	41,4	57,8	59,4	-2,7
Wind Farm Buglia S.r.l.	100,0	20,0	31,1	41,1	-24,3
Wind International Italy S.r.I.	100,0	81,9	130,7	147,1	-11,1
Volturino Wind S.r.I. <sup>3</sup>	100,0	25,2	61,8	13,6	354,4
Green Castellaneta S.p.A.4	100,0	56,0	127,9	0,0	
Total nouvelles énergies renouvelables		387,4	725,9	567,2	28,0
Total centrales BKW et sociétés du groupe		1 079,6	4910,5	4765,0	3,1

La part d'énergie prélevée peut diverger de la participation au capital-actions du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Production à compter du 3 juillet 2013.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Production à compter du 20 octobre 2012.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Production à compter du 28 février 2013.

	Part d'énergie ¹	Puissance installée, part BKW	2013 Prélèvement BKW	2012 Prélèvement BKW	Ecart par rapport à 2012
	%	MW	GWh	GWh	%
Participations et contrats de prélèvement					
Centrales hydroélectriques					
Bielersee Kraftwerke AG BIK	50,0	9,7	56,6	61,6	-8,1
Forces Motrices de Blenio SA	12,0	49,3	123,8	89,4	38,5
Electra-Massa AG	16,1	54,8	97,1	113,5	-14,4
Electricité de la Lienne SA	25,0	25,0	67,0	58,1	15,3
Usines Electriques de l'Engadine SA	29,7	128,0	449,2	430,6	4,3
Forces Motrices de Conches S.A.	25,5	30,6	78,6	77,9	0,9
Grande Dixence SA	13,3	198,0	293,2	333,5	-12,1
Kraftwerke Hinterrhein AG	7,6	50,0	72,5	108,4	-33,1
Forces Motrices de Mattmark SA	11,1	26,4	74,5	79,3	-6,1
Forces Motrices de Mauvoisin SA	19,5	77,2	218,8	217,8	0,5
Kraftwerke Oberhasli AG	50,0	551,0	893,6	947,1	-5,6
Kraftwerk Sanetsch AG (KWS)	50,0	9,0	19,5	20,0	-2,5
Officine Idroelettriche della Maggia SA	10,0	64,0	125,3	147,9	-15,3
Aarewerke AG	10,0	4,0	23,0	23,0	0,0
Flumenthal	37,9	8,2	59,6	58,0	2,8
Société des Forces Motrices du Châtelot SA	11,7	4,4	11,8	6,4	84,4
Argessa AG <sup>2</sup>	63,0	20,8	45,3	0,0	
Total centrales hydroélectriques		1 310,4	2709,4	2772,5	-2,3
Centrales nucléaires					
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	14,7	171,0	1 423,8	1158,9	22,9
Cattenom	3,0	155,0	1 015,3	1 005,7	1,0
Fessenheim	5,0	90,0	456,2	616,6	-26,0
Total centrales nucléaires		416,0	2895,3	2781,2	4,1
Nouvelles énergies renouvelables					
Centrale solaire Mont-Soleil	100,0	0,5	0,5	0,5	0,0
Centrales thermiques fossiles					
E.ON Produzione Centrale					
Livorno Ferraris S.p.A.	25,0	200,0	634,9	455,7	39,3
Energies non exploitées issues		00.5	00.0		47.0
de participations financières		39,5	30,0	36,5	-17,8
Total participations et contrats de prélèvement		1 966,4	6270,1	6046,4	3,7
Total production, contrats de prélèvement compris		3046,0	11 180,6	10811,4	3,4

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La part d'énergie prélevée peut diverger du taux participation au capital social du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques. <sup>2</sup> Achats à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

# **ADRESSES**

# **Investor Relations**

**BKW SA** Investor Relations Viktoriaplatz 2 CH-3000 Berne 25 Tél. +41 58 477 53 56 Fax +41 58 477 58 04 investor.relations@bkw.ch

# Media Communications

**BKW SA** Media Communications Viktoriaplatz 2 CH-3000 Berne 25 Tél. +41 58 477 51 07 Fax +41 58 477 57 90 info@bkw.ch

# **IMPRINT**

# Rédaction

Finances et Controlling BKW

# Conception

hilda design matters, Zurich

# **Photos**

Michael Lio, Winterthur

# Impression

Jost Druck AG, Hünibach BE



Ce livre a été mis en page et produit de manière neutre pour le climat. Imprimé sur du papier FSC Mix.

Climate Partner ° climat neutre

Impression | ID: 53460-1403-1001



Jost Druck AG couvre la totalité de ses besoins avec du courant vert certifié 1to1energy water star produit à la centrale d'Aarberg.

Le présent rapport contient des déclarations prospectives basées sur nos attentes actuelles ainsi que sur diverses estimations. Ces informations impliquent des risques et des incertitudes difficilement prévisibles et pourraient donc différer des résultats réels. Ce rapport est publié en allemand, en français et en anglais, la version allemande faisant foi.

